LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12870 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 15-LUNDI 16 JUIN 1986

Mise au pas en Afrique du Sud

L'impatience des démocraties

A Matignon aussi bien qu'à l'Elysée, on juge très graves les derniers développements intervenus en Afrique du Sud. D'un côté comme de l'autre de la Seine, on n'exclut pas un sanglant dérapage. L'heure n'est plus, dans l'entourage du premier ministre, à ironiser aux dépens des partisans d'une politique dure à l'égard de Pretoria, politique, comme le déclarait M. Chirac le 22 mai dernier, « la plus favorable à la bonne conscience des privilégiés et des nantis mais la plus défavorable aux populations noires d'Afrique du Sud ».

Cela ne veut pas dire que le nouveau gouvernement soit aujourd'hui enclin à porter « des jugements définitifs et péremptoires dont le seul objectif est de nous mettre en paix avec notre conscience », pour citer de nouveau le premier ministre. Mais le comportement obstiné, voire suicidaire, des autorités sud-africaines inquiète au plus haut point ceux qui pensaient sincèrement encourager le dialogue en Afrique du Sud en évitant d'avoir systématiquement recours à l'excommunication et aux sanctions. D'où la nette évolution sensible depuis deux jours à Paris. D'où les déclarations de M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, annonçant vendredi 13 juin à Dakar que la France allait proposer aux Douze un embargo sur les importations alimentaires de produits sud-africains en direction de la CEE.

LA mesure, qui doit être proposée lundi au conseil des ministres européens qui se réunit à Luxembourg, risque d'être d'autant plus symbolique que Mme Thatcher paraît bien décidée à s'y opposer. Elle n'en témoigne pas moins d'une lassitude croissante des démocraties occidentales face à une politique de force qui menace de se terminer en « bain de sang », pour reprendre l'expression utilisée dans leur rapport par les « sages » du Commonwealth.

L'écho d'une telle évolution devrait se faire entendre non seulement à Luxembourg mais aussi à Paris, où se réunit à partir de lundi une conférence internationale contre l'apartheid, et au Congrès américain, qui a maintenant toutes les chances d'obliger M. Reagan à accepter un certain nombre de sanctions envers l'Afrique du Sud.

CE ne sont pas les mesures d'intimidation prises à l'égard de la presse nationale et étrangère qui permettront à Pretoria de faire taire les critiques. Les autorités auront beau multiplier saisies et expulsions au nom du curieux concept d'information subversive — un concept qui aurait pu être forgé en Union soviétique, — elles ne parviendront sans doute pas à cacher au monde les effets de leur politique de répression et accroîtront encore un peu plus leur isolement.

Lire aussi page 2 :

« Il y a dix ans, les émeutes de Soweto »

Les arrestations se multiplient et Pretoria muselle la presse

Le Conseil de sécurité a demandé, vendredi 13 juin, à l'unanimité, la levée immédiate de l'état d'urgence en Afrique du Sud. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont associés à la requête adressée au président Botha pour que soit autorisée la célébration, lundi, du dixième anniversaire de Soweto. La France proposera, lundi, à ses partenaires européens de prendre des sanctions visant l'importation de produits alimentaires sud-africains.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Aucun chiffre n'a été rendu public sur le nombre de personnes arrêtées depuis la proclamation de l'état d'urgence. Leur nombre oscillerait entre mille cinq cents et trois mille. Le ministère de l'information, qui est chargé de contrôler la diffusion des nouvelles, a simplement indiqué que le chiffre de quatre mille était très exagéré. Des instructions ont cependant été données pour que les proches des personnes interpellées soient avertis. « *Il n'est pas dans l'intérêt de la sécurité de l'Etat*, a déclaré M. Dave Steward, responsable du bureau de l'information, *de publier les noms des détenus, même si ceux-ci sont connus.* »

Les rafles ont été opérées dans tous les milieux, syndicaux, étudiants, religieux, journalistiques. Les locaux de plusieurs organisations anti-apartheid ont été perquisitionnés. Les exemplaires de deux journaux, *le Weekly Mail*, un hebdomadaire, et le *Sowetan*, quotidien de la communauté noire, ont été saisis. Ce dernier avait publié en première page un éditorial demandant au gouvernement de démissionner. « *Les dieux commencent par rendre fous ceux qu'ils veulent perdre* », écrivait le *Sowetan*, qui ajoutait : « *Que peut-on dire d'autre à propos d'un gouvernement qui a fait plus que n'importe qui pour détruire notre pays bien-aimé ?* » La mesure, décrétée en vertu de l'état d'urgence, ne s'applique qu'à un seul numéro.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3 et nos informations page 16.)

Le PC se rebiffe

Les « rénovateurs » et M. Juquin sont dans le collimateur

Le Parti communiste réunit son comité central, le lundi 16 et le mardi 17 juin, pour une session consacrée aux « rapports du parti avec les intellectuels de toutes les disciplines ». Le rapport introductif sera présenté par M. Guy Hermier, membre du bureau politique.

Cette réunion intervient alors que les derniers rappels à l'ordre adressés à M. Pierre Juquin se sont faits plus durs.

Le facteur va-t-il sonner une seconde fois pour M. Pierre Juquin ? *Sévèrement* tancé au cours d'une réunion du comité central, les 24 et 25 mars, qui lui avait consacré une résolution spéciale de désapprobation pour son « *comportement* » pendant la campagne, l'ancien porte-parole du PCF, évincé du bureau politique lors du vingt-cinquième congrès (février 1985), n'a pourtant pas courbé l'échine. Considéré par les dirigeants comme l'homme-orchestre de l'opposition interne, il est devenu de façon de plus en plus nette l'homme à abattre.

L'opposition se développant dangereusement au goût de la direction, des opérations de reprise en main avaient été organisées par le biais de réunions décentralisées dénoncées par certains « rénovateurs » comme autant ... d' « *actions fractionnelles* » conduites par la place du Colonel-Fabien. C'était la réponse dialectique du berger à la bergère.

Les pôles de résistance (Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Doubs) ne cédant pas, M. Georges Marchais avait saisi l'occasion de la réunion du comité central des 12 et 13 mai pour provoquer un coup de théâtre sur sa propre personne : le secrétaire général avait annoncé qu'il ne serait pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Le simple fait que M. Marchais ait alors précisé qu'il s'agissait d'une « *décision personnelle prise depuis longtemps* » a été analysé par certains communistes comme l'indice, au contraire, d'un choix récent résultant de tensions au sein de la direction.

OLIVIER BIFFAUD.

(Lire la suite page 6.)

Les projets de M. Albin Chalandon

Prisons « made in USA »

Des prisons privées comme aux Etats-Unis ? M. Albin Chalandon y pense très sérieusement. Le garde des sceaux a reçu, il y a quelques jours, les représentants de la Correction Corporation of America (CCA), la plus grande société américaine d'établissements pénitentiaires privés. Invités par lui à Paris, les envoyés de la CCA ont aussitôt fait des émules.

A leur demande, les dirigeants de la National Correction Construction Inc. (NCCI), une autre société privée, installée en Floride, ont été, eux aussi, reçus par M. Chalandon. Résidant pour plusieurs jours dans un hôtel proche de la chancellerie, ils se sont efforcés de le convaincre de leurs mérites et, le vendredi 13 juin, une visite de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) a été organisée à leur intention. Les dirigeants de la NCCI, et en particulier leur chef de file, M. Gérald Tobin, un ancien magistrat, souhaitaient se rendre compte, *de visu*, de l'état des prisons françaises (celle de Bois-d'Arcy est récente). Leur arrière-pensée était évidente et tient en un argument choc : « *Nous pouvons faire mieux pour moins cher* ».

Le garde des sceaux n'exclut pas de faire appel à leurs services et à ceux d'autres opérateurs américains, même si la construction de prisons privées doit être confiée à des entreprises françaises. M. Chalandon verrait d'un bon œil ces entreprises s'allier à la CCA ou à la NCCI, afin de bénéficier de leur expérience et de leur savoir-faire. Les nouvelles prisons seraient ainsi partiellement *made in USA*.

Le ministre de la justice veut aller vite. Il se pourrait même que les crédits d'équipement attribués en 1987 à son administration soient réduits, à sa demande, à la portion congrue. La construction de nouveaux établissements pénitentiaires serait confiée au privé. En échange, M. Chalandon réclamerait du budget davantage de postes de magistrat, de crédits et, surtout, des gardiens de prison.

Aller vite, mais avec d'élémentaires précautions. Si la direction ne fait plus de doute, le garde des sceaux hésite encore sur certains choix. Il a confié une mission d'études à M. Michel Fève, actuellement directeur général adjoint de la SNCF. Polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Fève fut, entre 1968 et 1971, conseiller technique au cabinet de M. Chalandon, alors ministre de l'équipement et du logement. C'est avec lui que l'actuel ministre de la justice mena à bien l'opération, très controversée à l'époque, de privatisation des autoroutes.

A la chancellerie, M. Fève travaille en étroite collaboration avec un conseiller officieux de M. Chalandon, M. Michel Carmona, universitaire et historien, auteur, en particulier, d'un *Richelieu* (Fayard), et surtout, lui aussi, ancien membre du cabinet de M. Chalandon au ministère de l'équipement.

A quinze ans d'intervalle, le garde des sceaux entend faire la même démonstration, user de la même recette, qu'il résume ainsi dans son dernier livre, *Quitte ou double* (Grasset) : « *Pas d'abdication de l'Etat, mais une refonte de ses domaines et de ses modes d'action.* » Il est visiblement séduit par l'exemple des Etats-Unis, où les prisons privées sont aujourd'hui chose admise sinon commune : il en existe déjà plusieurs dizaines.

Aux mêmes maux, les mêmes remèdes. L'augmentation de la criminalité, donc des détenus, a poussé aux Etats-Unis les autorités fédérales et locales à cette solution, plus simple administrativement et moins coûteuse. « *La CCA*, écrivait Henri Pierre (*le Monde* daté 14-15 avril 1985), *a de quoi allécher les autorités. Dans ses établissements recevant des immigrants illégaux, elle demande, par exemple, 23,84 dollars par jour pour chaque interné. Ce prix est de 26,45 dollars dans les centres publics de détention. Les prisons privées fonctionnent à moindres frais que les prisons d'Etat, offrant des installations plus propres, plus modernes, édifiées en six mois alors que leur construction, dans le secteur public, durerait près de cinq ans, compte tenu de la lourdeur des procédures.* »

Ces arguments de poids sont mis en valeur par un marketing poussé. Dans le dossier remis à M. Chalandon par les dirigeants de la NCCI, on peut lire cet argumentaire de promoteur immobilier : « *Nous avons l'expérience, les moyens et le personnel pour analyser vos besoins et vous soumettre une solution globale avant même un engagement de votre part.* »

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 7.)

La mort de Benny Goodman

Le Blanc noir

Le clarinettiste Benny Goodman est mort vendredi 13 juin, dans son appartement de New-York, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

« *Messieurs de l'orchestre, reprenons la répétition, mais seulement les musiciens.* » On ne prête qu'aux riches. Benjamin David, « Benny » Goodman, rapporte la légende, n'estimait guère les batteurs. C'est pourtant au sein de ses orchestres que de superbes percussionnistes comme Gene Krupa et Dave Taugh tiennent le haut du pavé jazziste.

Benny Goodman naît en 1909 dans un ghetto de Chicago. Son père, juif russe immigré, travaille dans une fabrique de vêtements. Famille pauvre et nombreuse, encline à la musique. Trois frères de Benny deviendront des musiciens professionnels. A dix ans, il fait ses premières armes dans un orchestre patronné par la synagogue du quartier. Benny Goodman commence à étudier la clarinette à Hull House. Puis reçoit de Franck Schoepp, musicien classique, également professeur de Buster Bayley et de Jimmy Noone, des leçons décisives. Instrumentiste doué, il devient professionnel à douze ans. Il joue dans des orchestres de fosses à Chicago. Mais c'est à New-York qu'il rencontre des jazzmen de valeur comme Red Nichols, Jo Venuti, Eddie Lang.

Sa carrière s'infléchit grâce au critique John Hammond. Dilettante fortuné, celui-ci donne l'occasion à Benny de constituer son orchestre et de jouer ainsi sa propre musique. Et surtout, en 1934, l'orchestre du clarinettiste participe à une émission hebdomadaire écoutée de la côte ouest à la côte est des Etats-Unis, « Let's dance ».

Commence alors l'irrésistible ascension du plus célèbre clarinettiste blanc de l'histoire du jazz.

Benny Goodman passe commande à quelques-uns des meilleurs arrangeurs et compositeurs de l'ère swing, qui prêtent leur plume à celui qu'une presse déchaînée qualifie de « *roi du swing* ». Les meilleurs musiciens blancs défilent chez lui.

En compagnie du pianiste Teddy Wilson, du batteur Gene Krupa et du vibraphoniste Lionel Hampton, il constitue un trio et un quartette. Il forme un sextette auquel il associe le trompettiste Cootie Williams et surtout le futur « père » de la guitare moderne, Charlie Christian. Pour la première fois des orchestres mêlent musiciens blancs et noirs.

Autre première. Le jazz à Carnegie Hall, le temple de la musique classique. En 1938, Benny Goodman y donne un concert qui lui assure une consécration mondiale. En 1950, il effectue une tournée en Europe en compagnie du trompettiste Roy Elridge et du saxophoniste Zoot Sims, l'un des futurs « *four brothers* » de Woody Herman. Et en 1962, c'est à lui que le département d'Etat s'adresse pour promouvoir le jazz en URSS.

Un film, *The Benny Goodman Story*, donne corps à la légende de cet improvisateur habile, élégant mais sans véritable chaleur.

ALAIN LEYGNIER.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 16 juin. – *Paris :* Le président Mitterrand reçoit M. Yu Yaobang, secrétaire général du PC chinois ; M. Jacques Chirac déjeune avec le président Abdou Diouf du Sénégal puis reçoit le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar ; *Afrique du Sud :* Dixième anniversaire des émeutes de Soweto ; *Etats-Unis :* Visite du président de l'Uruguay ; *Bangkok :* Réunion des vingt-quatre pays de la région Asie-Pacifique.

Mardi 17 juin. – *Rambouillet :* Rencontre Kohl-Mitterrand ; *Paris :* M. J. Chirac reçoit le premier ministre irlandais, M. Fitzgerald ; Entretien Chirac-Yu Yaobang. *Oslo :* Conférence des ministres européens de la justice.

Mercredi 18 juin. – *Gênes :* Procès des terroristes de l'*Achille-Lauro* ; *Ankara :* Visite de M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne.

Jeudi 19 juin. – *Rome :* Visite de M. Yu Yaobang ; *Tunis :* Congrès du Parti socialiste destourien.

Vendredi 20 juin. – *Manille, Hongkong, Singapour et Brunei :* Tournée du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, en Asie ; *Lima :* Congrès de l'Internationale socialiste.

Samedi 21 juin. – *Tokyo :* Ouverture de la campagne électorale (élections le 6 juillet).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°
1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,20 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,80 $; Yougoslavie, 110 nd.

Il y a dix ans en Afrique du Sud

La révolte et le massacre de Soweto

« *J'ÉTAIS là, au matin du 16 juin, lorsque la violence commença à Soweto. J'étais là lorsque les enfants marchant vers le stade d'Orlando ont été stoppés en face de l'école d'Orlando-West. J'étais là lorsque la police lança les chiens sur des écoliers sans défense. Un spectacle effrayant. La police a d'abord commencé à tirer au-dessus de la tête des enfants, qui ont paniqué. La police a alors paniqué, elle aussi, et a fait feu sur les écoliers. J'ai vu comment tout a commencé. Le 16 juin, la journée s'est passée à soigner les gens. Toute la journée. Et, depuis cette date, nous n'avons pas cessé de le faire. La police n'a pas cessé de tirer et de tirer, depuis ce jour.* » Nahato Motlana, médecin à Soweto, se souvient de ce jour fatidique où la township noire de Johannesburg est entrée dans l'histoire, ce jour qu'il qualifie de « *moment le plus dramatique de la résistance* ».

Le 16 juin 1976, point de départ d'un soulèvement qui embrasa toute l'Afrique du Sud, avant de s'éteindre provisoirement au mois d'octobre de l'année suivante. Officiellement, cinq cent soixante-quinze personnes, dont cinq Blancs, trouvèrent la mort au cours de cette révolte sans précédent. Un chiffre qu'il faut, selon le docteur Motlana, multiplier par dix, au moins. En fait, le nombre n'est pas connu avec exactitude, cent soixante-seize furent tués pendant la seconde quinzaine de juin, dont soixante-cinq le 16, parmi lesquels deux Blancs, qui furent battus à mort.

La première victime fut Hector Petersen, un enfant de treize ans, tué d'une balle dans le dos, le premier « héros » touché au milieu de dix mille écoliers se rendant au stade d'Orlando pour protester contre l'imposition de l'afrikaans, la langue de l'oppresseur, pour l'enseignement de certaines matières comme l'histoire, la géographie, les mathématiques. L'administration avait estimé que, puisque l'éducation des Noirs était payée par les Blancs, il était normal qu'une partie de l'enseignement se fasse dans la langue du pouvoir.

Enterrements à la sauvette

Ce fut le déclic, l'étincelle qui a transformé un mécontentement, nourri par la crise économique et par les rigueurs de l'apartheid, en révolte. Après quelques incidents en mai et au début du mois de juin, ignorés par le gouvernement, Léonard Mosala lance un cri d'alarme : « *Les enfants refusent de nous écouter, car ils pensent que nous ne les avons pas aidés dans leur lutte pour une meilleure éducation. Ils sont en colère et prêts à se battre. La situation peut devenir catastrophique à tout moment.* »

La fusillade du 16 juin a mis le feu aux poudres. En quelques heures, Soweto s'est transformée en un champ de bataille. Les bureaux de l'administration, des véhicules privés, les débits de boissons, des postes, des écoles, une banque, un hôtel, sont incendiés. Les établissements scolaires sont fermés dès le lendemain. Au Parlement, le premier ministre, M. John Vorster, annonce que le gouvernement ne se laissera pas intimider et que des instructions ont été données pour « *maintenir la loi et l'ordre à n'importe quel prix* ».

Dix ans après, Theuns Swanepoel, le brigadier qui a donné l'ordre de tirer le 16, regrette que la police n'ait pas été plus ferme dès le début. Aujourd'hui retraité, celui que l'on appelait « la bête » déclare : « *Personnellement, peu m'importe qu'il soit nécessaire d'en tuer cent ou dix mille, car si l'on doit restaurer la loi et l'ordre à ce prix, il faut le faire parce qu'en fin de compte on épargne des souffrances aux innocents qui n'ont rien à voir avec les émeutes.* »

Malgré la répression, en quelques jours, la révolte s'étend à toute la région, puis à tout le pays. Le calme ne reviendra en fait qu'au début de l'année 1978. Entrecoupée de périodes d'accalmie, les townships noires s'enflamment périodiquement, bien que, dès le 6 juillet, le gouvernement annule la décision imposant l'afrikaans comme langue d'enseignement. Le ministre de l'administration bantoue et du développement, M. Michel Botha, prétend alors qu'il y a eu confusion sur l'interprétation du texte. Faux, proteste le secrétaire général de l'Association des enseignants noirs, M. Dlahlense. De toute façon, il est déjà trop tard.

« *L'époque des bons Noirs et des bantous obéissants* » est terminée, écrit Percy Qoboza, rédacteur en chef de *The World*, le plus important journal de la communauté noire, qui sera fermé le 19 octobre 1976 sur ordre du ministre de la police, M. Jimmy Kruger. Le même jour, la plupart des organisations liées au mouvement de la Conscience noire sont interdites, y compris le SSRC (Soweto Students Representative Council), créé en août 1976 et qui jouera un rôle moteur.



ROUIL

La répression est féroce. Des milliers de personnes sont arrêtées et détenues sans jugement en vertu de la section 6 de la loi sur le terrorisme. Cent soixante opposants sont bannis, dont quarante-huit Blancs. Des gens disparaissent. La police enterre à la sauvette et tire comme à une partie de chasse. Les victimes sont surtout des adolescents, voire des enfants. Deux tiers des morts ont moins de vingt-six ans. Douze d'entre eux ont moins de onze ans.

La manière forte, contrairement à ce que pense le brigadier Swanepoel, ne résout rien. Elle provoque une réaction en chaîne, qui aboutira à une révolte généralisée. Derrière celle-ci, se profile une accumulation de frustrations liées au système de développement séparé des races et à la condition sociale et économique des Noirs. A Soweto, un cinquième des maisons seulement ont l'électricité. En zone urbaine noire, seulement vingt mille maisons ont été construites en cinq ans, alors que la population, estimée à 3 millions, a augmenté de plus de 50 %. A Diepkloof, un quartier de Soweto, une étude faite en 1975 révèle que les habitants disposent d'un lit pour trois personnes, et cela à 15 kilomètres à peine de la capitale financière et économique du pays, Johannesburg.

« Parfaitement heureux »

Les émeutes de Soweto furent aussi un ras-le-bol, une explosion spontanée contre la pauvreté, l'exploitation et la malnutrition. Toujours à Diepkloof, 39 % des enfants entre treize et seize ans sont en dessous du seuil normal de protéines. A la mi-mai 1976, le directeur du WRAB (West Rand Administration Board) chargé de l'administration de Soweto, M. Mannie Mulder, estimait que la plupart des habitants étaient « *parfaitement contents et parfaitement heureux, que jamais les relations entre les Noirs et les Blancs n'avaient été aussi saines* ». Le fossé n'avait pourtant cessé de se creuser entre les deux communautés. La révolte a surpris le pouvoir par son ampleur et par la détermination de ceux qui en ont été les artisans : les jeunes.

Excédés par un système d'éducation quinze fois inférieur à celui des Blancs, si l'on compare les sommes dépensées par élève, ou par le manque de professeurs, de classes et de moyens, les écoliers ne comprennent pas qu'on veuille les obliger à étudier dans une langue qui n'est pas la leur. Cette nouvelle génération, opposée au fatalisme résigné des parents, est, comme le note à l'époque le *Financial Mail*, « *impatiente, radicale, brave et fière* ». Elle ne craint pas d'affronter avec des pierres, au mépris de la mort, les véhicules blindés de la police et de l'armée. Quatre mille de ces militants seront contraints de fuir le pays pour échapper à la prison. Ils iront grossir les rangs du Congrès national africain (ANC) et du Pan African Congress, deux organisations *interdites depuis 1960*.

Ils ne sont pas les seuls : les Blancs aussi prennent peur. Quinze mille six cents d'entre eux quittent le pays en 1976, vingt-six mille l'année suivante. Mais le pouvoir tient bon. Comme aujourd'hui, il tente de diviser la communauté noire en utilisant les oppositions ethniques, en prêtant aide et assistance à des organisations de vigiles, des commandos qui sèment la mort dans les ghettos. Le gouvernement promet des réformes, le changement, sous la pression de la communauté internationale et des milieux d'affaires. En novembre 1974, déjà, M. Vorster s'était exclamé : « *Donnez-moi six mois, et vous serez surpris du chemin que le pays aura parcouru.* » Le 30 novembre 1977, les élections générales donnent une majorité élargie au parti au pouvoir, le National Party. Le jour même, le premier ministre réaffirme qu'il n'est pas question de dévier des principes fondamentaux de l'apartheid. En septembre 1978, malade, John Vorster se retire et laisse la place à Pieter Botha.



La haine du Blanc

L'alerte a été chaude. Petit à petit, la routine ségrégationniste reprend ses droits. L'ancien président de la cour du Transvaal, le juge Piet Cillie, chargé dès le 17 juin de mener une enquête, remet au mois de mars 1980 son rapport sur ce qui s'est passé trois ans et demi plus tôt. Il évite soigneusement de faire porter la responsabilité des affrontements aux têtes politiques, blâmant des exécutants de la répression. Néanmoins, il démolit la thèse, encore mise en avant aujourd'hui, selon laquelle le communisme et les agents venus de l'étranger sont à l'origine de l'explosion, et note au passage que le système de discrimination raciale a donné naissance à une « *haine du Noir pour le Blanc, quel qu'il soit* ».

Une haine, associée à une rancœur qui, le 3 septembre 1984, huit ans et demi plus tard, provoque les mêmes effets, lorsque les habitants du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg, sortent dans la rue pour protester contre la hausse des loyers. De nouveau, l'engrenage se met à tourner et commence, dix ans après Soweto, à s'emballer.

Encore une fois, ce sont les jeunes qui sont à la pointe du combat. Au printemps 1984, ils ont recommencé à protester contre leur système d'éducation, en boycottant les classes. Et la génération de 1976 est maintenant à l'âge adulte. « *Une génération d'illettrés*, affirme le Dr Motlana, *qui n'a plus qu'un espoir, celui de la libération.* » Il ajoute : « *Nous avons peur, les petits de cinq à huit ans de 1976 ont grandi dans une atmosphère de brutalité policière, de rejet des parents et des professeurs. Nous avons donné naissance à une génération d'enfants sauvages, incontrôlables.* »

Sharpeville 1960 : 69 morts ; Soweto 1976 : 575 morts ; 1986 : un pays tout entier placé sous le régime de l'état d'urgence, et déjà 1 700 morts. L'Afrique du Sud est à nouveau à un tournant de son histoire. Non seulement les pauses entre les émeutes se raccourcissent, mais le pays semble être entré dans l'ère de la révolte permanente.

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'aggravation de la tension en Afrique du Sud

DAKAR : rencontres anti-apartheid

« La seule indignation ne suffit plus »
déclare le président Abdou Diouf

DAKAR
de notre envoyée spéciale

« Il ne suffit plus de faire des discours, il faut tout mettre en œuvre contre l'apartheid et le racisme », a déclaré M. Pierre Mauroy, vendredi 13 juin, lors des Rencontres sur la coopération internationale communale pour la paix et le développement solidaire, contre le racisme et l'apartheid, organisées jusqu'au 15 juin à Dakar par la Fédération mondiale des villes jumelées, dont il est le président. *« Tout »* signifie aux yeux de l'ancien premier ministre l'utilisation des pressions économiques.

L'annonce du rétablissement de l'état d'urgence en Afrique du Sud n'a pas vraiment surpris le millier d'élus locaux réunis pour l'occasion dans la capitale sénégalaise. Dans l'avion qui les amenait aux rencontres, M. Sipho Sepamla, un écrivain noir sud-africain, et le docteur Motlana, représentant de l'UDF (Front démocratique uni), invités pour l'occasion, faisaient part de leurs craintes de voir Pretoria faire un pas de plus dans la répression. La nouvelle leur a été communiquée quelques heures plus tard, lors de l'ouverture des rencontres par le président sénégalais, M. Abdou Diouf.

Prononçant un discours particulièrement véhément à l'égard de l'Afrique du Sud, le président en exercice de l'OUA a rappelé la tenue de Journées à Paris, du 16 au 20 juin, sur l'examen de sanctions contre le pays de l'apartheid. Il a invité la communauté internationale à *« ne plus tergiverser ». « Tout silence, toute hésitation devient une inadmissible compromission »,* estime-t-il. L'apartheid, selon M. Diouf, est *« un cancer qu'il faut extirper de l'Afrique »* pour que l'Afrique australe retrouve la paix. Et les sanctions économiques figurent, selon lui, parmi les mesures les plus efficaces pour y parvenir. *« Aujourd'hui, la seule indignation ne suffit plus, la communauté internationale doit tirer les conséquences de l'entêtement de Pretoria et lui appliquer fermement des sanctions économiques. Ceux qui affirment que celles-ci nuiraient d'abord aux Noirs doivent tenir compte de l'opinion de ces derniers, qui sont prêts à consentir tous les sacrifices nécessaires pour éradiquer l'apartheid. »*

Une affirmation qui a trouvé son écho parmi les Noirs sud-africains présents dans la salle. Mais l'histoire empêche ces derniers de se bercer de trop d'espoirs, et M. Sipho Sepamla constatait vendredi que *« cette discussion sur les sanctions date de 1970. Nous n'avons jamais vu de décision concrète. Les Occidentaux ont trop d'intérêts en Afrique du Sud. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Les arrestations se multiplient et Pretoria muselle la presse

(Suite de la première page.)

D'autre part, un cameraman de la chaîne américaine CBS, M. Wim de Wos, a été informé qu'il devait quitter l'Afrique du Sud avant mardi prochain 17 juin, à minuit. Il lui est reproché d'avoir résisté aux policiers qui l'arrêtaient alors qu'il filmait dans les rues du Cap après qu'un cocktail Molotov eut été lancé dans un magasin. CBS, ainsi qu'une autre chaîne de télévision américaine, ABC, font également l'objet d'une enquête après que deux équipes eurent été interpellées dans les rues de Johannesburg.

Les journalistes auraient demandé aux passants ce qu'ils pensaient de la proclamation de l'état d'urgence. Ils sont passibles de poursuites pour divulgation de *« commentaires subversifs »*. Un délit institué par l'état d'exception et caractérisé par *« la promotion des objectifs des organisations illégales, l'incitation du public à prendre part à une grève, un boycottage, un rassemblement illégal, la participation à tout acte de désobéissance civile, l'incitation à enfreindre l'état d'urgence ou à provoquer ou aggraver le sentiment d'hostilité dans le public, affaiblir ou saper la confiance de la population sur la perspective de la fin de l'état d'urgence, et l'encouragement au désinvestissement ou la mise en place de sanctions ou d'actions étrangères contre la République »*.

Des dispositions qui s'appliquent également à la presse étrangère. M. Steward a conseillé aux journalistes de consulter les textes et de prendre conseil auprès de leurs avocats. Il a précisé que son bureau est chargé de fournir des informations régulières et exactes sur *« tout ce qui se passe dans le pays »*, et a averti la presse étrangère de ne plus utiliser des formules telles que *« pouvoir blanc minoritaire »* ou des termes comme *« régime »* pour parler du gouvernement, sous peine de *« mettre leur position en danger ». « Nous attendons des médias qu'ils se soumettent aux règles, si dures soient-elles,* a-t-il indiqué, *car nous n'hésiterons pas à agir contre les contrevenants »*.

A compter de jeudi, la police ne publiera plus les deux communiqués quotidiens relatant les différents troubles qui se produisent sur le territoire. Ils seront remplacés par une conférence de presse donnée par le ministère de l'information, à Pretoria, c'est-à-dire à 60 kilomètres de Johannesburg, ville où réside la très grande majorité de la presse étrangère.

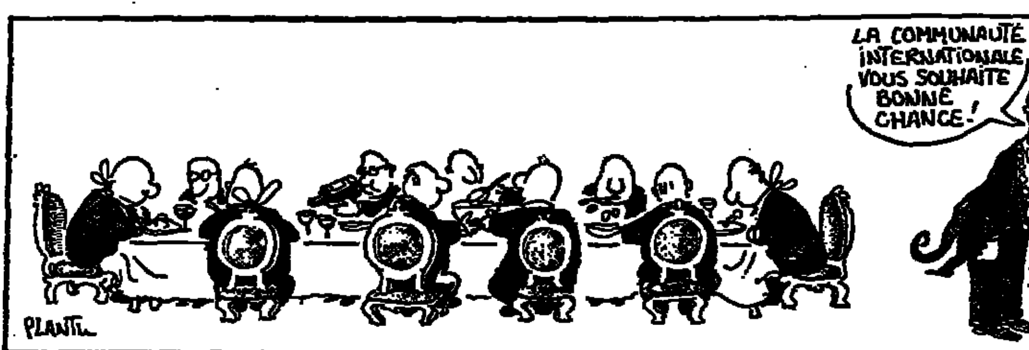
La direction de la police a sévèrement réglementé le déroulement des funérailles des personnes mortes de causes *« non naturelles »*, c'est-à-dire des victimes des troubles. Une seule personne pourra être enterrée à la fois. Les obsèques ne devront pas durer plus de quatre heures et pas plus de deux cents personnes pourront y participer. Il ne devra y avoir ni discours, ni drapeaux, ni bannières, et le cortège devra se rendre au cimetière en voiture. Ces mesures ne sont valables que pour une partie du territoire, mais s'appliquent à toute la région de Johannesburg.

Selon le ministère de l'information, la violence a décru depuis l'instauration de l'état d'urgence, bien que sept personnes aient trouvé la mort au cours de la première journée du régime d'exception. Tout le pays attend avec inquiétude la date du 16 juin, que les organisations anti-apartheid veulent marquer par la plus grande grève générale que le pays ait jamais connue. Le Mouvement pour la fin de la conscription (End Conscription Campaign), qui a été complètement décapité par les arrestations, a indiqué qu'il avait été assailli de coups de téléphone de soldats et de réservistes à qui l'on avait demandé d'assurer la sécurité dans les townships.

Seule lueur d'espoir, l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, après de multiples requêtes au cours des deux dernières années, a été reçu vendredi par le président de la République. Selon l'archevêque anglican, l'entretien, qui a duré une heure et demie, a été *« cordial ». « Nous n'avons pas été d'accord sur tout,* a-t-il confié, *mais il y a trois points sur lesquels nous nous sommes rejoints : nous sommes tous les deux sud-africains, chrétiens et anticommunistes. »*

Les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés depuis six ans. L'évêque Tutu a fait part au président de la République de son inquiétude à propos des affrontements sanglants de Crossroads du 16 juin et de l'état d'urgence. Au cours de cet entretien, qui a eu lieu à sa demande, il a exprimé sa crainte après les arrestations massives de dirigeants de différentes organisations, que les foules deviennent incontrôlables. *« Je ne suis pas plus optimiste en sortant qu'en entrant »*, a-t-il fait remarquer, confiant toutefois qu'il avait eu *« le sentiment que le président de la République gardait le contrôle »*. L'archevêque a dit qu'il n'était pas *« découragé »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.



● **ZAIRE : mesure d'éloignement.** — Sept anciens parlementaires de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social, interdite) font l'objet d'une *« mesure d'éloignement »* depuis le 11 juin pour distribution de *« tracts séditieux »*. Ils sont *« relégués dans leur localité d'origine »*, a annoncé, vendredi, l'agence zaïroise de presse AZAP. Ils font partie d'un groupe de treize députés arrêtés il y a cinq ans pour tentative de création d'un deuxième parti politique au Zaïre. — *(Reuter.)*

AUTRICHE : le nouveau gouvernement du chancelier Vranitzky

Les socialistes ont dix mois pour reconquérir une popularité

VIENNE
de notre correspondante

Le nouveau chancelier fédéral, M. Franz Vranitzky, qui doit prendre ses fonctions lundi 16 juin, a présenté vendredi 13 juin son équipe gouvernementale. Quatre portefeuilles ministériels changent de titulaire. Formé à dix mois seulement des prochaines législatives, le nouveau gouvernement est considéré comme un cabinet de transition, d'autant plus que l'élection présidentielle du 8 juin dernier a montré que l'opposition conservatrice a le vent en poupe.

M. Vranitzky a confié le ministère des affaires étrangères à M. Peter Jankowitsch, secrétaire international du Parti socialiste (SPOE), et ancien ambassadeur d'Autriche auprès de l'ONU à New-York et auprès de l'OCDE à Paris. M. Leopold Gratz, précédent ministre des affaires étrangères, avait pris position à plusieurs reprises au cours de la campagne présidentielle contre le président élu, et il ne voulait pas être contraint de prendre la défense de M. Waldheim à l'étranger. M. Gratz se consacrera à sa tâche de chef de la section viennoise du Parti socialiste, un rôle d'autant plus important que les socialistes ont subi au scrutin présidentiel des pertes particulièrement fortes dans la capitale, bastion traditionnel des « rouges ».

Il incombera donc à M. Jankowitsch, diplomate expérimenté, mais qui a été loin de défendre M. Waldheim au cours de la campagne électorale, de faire la liaison entre le gouvernement et le président, cette relation devant être inspirée, selon M. Vranitzky, par *« le respect dû au président élu par la majorité des Autrichiens »*.

Le remplacement du ministre de l'agriculture, M. Guenter Haiden, très critiqué par les paysans, par M. Erich Schmidt, ancien secrétaire d'Etat au commerce, n'a pas surpris. Personne, en revanche, ne s'attendait à la nomination de M. Ferdinand Lacina au ministère des finances, poste laissé vacant par M. Vranitzky. M. Lacina avait donné sa démission de son poste de ministre des transports et du secteur nationalisé où il s'était consacré, depuis l'automne 1984, à la tâche particulièrement ingrate de « dépolitiser » le secteur public, d'imposer une rationalisation, une privatisation partielle, voire la fermeture de certaine entreprises déficitaires. M. Lacina, un des meilleurs théoriciens en économie du Parti socialiste, membre de son aile gauche, avait été le premier membre du gouvernement à déclarer publiquement que les *« emplois ne sont garantis que dans les entreprises qui font des profits »*. Il avait fixé aux entreprises déficitaires du secteur nationalisé concurrentiel un délai de trois ans pour « sortir du rouge ». On avait tendance à lui attribuer la responsabilité des pertes électorales des socialistes dans les régions industrielles.

La peur du chômage ayant été sans aucun doute une des raisons principales de la défection des ouvriers. En tant que ministre des finances, M. Lacina devra lutter contre le déficit budgétaire alarmant et restera l'arbitre en matière d'octroi de subventions publiques au secteur nationalisé. Son successeur au ministère du secteur nationalisé, M. Rudolf Streicher, jouit d'une réputation de supermanager ; il a déjà redressé une entreprise nationalisée du secteur métallurgique, la Austria Metal AG.

La grogne de la base

La grogne à la base socialiste s'est exprimée notamment par un télégramme envoyé, au lendemain des élections, par les comités du personnel des entreprises publiques au chancelier Sinowatz, lui demandant d'examiner rapidement les conséquences de la défaite. Celles-ci, tirées par le chancelier Sinowatz dont la démission a été approuvée, selon un sondage, par 75 % des personnes interrogées, restent cependant controversées au sein du Parti socialiste. La séparation des fonctions de chef du gouvernement et de chef du parti ne fait pas l'unanimité. Les adversaires de cette formule — en particulier l'ancien chancelier Bruno Kreisky qui est toujours président d'honneur du parti — évoquent l'exemple du SPD ouest-allemand qui a beaucoup souffert il y a quelques années des frictions entre le chef du parti M. Willy Brandt et l'ancien chancelier, M. Helmut Schmidt. La nomination de M. Vranitzky a été immédiatement contestée par les jeunes socialistes qui voient en lui un technocrate.

Aveuglé par seize ans de pouvoir pratiquement absolu et très peu contesté par une opposition incapable de présenter de vraies solutions de rechange, le SPOE n'a pas su non plus apporter au bon moment les corrections nécessaires à son programme, dépassé sur plusieurs points. Les divergences de vue entre les différents groupes sont devenues particulièrement visibles à propos de l'attitude à tenir à l'égard des Verts et du progrès technique, ancien dogme des socialistes qui y voyaient la garantie d'un meilleur avenir pour la classe ouvrière.

La facture a été présentée aux élections : 68 % des électeurs qui avaient voté pour les Verts aux législatives de 1983 se sont prononcés en faveur du candidat conservateur et 7,5 % seulement pour le socialiste. En Autriche, le mouvement écologiste, qui est en train de se structurer, recrute presque exclusivement à droite.

Une coalition contre nature

Sur le plan gouvernemental, le Parti socialiste n'a été en outre que très imparfaitement soutenu par son partenaire de la coalition, le parti libéral (FPOE), pris dans d'interminables querelles intérieures qui mettent en cause son existence. Dès ses débuts, en mai 1983, la « petite coalition » a été controversée dans les rangs des deux partis qui la composent. Elle n'a pas su gagner de partisans par la suite. Aux élections, 65 % des électeurs libéraux ont voté pour le candidat conservateur et 21 % seulement pour le candidat libéral. La composition du nouveau gouvernement est considérée dans les milieux politiques comme le « signal » d'une volonté de retour à une « grande coalition » entre socialistes et populistes. Le dernier mot reviendra sans doute aux électeurs en avril 1987.

La campagne pour les législatives a déjà commencé. L'action du nouveau gouvernement vise à éviter au SPOE une nouvelle débâcle électorale et à empêcher le « tournant historique » tant souhaité par des conservateurs affamés de pouvoir après seize ans d'opposition.

WALTRAUD BARYLI.

POLOGNE : relève dans l'opposition

M. Wiktor Kulerski remplace M. Zbigniew Bujak à la direction clandestine de Solidarité

M. Wiktor Kulerski, un enseignant de cinquante et un ans, a été désigné pour représenter la région de Varsovie au sein de la direction clandestine de Solidarité (TKK), et remplacer à ce titre M. Zbigniew Bujak, arrêté le 31 mai dernier.

M. Wiktor Kulerski se maintient dans la clandestinité depuis plus de quatre ans et demi, et il était le vice-président de l'organisation varsovienne que M. Bujak dirigeait. Pendant la période légale de Solidarité, il était aussi vice-président de Mazowsze, l'organisation de la capitale.

La TKK comporte trois membres dont les noms sont connus, et qui sont donc des clandestins au sens strict (MM. Kulerski, pour Varsovie, Gorny, pour Katowice et Muszynski, pour Wroclaw), et cinq représentants anonymes d'autres régions.

M. Bujak, qui est détenu à la prison de la rue Rakowiecka à Varsovie, a été autorisé à envoyer à sa femme une courte carte dans laquelle il déclare être bien traité par ses gardiens, et ajoute : *« Nous devons être patients, longtemps. Je pense désormais à la manière d'organiser mon temps pendant des jours, des mois, des années... »* Il fait part aussi de son intention de suivre des études par correspondance (un projet qu'il nourrissait déjà depuis longtemps, mais que ses activités de clandestin l'empêchaient de réaliser).

La plupart des journaux de Varsovie publient une interview du général Kiszczak, ministre de l'intérieur, qui s'emploie à présenter les militants clandestins de Solidarité comme des agents stipendiés de la CIA.

D'autre part, l'hebdomadaire *Perspektywy* publie la première version officielle de l'arrestation de Zbigniew Bujak, qui aurait été opérée à cinq heures du matin par une unité spéciale des services de sécurité (police politique). Selon l'hebdomadaire, M. Bujak, surpris, n'aurait pas opposé de résistance, mais aurait présenté des faux papiers, *« n'avouant son identité qu'après une série d'analyses de la police démontrant qu'il s'agissait bien du dirigeant de la TKK, recherché depuis le 13 décembre 1981 »*.

L'hebdomadaire publie une photographie de M. Bujak au moment de son arrestation, sur laquelle il est parfaitement méconnaissable. Pour ses rencontres avec des journalistes ou des syndicalistes occidentaux, M. Bujak « reprenait » ses propres traits, portant, selon toute apparence une perruque semblable à sa propre chevelure d'autrefois.

Par ailleurs, les deux anciens conseillers de M. Lech Walesa, MM. Tadeusz Mazowiecki et Bronislaw Geremek, continuent à être « entendus » au ministère de l'intérieur en qualité de témoins, à la suite de l'arrestation de M. Bujak. M. Geremek a été convoqué pour un neuvième interrogatoire, mardi 17 juin, jour où il devait donner une conférence au grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris.

Etranger

MALTE : à la veille de l'invasion touristique

La course à l'eau douce

On n'avait pas vu cela depuis les chevaliers de l'Ordre souverain. L'île de Malte a « importé » de l'eau douce. Elle a pourtant l'usine de dessalement la plus moderne du monde, mais s'est aperçue trop tard que la soif était proche...

LA VALETTE
de notre envoyé spécial

DEPUIS plusieurs mois, les Maltais vivent dans la hantise de l'eau. Avant même que la saison touristique ne batte son plein, ce qui a pour effet de doubler *la population des trois îles* (325 000 habitants), les coupures se multiplient, et l'eau dite « potable » prend parfois un goût saumâtre. « *Nous avons des coupures tout le temps depuis quatre mois*, explique un habitant de Msida. *Parfois, ils nous coupent à trois reprises dans la même journée, ou nous n'avons droit qu'à un filet d'eau.* » Un autre père de quatre enfants se plaint de devoir acheter chaque jour quatre bouteilles d'eau minérale, ce qui lui coûte une livre maltaise (environ 20 F). Mais que fait donc le gouvernement ?

Tant et si bien que, en mai dernier, les habitants de Sliema — un faubourg résidentiel de La Valette, — ont manifesté leur mécontentement en défilant dans les rues aux cris de « *Donnez-nous de l'eau* », escortés par les députés du Parti nationaliste (opposition). On leur a promis une nouvelle usine de dessalement d'eau de mer, mais elle n'entrera en service qu'en juillet, et la population est lasse d'attendre. Un comble : le gouvernement maltais a dû importer à grands frais — « *plus cher que l'essence* », disent les mauvaises langues — de l'eau douce en provenance de Sicile. Des cargos-citernes qui approvisionnent habituellement les îles italiennes perdues comme Lampedusa, à un lancer de missile de Tripoli, se sont relayés pour remplir les réservoirs de La Valette. « *On n'avait pas vu ça depuis le temps des chevaliers* », répète-t-on autour des cales sèches du port. Au dix-septième siècle, les chevaliers de Malte faisaient parfois venir de Sicile des vaisseaux chargés d'eau pour compléter les réserves de leur forteresse, normalement approvisionnée par un aqueduc.

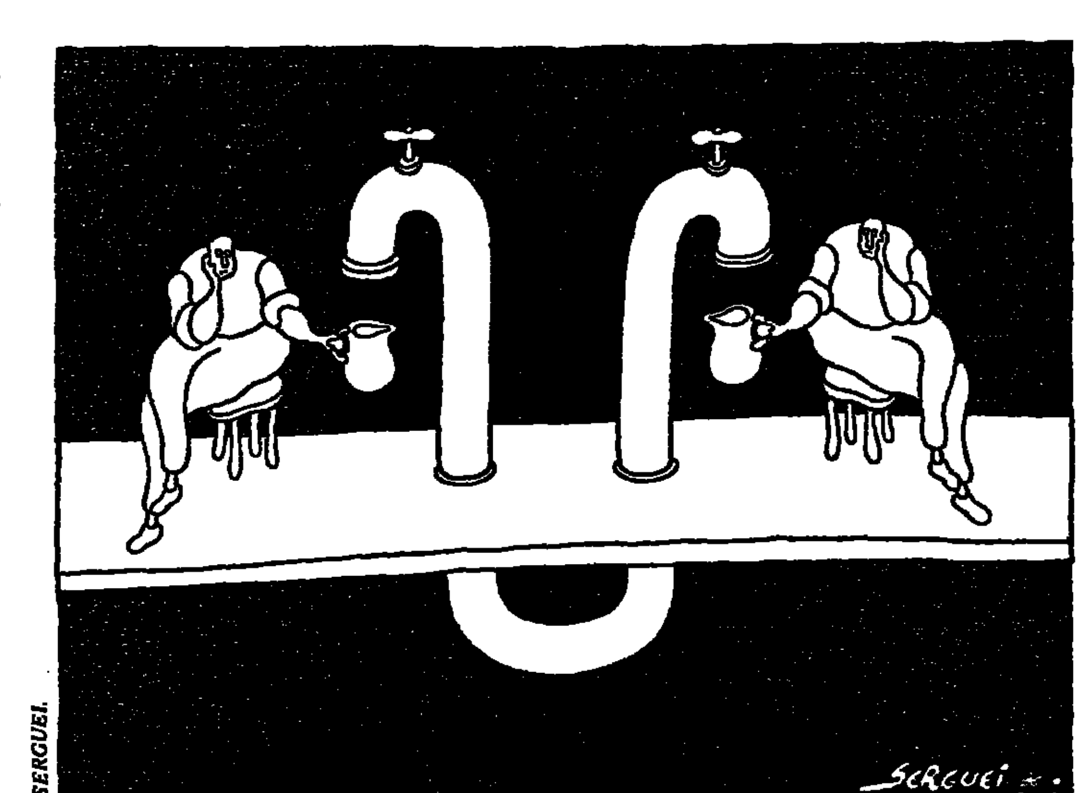
En fait, les Anglais, eux aussi, ont eu recours à cette extrémité en 1944 lorsque l'île dut héberger une masse de soldats britanniques. Mais qu'importe : ce dernier achat d'eau italienne passe pour un aveu d'impuissance de l'autorité, c'est-à-dire de l'Etat maltais. Le quotidien d'opposition *The Democrat* n'a pas hésité à mettre au compte du gouvernement Misfud Bonnici, héritier direct de l'ancien premier ministre travailliste Don Mintoff, la pénurie d'eau constatée selon lui depuis sept ans. Il titrait carrément un éditorial : « *La honte de l'eau : un phénomène socialiste !* », en expliquant que, après avoir tenté d'étrangler l'enseignement catholique et les hôpitaux privés en chassant les « Blue Sisters », les travaillistes étaient incapables de distribuer équitablement les ressources en eau. Un comble pour des partageux !

Cent trous dans le caillou

« *Nous avons toujours eu un problème d'eau*, corrige Peter Inglot, universitaire aujourd'hui en poste à Milan. *C'est inévitable dans un pays qui compte plus de mille habitants au kilomètre carré — la plus forte densité après Monaco ou Gibraltar — et qui ne reçoit que 470 millimètres de pluie par an !* » Il est vrai que Malte, récif de calcaire blond à fleur de Méditerranée, n'a ni montagne, ni fleuve, ni lac, ni source permanente. Les rares torrents qui se forment après l'orage se tarissent en trois jours. Ce caillou sec ne doit sa prospérité qu'à sa configuration — un port immense en eau profonde — et à sa position géographique — une tour de contrôle entre les deux moitiés de la Méditerranée. De l'eau salée partout alentour, mais très peu d'eau de pluie, à la différence d'îles comparables comme les Bahamas ou Curaçao, dans l'Atlantique, où le climat tropical apporte son ondée quasi quotidienne. « *Aux Antilles, les gens ont des citernes pour recueillir l'eau de pluie et ils s'en servent*, constate Antoine Riolo, ingénieur du gouvernement maltais. *Ici, la loi fait obligation à chacun, hors des grandes agglomérations, de construire et d'entretenir une citerne. Mais depuis que les gens ont l'eau courante au robinet, ils ont tout laissé tomber. Une citerne qui ne se remplit que trois mois par an et dont il faut boire l'eau bouillie, ça ne vaut pas l'entretien.* »

D'où vient donc l'eau que boivent les Maltais ? Pour les trois quarts, du sous-sol. L'eau de pluie qui ne ruisselle pas jusqu'à la mer ou qui ne s'évapore pas au soleil s'infiltre dans le sol calcaire par percolation. Lorsqu'elle bute sur une couche d'argile, elle forme une poche où l'on puise à faible profondeur avec de simples éoliennes — Malte ne manque pas de vent. Lorsqu'elle ne rencontre pas de roche imperméable, l'eau de pluie pénètre jusqu'au niveau de la mer, où le sol saturé d'eau la retient. Elle forme la nappe phréatique d'où les Maltais tirent l'essentiel de leur eau douce. On la recueille par forage — une bonne centaine de trous ont été creusés dans la seule île de Malte — ou par pompage dans des galeries souterraines qui drainent la nappe aquifère, grâce à un réseau de trente-six kilomètres de long.

Pour faire l'appoint, cependant, il faut recourir à l'eau de mer. En 1881 déjà, les Anglais avaient construit pour leur garnison une première usine de dessalement par distillation au charbon. Ses cheminées de brique rose se dressent toujours au pied des remparts de La Valette. Mais on a attendu 1966 pour installer une usine moderne, couplée avec une centrale thermique dont on récupère une partie de la vapeur. Sise à Marsa, au fond du port, l'usine occupe une position stratégique au cœur de la grande agglomération maltaise : pour la matière première, il lui suffit de pomper l'eau de mer, à ses pieds, et le mazout du flanc des pétroliers à quai. La production — eau et électricité — va directement aux consommateurs qui cernent l'usine. Trois autres unités de ce type ont été mises en service entre 1966 et 1968, fournissant chacune entre 4000 et 5000 mètres cubes d'eau potable par jour.



SERGUEI.

Mais cette eau revient cher, car il *faut plus d'une tonne de fioul pour* fabriquer 200 mètres cubes. On songe donc à un procédé américain de filtration d'eau de mer sous pression, à travers une simple membrane, ce qu'on appelle « osmose inverse ».

Rupture de contrat

En 1971, cependant, le travailliste Don Mintoff arrrive au pouvoir et rompt les contrats passés avec des entreprises américaines. Finie la colonisation étrangère, on revient aux techniques nationales ! Au risque d'épuiser la nappe phréatique et d'y introduire l'eau de mer ambiante, il lance une grande campagne de forages. Il fait aussi installer une conduite d'eau entre l'île de Gozo, plus verte, et Malte, la grande sœur. Rien n'y fait. Le manque d'eau persiste. On accuse alors les fuites du réseau de distribution, aujourd'hui hors d'âge. Mais aucun expert n'a pu jusqu'à présent évaluer avec précision le volume d'eau perdu en chemin. Et il faudra des années pour remettre le réseau en état.

Le gouvernement de M. Misfud Bonnici se résout donc à commander les fameuses usines à « osmose inverse. » La première est implantée en 1982 à Ghar-Lapsi, sur la côte sud. C'est aujourd'hui la plus grosse usine de dessalement du monde — 200 000 mètres cubes par jour — à fonctionner selon ce procédé. Société californienne appartenant au groupe français de la Compagnie générale des eaux, elle utilise des membranes brevetées Du Pont de Nemours, des tuyauteries italiennes, des équipements électriques anglais, et des pompes françaises Guinard. L'usine produit aujourd'hui le mètre cube d'eau douce à environ 4,50 F, soit beaucoup moins cher que les vieux distillateurs de Marsa, pourtant convertis au charbon depuis la crise du pétrole.

Hélas ! cette formule d'avenir a pris dix ans de retard lors de la décision. La soudure est difficile avec la mise en route des autres unités. Et il a fallu importer de l'eau sicilienne pour compenser deux jours de fermeture à Ghar-Lapsi, dus à une simple révision. Ironie du sort : le gouvernement maltais, aidé par le Conseil de l'Europe, vient d'inaugurer en grande pompe à La Valette le Centre européen de gestion de l'eau ! Sans être forcément un modèle, Malte reste un lieu privilégié pour l'expérimentation de terrain...

ROGER CANS.

SOUDAN : le déclin du Sud « redivisé »

Le paradis perdu de Juba

Au Soudan, le Sud, où se poursuit la guérilla contre le Nord, a été « redivisé » en trois provinces. Du coup, la ville de Juba, naguère relativement prospère, a pris la voie d'un déclin qui s'accélère.

JUBA
de notre envoyé spécial

El Geneina
El Facher
El-Obeid
El-Dueim
Wad Medani
Kosti
BLANC
NIL BLEU
Lac Tana
Nyala
SUD-DARFOUR
SUD-KORDOFAN
El-Damazin
Nil Bleu
Kadugli
HAUT-NIL
Malakal
BAHR-EL-GHAZAL
El Nasser
ÉTHIOPIE
CENTRAFRIQUE
Wau
JONGLEI
Akobo
Rumbek
Bor
Pibor Post
EQUATEUR
EST-EQUATEUR
Yambiyo
Juba
Torit
Kapoéta
ZAÏRE
Nimulé
KENYA
OUGANDA
0 200 km

VUE d'avion, la capitale de l'Equatoria ressemble à un coin de paradis, perdu au milieu d'une végétation luxuriante contrastant avec le désert qui enserre et étouffe Khartoum. Une fois arrivé, on s'aperçoit vite que l'endroit, à l'image des bâtiments vieillots de l'aéroport, tombe en décrépitude.

Le Juba Hotel, au style colonial britannique, qui, dans les années 50, accueillait les passagers milliardaires de l'Imperial Airways dont les appareils — les fameux Flying Boats — reliaient Southampton à Capetown, n'est plus qu'une auberge poussiéreuse aux murs craquelés, crasseux et ruisselants. Ses chambres mal éclairées, ses ventilateurs en panne, son mobilier vétuste et branlant font fuir les voyageurs, qui préfèrent le confort réduit mais propret des bungalows du *Sudan Council of Churches.*

« *Que voulez-vous*, dit Mgr Paulin Lucudu, l'archevêque catholique de Juba, *nous vivons une période de totale insécurité, et la plupart des projets de développement ont été peu à peu abandonnés. Les hôpitaux manquent de médicaments, les salaires des instituteurs ne sont plus assurés et l'administration est pratiquement inexistante. Les gens commencent à mourir de faim et le bétail est décimé par les pillards.* »

Un rapide tour de ville permet de vérifier l'exactitude de ces propos pessimistes. Juba, qui fut, il y a quelques années, la capitale régionale du Soudan du Sud, n'est plus qu'une grosse bourgade africaine en léthargie. Hormis quelques quartiers relativement privilégiés où l'on trouve les pavillons et villas habités par les ministres de la province et les fonctionnaires internationaux, logés dans des *compounds* gardés en permanence par des indigènes armés d'arcs et de flèches, l'ensemble de la population vit dans des maisons à un étage délabrées, et surtout dans des cases africaines (tukuls) dépourvues d'eau, d'électricité et de latrines. Les habitants, pour la plupart des squatters venus des villages environnants, plus de 90 % de la population, vivent au milieu de myriades de mouches et de déjections.

Le « ventre de l'éléphant »

Dans les rues des quartiers populeux, à l'entrée des bars qui prolifèrent — l'interdiction imposée par la charia (loi islamique) n'a jamais été respectée dans le Sud — aux portes des églises, des mendiants — femmes, enfants et vieillards — tendent les mains, et souvent des moignons rongés par la lèpre qui sévit dans toute la province de l'Equatoria. Kator, le plus dense des quartiers populeux, qui est appelé aussi Kirch-El-Fil (en arabe, le « ventre de l'éléphant »), rassemble trente-huit groupes tribaux dans des tukuls particulièrement misérables.

A la tombée de la nuit, Juba est plongée dans une obscurité quasi totale, percée ici et là par la lueur des phares des voitures et la lumière des villas des nantis qu'éclairent des groupes électrogènes. Il y a trois mois, deux des turbines de la centrale électrique sont tombées en panne, les employés ayant « oublié » de les lubrifier. Pour obtenir des pièces détachées, introuvables au Soudan, il a fallu demander à Khartoum, qui tient les cordons de la bourse, des devises étrangères, processus qui peut prendre beaucoup de temps. L'obscurité continuera donc à régner à Juba au moins encore jusqu'à la fin de l'année, d'après les estimations les plus optimistes. En attendant, ceux qui peuvent s'offrir des groupes électrogènes parviennent seuls à s'éclairer et à faire fonctionner leurs réfrigérateurs... quelques heures par jour, car l'essence est rare.

D'autres, plus astucieux, « *se sont branchés* » sur l'unique génératrice de la centrale encore en fonction et qui dessert en priorité l'hôpital public de Juba, « *cour des miracles où l'on n'entre que pour mourir* » selon les habitants de la ville. Le « Sabah Hospital for Children », un don des Koweïtiens, est doté d'un équipement médical adéquat mais n'offre pas assez de lits pour pouvoir faire face aux besoins d'un pays où la mortalité infantile est particulièrement élevée.

Au faîte de la gloire de Juba, alors capitale régionale du Sud, la population était estimée à environ 150 000 personnes. Depuis la « *redivision* » du Sud *en trois provinces* distinctes (Equatoria, Haut-Nil et Bahr-El-Ghazal), décrétée en 1981 par l'ancien président Nemeiry, Juba a périclité et ne compte guère plus de 90 000 habitants. Les « redivisionnistes », pour la plupart des hommes politiques appartenant à l'ethnie dominante dans l'Equatoria des Baris, espéraient que l'éviction des Dinkas, ces nilotiques que l'on accuse ici d'être « *dominateurs et sûrs d'eux-mêmes* », des postes qu'ils occupaient dans les bureaux ministériels et administratifs résoudrait comme par miracle tous les problèmes de la province. C'est exactement le contraire qui s'est produit, et la « redivision » a été le premier pas d'un long et inexorable processus de déclin. Certes, les politiciens baris ont profité du départ des Dinkas en occupant les postes rendus vacants mais, dans l'ensemble, *l'Equatoria et sa capitale n'ont* tiré aucun bénéfice de ce chassé-croisé ethnico-administratif.

Juba, qui était devenue un centre d'affaires relativement prospère, a perdu son attrait pour les commerçants de Malakal et de Wau. Ils ont fui la véritable « chasse aux sorcières » organisée contre tous ceux qui n'étaient pas originaires de l'Equatoria. En même temps, les *Equatoriens qui occupaient des positions* lucratives à Bahr-El-Ghazal et dans le Haut-Nil ont dû, par mesure de réciprocité, regagner Juba, *créant ainsi un grave problème de* chômage, notamment parmi les instituteurs.

Depuis, la situation économique s'est aggravée avec l'apparition, fin 1984, de la guérilla à l'est de l'Equatoria. L'hôpital militaire moderne, situé près des casernes de l'armée, au sud-ouest de Juba, serait débordé par les nombreux blessés d'un « *front* » qui se rapproche lentement *mais inexorablement* de la capitale de l'Equatoria. Paradoxalement, rien dans les rues paisibles de la ville, où l'on ne rencontre pratiquement pas de militaires en armes, ne semble révéler cette menace. Pourtant, la rébellion fait tache d'huile dans la partie orientale de la province, et pourrait asphyxier toute la vie économique de la région.

Les rebelles ont déjà coupé l'unique voie fluviale qui, par Kosti, reliait le Soudan du Nord à Juba, accessible à partir de Khartoum par la seule voie aérienne. Quatre avions-cargos y déversent toutes les semaines du matériel, de l'équipement, du carburant et des produits alimentaires en grande partie destinés à l'armée. Les rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (ALPS) sont particulièrement actifs autour des villes de Kapoéta et de Torit, qu'ils assiègent pratiquement, et ils viennent tout récemment encore d'occuper plus au sud l'importante agglomération de Magwé, entre Nimulé et Torit.

Les opérations de l'ALPS à l'est de Juba ont créé dans ce secteur une instabilité chronique et un état d'insécurité permanent qui ont contraint la plupart des organisations charitables internationales à arrêter ou à réduire leurs activités. D'autre part, l'anarchie et l'absence des forces gouvernementales, qui évitent de se heurter de front aux *rebelles*, ont permis à certains groupes tribaux de régler leurs comptes avec leurs adversaires traditionnels. C'est ainsi que les Acholis, qui vivent à cheval sur la frontière du Soudan et de l'Ouganda, ont lancé vers la mi-avril une série d'attaques sanglantes contre seize des dix-sept camps de réfugiés ougandais gérés par le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies. Ils voulaient apparemment en découdre avec les Madis, leurs voisins et adversaires traditionnels, qui peuplent ces camps depuis 1981. *On estime à* près d'une cinquantaine de milliers le nombre de réfugiés ougandais qui ont été ainsi chassés de leurs habita*tions*.

« Notre frère Garang »

Regroupés dans des centres de transit, ils ont été autorisés à regagner leurs villages *respectifs* en Ouganda, où ils ont été accueillis en grande pompe par les nouvelles autorités révolutionnaires du pays.

Première conséquence de l'irruption de la guerre civile dans l'Equatoria, la désorganisation des voies de *communication et de ravitaillement* de la province a provoqué la montée en flèche des prix des marchandises de première nécessité et des denrées alimentaires essentielles, dont certaines ont augmenté de près de 200 % en l'espace de quelques mois. Les difficultés de la vie quotidienne ont fini par créer au sein de la population un certain désenchantement à l'égard de la classe dirigeante, composée essentiellement de « redivisionnistes » impénitents. Ces derniers ont empêché l'an passé l'installation à Juba du Haut Comité exécutif nommé par Khartoum pour gouverner l'ensemble du Sud, en menaçant de prendre le maquis.

Dans l'imagerie populaire, le chef des rebelles, John Garang, occupe désormais la place d'un Robin Hood sud-soudanais, le « *seul à faire quelque chose pour la cause du Sud* », entend-on répéter partout. « *Notre frère Garang nous est proche et nous avons besoin de lui. D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles il se bat et que nous partageons est d'assurer l'égalité des droits entre le Sud et le Nord, notamment le droit de l'homme noir d'être élu président du Soudan* », nous dit le chapelain général de l'archevêché anglican de Juba, Michael Lugör. Il reconnaît volontiers écouter régulièrement la radio des rebelles, qui émet tous les après-midi entre 15 et 16 heures. Il n'est d'ailleurs pas seul à se mettre à l'écoute de « radio Garang », et les autorités locales ont dû inaugurer tout récemment une radio « anti-Garang ».

Le sentiment anti-nordiste est alimenté par la menace que fait peser la charia, même « gelée », sur le Sud et par certaines maladresses commises par les autorités du Nord. C'est ainsi que les étudiants du Sud (chrétiens ou animistes) sont minoritaires à *l'université de Juba (400* sur un total de 900), où les militants islamiques du Daawa local agissent comme s'ils étaient en territoire conquis. « *Ils ne voient pas en nous des êtres humains* » nous dit, à brûle-pourpoint, un étudiant originaire de Malakal, tout en admettant que le comportement des étudiants du Nord qui font partie de l'Alliance démocratique est diamétralement opposé.

Provocation ou inconscience ? On construit en plein centre de cette ville en voie de délabrement un imposant centre islamique, financé par le Koweït, avec mosquée, école coranique, dispensaire, bibliothèque, salle de conférences, etc. Les habitants de Juba, dont seulement 8 % sont musulmans, commencent déjà à murmurer contre cette initiative d'autant plus fâcheuse qu'il existe déjà cinq mosquées pour les quelques milliers de musulmans, pour la plupart des marchands venus du Nord, qui vivent dans la cité.

JEAN GUEYRAS.

Etranger

Selon le « New York Times »

Moscou accepterait de ne plus compter les bombardiers américains en Europe parmi les armes stratégiques

Washington *(AFP)*. – L'URSS a proposé aux Etats-Unis de ne plus considérer les chasseurs-bombardiers américains en Europe comme des armes stratégiques, affirme, vendredi 13 juin, le *New York Times*, révélant les détails de la dernière proposition soviétique à la conférence de Genève.

En échange de cette concession, réclamée depuis des années par Washington, Moscou proposerait que le nombre total des charges nucléaires stratégiques soit fixé, pour chacune des deux superpuissances, à huit mille, contre dix mille à douze mille actuellement de chaque côté.

L'URSS, rappelle le *New York Times*, insistait auparavant pour cataloguer comme armes *stratégiques* les quelque mille sept cents avions F-111, A-6, F-16 et F-4 déployés en Europe ou sur des porte-avions de la VI[e] flotte, en s'appuyant sur le fait que ces appareils, capables de transporter des bombes nucléaires, pouvaient frapper le territoire soviétique.

Moscou serait en outre disposé à abandonner son opposition aux missiles de croisière déployés sur des navires de surface. Les Etats-Unis prévoient d'en installer sept cents équipés d'ogives nucléaires, pour frapper des objectifs terrestres. Ces missiles de croisière seraient cependant inclus, si Washington accepte la nouvelle offre soviétique, dans le nouveau total de huit mille armes nucléaires stratégiques, indique le quotidien américain.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déclaré vendredi que le traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques n'était plus adapté, et qu'il serait avantageusement remplacé par un système de *« modération mutuelle »* de la part des Etats-Unis et de l'URSS.

M. Shultz s'est attaché à expliquer, au cours d'une conférence de presse retransmise par satellite depuis Washington dans plusieurs capitales européennes, que l'abandon du traité SALT-2, évoqué depuis quelque temps par le gouvernement Reagan, ne signifiait pas que les Etats-Unis entendaient relancer la course aux armements. Mais il a réaffirmé la thèse américaine, selon laquelle Moscou avait violé cet accord et qu'il n'était *« pas possible d'avoir un traité qui soit violé par une des parties et respecté par l'autre »*.

Le chef de la diplomatie américaine a, d'autre part, réservé un accueil de principe favorable aux différentes propositions en matière de désarmement conventionnel, nucléaire et spatial formulées cette semaine par les pays du pacte de Varsovie, estimant que, au-delà de tout *« souci de propagande »*, il s'agissait là d'un *« signe positif »*.

On annonce également à Washington que le président Reagan prononcera jeudi 19 juin un discours sur le désarmement au lycée de Glassboro (New-Jersey), où s'était déroulé le sommet américano-soviétique de juin 1967 entre Lyndon Johnson et Alexeï Kossyguine. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a expliqué que *« le moment était venu de se rappeler cette conférence et de présenter ce que nous espérons réaliser »* dans le domaine du désarmement. Le sommet de Glassboro, tenu à un moment de tension croissante avec l'escalade de l'intervention américaine au Vietnam et la guerre au Proche-Orient, n'avait pas abouti à un accord entre les deux superpuissances. Mais cette rencontre avait ouvert la voie à la négociation du premier accord SALT, signé lors du sommet suivant, à Moscou en 1972.

URSS

L'amateur d'art Georgui Mikhailov condamné à six ans de camp

LYON
de notre correspondant régional

L'amateur d'art Georgui Mikhailov, quarante-deux ans, a été condamné, mardi 10 juin, à une peine de six ans de camp *« à régime strict »* – pour escroquerie causant préjudice à l'Etat – par un tribunal de Leningrad. L'épouse française du physicien, à qui était reprochée la détention d'œuvres d'art *« non conformistes »* (*le Monde* du 29 mai), M[me] Véronique Marchal, réside à Villeurbanne. Fait exceptionnel, grâce à un soutien diplomatique très actif du gouvernement français, elle a pu assister à la dernière semaine des audiences d'un procès-marathon qui s'est prolongé du 22 mai au 10 juin.

M. Mikhailov a toujours nié avoir *« tiré un quelconque profit de son activité de collectionneur »*. Dans son petit appartement de Leningrad, M. Mikhailov exposait des tableaux dont il faisait aussi des reproductions photographiques. Il avait déjà purgé – pour l'essentiel, en Sibérie extrême-orientale – une peine de quatre ans d'emprisonnement pour *« trafic illégal d'œuvres d'art »* à la suite d'une première arrestation le 21 février 1979.

En apprenant la condamnation, M. Charles Hernu, député du Rhône et maire de Villeurbanne a décidé d'appliquer une mesure envisagée le jour même de l'annonce de ce jugement : la charte de jumelage de sa ville avec Moghilev – une ville de Biélorussie de trois cent mille habitants – a été dénoncée.

CLAUDE RÉGENT.

Un échec pour le roi Hussein de Jordanie

La rencontre syro-irakienne est ajournée « sine die »

La rencontre amorçant une réconciliation qui devait avoir lieu vendredi 13 juin entre les chefs des diplomaties irakienne et syrienne, MM. Tarek Aziz et Farouk El Chareh, a été ajournée *« afin de permettre de plus amples consultations »*.

Cet ajournement constitue un échec personnel pour le roi Hussein de Jordanie, qui s'est dépensé sans compter pour favoriser un rapprochement entre les frères ennemis baasistes. Sans doute pour forcer la main aux deux parties, le souverain hachémite avait annoncé mercredi dans une interview au *Washington Post* que les ministres des affaires étrangères d'Irak et de Syrie avaient accepté de se rencontrer vendredi à leur frontière commune, au « point de sécurité » de Tanaf, en un secteur appelé Oum-al-Chammat côté irakien et Abou-Chammat côté syrien. Cependant, aucune confirmation n'était venue de Bagdad ou de Damas, où les autorités observaient un mutisme total à propos des déclarations du roi Hussein. En visite à Paris, M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, avait affirmé au cours de sa conférence de presse de mercredi que les efforts en vue de réconcilier les deux pays n'étaient encore qu'*« à leur début »* et qu'il restait encore beaucoup à faire dans cette voie.

L'annonce de l'ajournement de la rencontre, faite par Amman, intervient au lendemain de l'entretien que le vice-ministre des affaires étrangères iranien, M. Mohammed Ali Besharati, avait eu à Damas avec son collègue syrien, M. Abdel Halim Khaddam. A l'issue d'une conversation de plusieurs heures, les deux hommes avaient annoncé que l'Iran et la Syrie s'étaient engagés à maintenir et à préserver les *« intérêts stratégiques »* communs. On apprenait également de source sûre que Téhéran avait récemment repris les livraisons de pétrole à la Syrie.

Les relations entre les deux pays s'étaient détériorées dès 1966 en raison de différends idéologiques, puis amélioré en 1978, lorsque Syriens et Irakiens avaient signé, avec la plupart des pays arabes, un accord en vue de boycotter l'Egypte qui venait de signer les accords de Camp David. Par la suite, les relations entre Damas et Bagdad s'étaient à nouveau tendues, et le président Saddam Hussein avait publiquement accusé les Syriens d'avoir soutenu une *« conspiration »* au sein du parti Baas irakien contre le régime de Bagdad. – *(AFP, UPI)*.

● **LES OTAGES AMÉRICAINS AU LIBAN.** – Le président Reagan a déclaré, vendredi 13 juin, que les efforts visant à obtenir la libération des cinq otages américains au Liban venaient d'essuyer un échec. *« Nous avons eu une grande déception. La piste que nous avions suivie et par laquelle nous pensions réussir a été un échec. »* Le président américain n'a pas voulu révéler les démarches entreprises : *« C'est quelque chose dont nous préférons ne pas parler,* a-t-il précisé, *parce que nous pourrions essayer la même piste de nouveau. »* Dans la soirée, la chaîne de télévision NBC a indiqué que M. Reagan faisait allusion à *« des contacts avec l'Iran »*.

ARGENTINE : quatrième grève générale en un an

Le gouvernement et les syndicats campent sur leurs positions

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

L'Argentine a célébré, vendredi 13 juin, par une nouvelle grève générale, le premier anniversaire du plan austral de redressement économique. La sixième depuis le retour de la démocratie en Argentine, il y a deux ans et demi, la quatrième en un an.

Le mouvement, convoqué par la centrale syndicale unique CGT (Confédération générale du travail, péroniste), a été suivi à 90 % dans l'industrie et les transports. L'administration publique, les banques et les bureaux ont fonctionné au ralenti. Une bonne partie des commerçants, favorisés par la récente libération des prix, ont ouvert leur boutique, gardant presque aux rues de la capitale leur animation coutumière.

Au total, un succès pour la CGT, mais sans que l'on puisse en tirer des conclusions définitives. Elle n'avait convoqué aucune manifestation,et n'a donc pas « exempté » de grève les transports en commun. Vendredi, la difficulté matérielle de se rendre sur les lieux de travail a favorisé l'absentéisme.

Pour éviter les grèves à répétition, le gouvernement radical a tenté depuis un an diverses stratégies. Sans succès.

Négociation : de portes claquées en réconciliations, le dialogue est resté au point mort. Menace : ni les spéculations sur une éventuelle réglementation du droit de grève ni les velléités gouvernementales de vouloir priver la CGT de la puissance financière que représente la gestion des *obras sociales* (Sécurité sociale), n'ont effrayé le syndicat.

Le gouvernement n'a pas dévié de sa route, et rien n'indique qu'il s'y prépare. Les officiels se félicitent des résultats acquis. L'inflation de plus de 1000 % annuels dont était affligé le pays en juin 1985, et qui aurait vraisemblablement atteint 1 700 % cette année, a été réduite à un petit 43,6 % au cours des douze derniers mois. Le président Alfonsin n'a d'ailleurs pas hésité à qualifier son plan de *« succès complet, presque miraculeux »*.

« Non au FMI »

Mais la majorité des Argentins ne veulent plus payer le prix d'une telle victoire. D'autant que la récente libération des prix a rendu encore plus douloureux le contrôle strict des salaires, qui n'ont été augmentés que de 13,5 % en un an. Il faut aujourd'hui trois salaires minimums pour acheter le panier de la ménagère.

Le gouvernement nie que le pouvoir d'achat réel ait diminué. Au ministère du travail, on affirme au contraire qu'il a augmenté de 13 % au premier trimestre de cette année par rapport au deuxième trimestre de 1985, avant le lancement du plan austral.

Cela ne l'empêche pas d'être conscient de l'injustice apparente d'une telle mesure. Elle se justifie par ce que les radicaux ont appelé la « deuxième phase » du plan, la réactivation économique. L'augmentation des prix et des tarifs a provoqué à la fois une amélioration des recettes fiscales et une réduction du déficit budgétaire. Elle devrait à terme relancer la production et l'emploi.

Les premiers résultats positifs sont déjà annoncés : augmentation du produit intérieur brut et réactivation industrielle sont les nouveaux arguments avancés par les sources officielles, qui conviennent que les indices en ce sens sont encore trop faibles pour être ressentis dans la vie quotidienne, mais s'y accrochent pour prêcher l'espoir et la patience. Deux concepts dont ni la CGT, ni l'opposition péroniste, ni même la majorité de l'opinion publique ne veulent plus entendre parler.

Pourtant, dans le concert des critiques, aucune voix ne propose une solution crédible et réaliste de rechange.

Les opposants se retranchent derrière le slogan *« Non au FMI »* pour éluder le problème de la dette extérieure. Bien réel pourtant, puisque celle-ci elle s'élève à quelque 50 milliards de dollars. Le président Alfonsin a estimé qu'elle augmentait dans des proportions acceptables et que, bon an mal an, les intérêts avaient été à ce jour payés ou refinancés en temps voulu.

Un *satisfecit* toujours susceptible d'être remis en cause. Ainsi, la mission Argentine qui est partie au début de la semaine pour Washington négocier la dernière tranche de 90 millions de dollars du crédit *stand-by* (correspondant au dernier trimestre qui se terminait en mars dernier) n'est pas très sûre de l'obtenir. Le FMI n'a pas fait, en tout cas, un rapport favorable.

Une raison supplémentaire pour que les critiques de l'opposition trouvent un écho auprès d'une opinion publique qui voudrait croire qu'il suffirait de choisir *« entre le FMI et la patrie »*, comme le proclame une des nombreuses affiches de la CGT.

Conséquence, la popularité du chef de l'Etat s'est effritée. Même si elle se maintient au-dessus de la barre des 50 %, elle a baissé de dix points en un an, selon des sondages d'instituts privés. Mais il n'a pas encore de quoi être terrorisé. Selon le mêmes sondages, il reste toujours pour les Argentins le *« meilleur président possible »*, loin devant son plus proche concurrent, le péroniste Carlos Menem.

CATHERINE DERIVERY.

● **HAITI : accroissement de l'aide américaine.** – Le gouvernement américain a débloqué une aide supplémentaire pour Haïti de 20 millions de dollars ont annoncé vendredi 13 juin, à Washington, le ministre haïtien de la justice, M. François Latortue, et le département d'État. Cette somme, destinée à assister les nouvelles autorités haïtiennes dans leurs efforts en vue du rétablissement des finances publiques et de la démocratie, viendra s'ajouter aux 60 millions de dollars déjà prévus dans le budget américain.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Nouvelles rafles dans deux quartiers ouvriers

Santiago-du-Chili. – Quelque deux mille six cents personnes ont été arrêtées, vendredi 13 juin, par la police et l'armée dans deux quartiers ouvriers de la banlieue de Santiago au cours d'une rafle destinée, selon les autorités, à démanteler les foyers de subversion et de délinquance. Soixante-dix-huit personnes ont été maintenues en détention pour des délits divers, a précisé la police.

Cette nouvelle rafle visait les quartiers Santa-Julia et Villa-O'Higgins, au sud de la ville. Trente-trois autres quartiers de la banlieue ouvrière de la capitale chilienne ont été ratissés entre la fin avril et la mi-mai, et quinze mille personnes arrêtées et interrogées par la police, a indiqué la commission chilienne des droits de l'homme. – *(AFP.)*

Népal

M. Marich Man Singh premier ministre

Katmandou. – M. Marich Man Singh a été élu premier ministre du Népal, vendredi 13 juin, son rival, M. Rajeswore Devkota, n'ayant pas reçu le soutien nécessaire au Parlement pour accéder à cette fonction. M. Singh, âgé de quarante-quatre ans, a obtenu les voix de cent dix-huit des cent quarante membres du Panchayat (Parlement). Cent douze membres de l'Assemblée législative ont été élus le 12 mai, et les vingt-huit autres ont été désignés, depuis, par le roi Birendra (*le Monde* du 27 mai).

Près des deux tiers des députés élus le mois dernier, des nouveaux venus, ont demandé une libéralisation du système politique du pays mis en place il y a plus de vingt ans, ainsi que des réformes économiques, afin de créer des nouveaux emplois. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

Nouveaux massacres

Colombo. – Un hélicoptère d'assaut de l'armée a détruit trois minibus et tué au moins vingt-six personnes d'origine tamoule dans la localité côtière de Mannar (nord-ouest de Sri-Lanka). Selon le porte-parole du ministère de la sécurité nationale, les minibus étaient occupés par des séparatistes tamouls qui auraient ouvert le feu les premiers sur l'hélicoptère. Il n'était pas possible, vendredi 13 juin, dans la soirée, d'avoir une confirmation de cette information. Selon des résidents de Mannar joints par téléphone, les tirs de l'hélicoptère ont incendié les trois minibus.

D'autre part, vingt et un hommes, femmes et enfants ont été massacrés, vendredi, par des hommes vêtus de l'uniforme de l'armée sri-lankaise qui ont pris d'assaut leur village près de Trincomalee (nord-est de l'île), ont déclaré des habitants de la région. La plupart des maisons du village d'Ichchilampatti, à 35 kilomètres au sud de Trincomalee, ont été incendiées. Un officier a reconnu que les agresseurs portaient l'uniforme de l'armée, mais a déclaré que l'on ne savait pas encore s'il s'agissait de soldats ou d'hommes déguisés en soldats. Les tués sont dix-neuf Tamouls et deux musulmans, selon des habitants. – *(AP.)*

Thaïlande

Menace sur les réfugiés indochinois

Bangkok. – Le commandant Prasong Soonsiri, chef du Conseil national de sécurité, a annoncé, vendredi 13 juin, que la Thaïlande serait obligée de reconsidérer sa politique de transit offert aux réfugiés indochinois si les pays d'accueil, pour l'essentiel occidentaux, ne tenaient pas leurs promesses en matière de réinsertion. Il a déclaré que les représentants de la France, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des Etats-Unis et du Canada avaient décidé, au cours d'une réunion, d'accueillir, avant décembre, le plus grand nombre des quelque 25 000 réfugiés cambodgiens du camp de Khao-I-Dang, qui sont éligibles pour une réinstallation dans un pays tiers.

Ceux d'entre eux qui seront refusés devront rejoindre les quelque 250 000 Khmers installés dans des camps proches de la frontière cambodgienne et qui n'ont pas droit à l'immigration. Outre ces 250 000 Cambodgiens sans statut, la Thaïlande abrite actuellement 123 649 réfugiés indochinois candidats à une réinstallation dans un pays tiers. – *(AP.)*

Politique

M. Laurent Fabius en visite dans l'Isère

Descendu du piédestal...

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

M. Laurent Fabius est un *ancien premier ministre socialiste* parfait. Chaque député lambda n'entame pas, comme l'élu de Seine-Maritime, un tour de France qu'il conduit au rythme d'un département par semaine, mais le présidentiable Fabius fait la cour à la France profonde avec doigté pour couper court à tout reproche *de jeu personnel*. Laissant à M. Rocard les tournées provinciales aux allures de précampagne présidentielle, l'ancien chef du gouvernement s'emploie à montrer le visage d'un socialiste au-dessus de tout soupçon.

Vendredi 13 juin, c'était au tour de l'Isère, et particulièrement de Vienne, le fief de M. Louis Mermaz. Toute la journée, M. Fabius a répété que la tâche des hommes politiques est d'alterner *« la réflexion, l'action et le contact avec les populations »*. Au nom de ce principe, avant l'obligatoire banquet républicain à Grenoble, l'ancien hôte de Matignon a multiplié les réunions publiques où l'invité se prête au jeu des questions-réponses.

La mécanique Fabius y excelle. L'ancien premier ministre sait faire simple et trouver les formules qui soulèvent des murmures d'approbation dans un public attentif. L'éducation nationale ? Le gouvernement de la droite est en train de mettre *« cul par-dessus tête »*, tout ce que la gauche avait mis en place pour améliorer son efficacité. La privatisation de TF1 ? M. Fabius sait bien que les familles sont plus attachées à l'avenir de leurs enfants qu'au statut d'une chaîne de télévision. Alors, l'ancien premier ministre, qui montre pour la jeunesse et les enfants une attention constante, souligne que la télévision est devenue *« un éducateur presque aussi important que les familles et les maîtres d'école »* et qu'une télévision livrée aux *« marchands de soupe »* aurait, tôt ou tard, pour résultat *« une école à deux vitesses »*.

M. Fabius est méticuleusement fabiusien. Simple — *« je me livre à vous comme ça »*, dit-il à son auditoire les poignets joints comme s'ils étaient ligotés — et mesuré : *« Les forces conservatrices gouvernementales sont légitimes »*, dit-il, avant de plaider pour une opposition *« responsable »*.

Simple, mesuré, mais aussi... socialiste. M. Fabius n'offre aucune prise à un quelconque soupçon de tiédeur. *« Avant le 16 mars*, lance-t-il, *il était à la mode de demander quelle est la différence entre la gauche et la droite ? Trois mois après les élections et l'arrivée du gouvernement, ce type de question, je ne l'entends plus. »*

M. Fabius cogne dur sur un gouvernement qui mène *« une certaine politique de classe, car c'est bien de cela qu'il s'agit »*, et permet désormais de licencier sans contrôle les travailleurs *« par paquets de neuf »*. Un gouvernement qui *« ne parle de l'immigration que pour l'identifier à la délinquance, au banditisme et au terrorisme »*. *« La tradition de la France*, s'écrie M. Fabius, *s'appelle liberté, égalité, fraternité : nous ne voulons pas qu'on revienne au régime de Vichy. »*

L'ancien premier ministre évoque encore l'Afrique du Sud, l'Etat d'urgence et le renvoi à Prétoria par le gouvernement Chirac de l'ambassadeur qu'il avait rappelé à Paris, pour marteler : *« La tradition de la France, ce doit être non pas qu'on revienne sur les sanctions mais qu'on les renforce ! »*

Une définition meurtrière de « la léotardise »

Caustique pour ironiser sur les *« ministres qui commencent à marquer des buts contre leur camp »*, l'ancien condisciple du ministre de la culture est carrément cruel dans sa définition meurtrière de la *« léotardise »* : *« C'est à la fois un certain style et une certaine action. Je ne pense pas que faire de la politique, cela consiste à faire des pompes devant une caméra (...) On arrive à (...) une vision (...) de la politique où finalement il suffirait d'avoir une jolie dentition (...), un sourire large et quelques autres qualités pour passer pour un homme politique de premier plan. »*

Du chef de gouvernement, M. Fabius a gardé le ton et l'allure sérieuse ; du militant socialiste il a acquis le maintien modeste de celui qui œuvre d'abord pour le bien collectif. S'il parle du retour de la gauche aux « affaires », c'est à la première personne... du pluriel. Une fois, en tout et pour tout, il se laissera aller à glisser dans un micro à propos des bêtises du gouvernement : *« C'est la preuve que le pouvoir s'oublie assez vite. J'essaierai de m'en souvenir pour moi-même. »*

Le jeune homme lisse et parfait est descendu de son piédestal. Aujourd'hui, il est convaincu, confie l'un de ses proches, qu'il lui faudra autre chose qu'un « look » pour s'imposer. Il réfléchit et pense que le Parti socialiste tout entier doit réfléchir s'il veut non seulement revenir au pouvoir mais le conserver plus longtemps.

Un PS qui doit rester *« authentiquement socialiste »*, a-t-il lancé l'autre samedi à Massy (*le Monde* du 10 juin) à ses amis du courant A (mitterrandistes) auxquels *il a proposé une définition brevetée* Laurent Fabius. *« Oui ou non*, leur a-t-il dit, *notre parti continue-t-il à envisager une transformation de la société ? La réponse me paraît être évidemment oui. Je ne crois pas que nous devions poser cette transformation de la société comme une sorte de diamant vert accessible après beaucoup d'épreuves et facilement identifiable lorsqu'on l'aura découvert. Nous sommes partisans non pas seulement de l'égalité des chances mais de la multiplication des chances des individus face à un monde économique devenu lui-même formidablement mobile. Nous ne combattons pas seulement l'injustice matérielle mais l'injustice dans les relations du pouvoir. Nous proposerons un certain nombre de réformes en ce sens pour aller vers plus de démocratie économique et sociale, politique, culturelle. L'ensemble de ces réformes contribuera à transformer la société dans la fidélité à nos valeurs plutôt par lente mutation que lors d'un grand soir, et c'est en cela que nous sommes socialistes. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La discussion du collectif budgétaire

L'amnistie fiscale et douanière vivement contestée au Sénat

Une majorité qui soutient le gouvernement ; une opposition qui entend s'affirmer en tant que telle : banal ! Les uns accusent les autres *d'obstruction*, *ceux-ci reprochent à* ceux-là de porter atteinte aux droits du Parlement : naturel ! Que la forme — c'est-à-dire dans une enceinte parlementaire la procédure — soit mise à contribution pour exprimer des antagonismes de fond : traditionnel ! La discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986, qui s'est poursuivie au Sénat le vendredi 13 juin, conforte ces évidences.

A droite, la volonté de ne pas gêner le gouvernement conduit ceux qui voudraient malgré tout infléchir son action à renoncer à aller trop loin. Ainsi voit-on la plupart des amendements défendus retirés après des réponses qui ne sont, de la part du gouvernement, que des réponses de circonstance.

Un exemple parmi d'autres : **M. Pierre Ceccaldi-Pavard** (Union centriste, Essonne) demande que les contribuables, salariés ou non, puissent déduire de leurs revenus les sommes épargnées en vue de s'assurer une retraite. Puis il retire sa demande après que **M. Alain Juppé**, ministre chargé du budget, eut jugé que le sujet mérite *« une réflexion approfondie »*. Quand le même M. Ceccaldi-Pavard plaide, au nom du groupe centriste, pour un redressement du seuil d'imposition destiné à favoriser la transmission des *patrimoines en ligne directe*, M. Juppé explique que le gouvernement envisage une réforme de la fiscalité en ce domaine.

Reste que, parfois, le gouvernement ne peut tout refuser à ses troupes. Du coup, même s'il s'agit d'un acte symbolique, il accepte quelque modification. Il en a été *ainsi de la suppression du droit* d'escale institué en 1982 pour les navires de plaisance battant pavillon étranger, que lui demandaient plusieurs sénateurs de la Gauche démocratique.

L'opposition est impuissante face à ces manifestations de connivence. Il lui revient ce que d'aucuns, à l'Hôtel Matignon, appellent le « pouvoir du verbe ». Elle en use. Non, elle en abuse, estime la majorité, qui justifie ainsi les procédures contraignantes. Le vote bloqué demandé par le gouvernement sur plusieurs articles du collectif conduit le Sénat à ne se prononcer que par un vote sur certaines dispositions du projet assorties des amendements qu'il accepte. Le nouveau règlement autorise à demander la *« clôture du débat »* dès lors qu'un orateur pour et un orateur contre se sont exprimés. La mise en application de ces dispositions entraîne tout aussi immanquablement une montée de fièvre dans l'hémicycle. Les scrutins publics, souvent demandés par les communistes, se multiplient.

Dans l'amnistie fiscale et douanière pour les capitaux rapatriés avant le 1er janvier 1987 proposée par le collectif, les socialistes voient *« une fraude qui coûte aux finances publiques plus que les autres crimes, notamment ceux de sang »*. (M. Jean-Pierre Masseret, Moselle), *« une véritable prime à la délinquance sociale »* (**M. Gérard Delfau**, Hérault) et *« une attaque contre le fondement même de notre pacte social »* (**M. Michel Dreyfus-Schmidt**, Territoire de Belfort). Les communistes dénoncent *« une mesure inique »* (**Mme Danielle Bidard-Reydet**, Seine-Saint-Denis), *« un vrai scandale »* (**M. Pierre Gamboa**, Essonne). Mais, du côté de la majorité, si nul ne conteste le principe de l'amnistie, encore faut-il, estiment certains, comme **M. Etienne Dailly** (Gauche démocratique, *Seine-et-Marne*) que toutes les conditions soient réunies pour qu'elle réussisse. M. Dailly souhaite que le rapatriement des avoirs soit totalement anonyme et gratuit, que soit décidée une amnistie complète pour les avoirs irrégulièrement détenus actuellement en France, et que, pour recycler les sommes ainsi *récupérées, soient créés des bons de* caisse anonymes. Pour lui, c'est à ce prix seulement que les sommes iront à l'investissement. Pour M. Alain Juppé, le gouvernement est allé assez loin sur la voie de l'amnistie, et il n'est pas question d'aller plus loin.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Giscard d'Estaing déplore le « harcèlement » hebdomadaire pratiqué par M. Mitterrand envers le gouvernement

« Il n'est pas souhaitable qu'il y ait harcèlement, quasiment chaque semaine, entre le président et le gouvernement », a déclaré M. Giscard d'Estaing, le jeudi 12 juin, devant l'association de la presse anglo-américaine. L'ancien président de la République déplore les interventions répétitives de M. Mitterrand à propos de l'action du gouvernement qui risquent d'aller, selon lui, *« au-delà de la fonction d'arbitre »* du chef de l'Etat. M. Giscard d'Estaing considère cependant que la cohabitation va *« relativement bien »* et devrait durer jusqu'à l'échéance prévue de l'élection présidentielle de 1988. Il souhaite une *« trêve politique »* jusqu'à l'été. *« Il n'y aura pas de fracture dans la majorité*, a-t-il affirmé. *S'il devait y avoir un risque, j'interviendrais personnellement pour l'empêcher. »*

L'ancien chef de l'Etat estime que *« la responsabilité principale revient au gouvernement »* pour le sommet européen de La Haye des 26 et 27 juin. Il réaffirme qu'au sommet de Tokyo la participation française n'a pas été positive *« à cause de l'ambiguïté »* née de la présence de MM. Mitterrand et Chirac et du *« caractère de compétition »* entretenu entre les deux hommes.

Un président du conseil européen élu

M. Giscard d'Estaing a proposé, d'autre part, le vendredi 13 juin, devant la Ligue européenne de coopération économique, l'élection au suffrage universel pour six ans, à partir de 1989, d'un président du conseil européen, ainsi que la réduction du mandat de l'Assemblée européenne à trois ans, au lieu de cinq actuellement. Le président du conseil européen *« serait assisté par un vice-président tournant et incarnerait la permanence de la Communauté »*, a dit l'ancien chef de l'Etat, qui a justifié sa proposition d'élections parlementaires tous les trois ans, *« avec les mêmes règles pour tous les pays »*, par le fait que l'Assemblée européenne est *« appelée à jouer un rôle croissant en matière budgétaire et d'harmonisation des législations nationales »*.

Le PC se rebiffe

(Suite de la première page.)

Ce retrait, selon eux, apparaît comme une chausse-trape pour un éventuel rival guignant la succession du secrétaire général, lequel rejette l'idée d'une retraite rapprochée.

De son côté, M. Juquin, sans doute conscient qu'il devenait une cible idéale et qu'il polarisait sur lui le mouvement « rénovateur », dans lequel il n'est pas toujours apprécié, avait tenté, lui aussi, un « coup » le 25 mai. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1 — M. Charles Fiterman était l'invité du « Grand jury-RTL-*le Monde* », le même jour, — M. Juquin avait proposé de *« ne plus exercer de responsabilités, de fonction dirigeante »* si le comité central le jugeait utile, mais à condition qu'ait été décidée auparavant la convocation d'un congrès extraordinaire.

La direction considère peut-être que le moment est venu d'accéder en partie à la suggestion de M. Juquin : « accepter » son retrait, sans concéder un congrès. Dans les milieux proches de la direction, on n'écarte pas l'idée que le cas Juquin revienne à l'ordre du jour lors de la réunion du comité central. En l'occurrence, l'initiative ne viendrait pas d'un membre du bureau politique : une question opportune d'un membre du « parlement communiste », avant le vote de l'ordre du jour, pourrait porter, à la fois, sur le « réveil social » perçu par le PCF et sur les dernières frasques du « camarade » Juquin.

« Tentative fractionnelle » ?

Divers facteurs convergents conduisent certains communistes à penser que la phase finale du processus de « liquidation » de M. Juquin est arrivée. En premier lieu, la date du comité central. Cette réunion est la dernière avant les vacances d'été, une période de relâche politique qui ne serait pas propice à l'organisation d'une contre-offensive par les *« rénovateurs »*. La prochaine réunion est fixée en novembre, et la conférence nationale de désignation du candidat pour la course à l'Elysée, qui pourrait être convoquée, le 17 juin, pour septembre ou octobre, pourrait, alors, se tenir dans la « sérénité ». En second lieu, les critiques contre M. Juquin sont allées *crescendo* depuis le dernier comité central. Ce dernier avait voté une résolution condamnant la *« tentative fractionnelle »* de la fédération de Meurthe-et-Moselle à l'unanimité moins une voix, celle de M. Juquin, qui avait refusé d'expliquer son vote. Cette attitude lui avait été reprochée vertement dans *l'Humanité* du 15 mai.

Le 25 mai, sur Europe 1, M. Juquin faisait sa proposition de retrait, jugée *« sans intérêt »* par M. Fiterman sur RTL. Quelques jours plus tard, le 2 juin, sur France-Inter, M. Marchais affirmait que l'ancien porte-parole du PCF *« viole ses engagements, ne respecte pas la démocratie, fait le jeu de la droite et porte préjudice au parti »*. De là à penser que la direction va bientôt lui dire qu'il s'est mis lui-même « hors parti » ou qu'il a une attitude « anti-parti », il n'y a qu'un pas.

D'autant que, et c'est le troisième chapitre des accusations, non content de s'exprimer en toute liberté dans les médias, M. Juquin a poussé la « provocation » *jusqu'à participer*, le week-end dernier, à une réunion de l'« eurogauche », à Saint-Fons (Rhône), à l'initiative de la revue *Politique aujourd'hui*. Le fait que certains PC européens, et en particulier celui d'Italie, étaient représentés n'aura probablement pas eu la vertu de le « dédouaner » aux yeux des dirigeants du PCF, mais, plutôt, d'aggraver son cas.

On laisse entendre, place du Colonel-Fabien, que cette situation ne peut pas durer éternellement. Faut-il comprendre que la bonne occasion d'y mettre fin est arrivée ? La parution d'une nouvelle page de publicité de trois mille communistes réclamant un congrès, dans *le Monde* du 14 juin est, en tout cas, jugée *« inadmissible »* par *l'Humanité* de samedi. Inadmissible signifie « ne plus admettre », et M. Juquin pourrait en faire les frais.

OLIVIER BIFFAUD.

Carrefour du développement

Signatures...

Une signature attribuée à M. Christian Nucci, l'ancien ministre de la coopération, figure sur trois documents par lesquels l'association La promotion française, dirigée par M. Yves Chalier, a obtenu avec la garantie de l'Etat un prêt pour l'achat et la restauration d'un château en Sologne. Cette précision, apportée par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* dans son numéro du 16 juin, a été confirmée par un responsable de la FINEMEP (*société pour le financement des sociétés d'économie mixte et des établissements publics*), qui a accordé le prêt.

La FINEMEP a lancé en juin 1985 un emprunt obligataire pour 260 millions de francs. Elle a réparti le produit de cet emprunt auprès des collectivités publiques, accordant, en outre, 2,3 millions de francs à La promotion française sous réserve que cette association, fondée par *M. Chalier, chef de cabinet de* M. Nucci au ministère de la coopération, obtienne la caution de l'Etat.

Trois documents attestent de cette garantie. Le premier est une décision ministérielle du 22 août 1985 signée de M. Nucci et de M. Bardet, contrôleur financier du ministère de la coopération. Contrairement à l'usage, elle n'a pas été enregistrée, selon *Valeurs actuelles*, dans le classeur des décisions ministérielles. Le deuxième document est le contrat proprement dit entre la FINEMEP et La promotion française. Daté du 29 août 1985, il porte la signature du président de l'établissement, M. Georges Reme, de M. Chalier et de M. Nucci en tant que garant. Le troisième document, confirmation des termes de l'emprunt, porte également la signature de M. Nucci et celle du contrôleur financier, représentant du ministère des finances à la coopération.

Ce dernier n'a pas reconnu sa signature sur ces documents. L'ancien ministre de la coopération, *de son côté, a affirmé* n'avoir *« jamais eu connaissance »* d'un document accordant la garantie de l'Etat à La promotion française.

La présidente de Carrefour du développement, association dépendant du ministère de la coopération, dont le trésorier était M. Yves Chalier, a déjà porté plainte pour faux, affirmant que sa signature a été imitée sur des lettres de commande.

C. L.

SCIENCES

● **Une proposition soviétique de coopération spatiale.** — L'URSS a proposé, le jeudi 12 juin, la création d'une organisation spatiale internationale chargée, à terme, de construire des stations et des vaisseaux spatiaux permettant des vols habités à destination d'autres planètes. L'Union soviétique a fait savoir, d'autre part, quelle est disposée à lancer des satellites pour le compte d'autres pays ou d'organisations internationales.

● ***Du plutonium « égaré ».*** — Du plutonium (8 kilogrammes) — une quantité suffisante pour fabriquer une ou deux bombes atomiques — a été *« égarés »* à la sortie de l'usine de retraitement de Sellafield en Grande-Bretagne, a admis dimanche 8 juin un responsable de l'industrie nucléaire britannique. *« C'est gênant mais sans risque »*, a précisé ce responsable.

Propos et débats

M. Hernu : la droite démoralisée

« La droite, a déclaré vendredi 13 juin à Lyon M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, *est venue pour nous écraser, mais, devant l'action du Parti socialiste, elle se démoralise. La perte de confiance dans la Bourse que l'on observe n'avait pas gagné les chaumières il y a peu de temps, mais aujourd'hui on constate qu'elle gagne peu à peu effectivement les chaumières. »*

« M. Jacques Chirac, a poursuivi l'ancien ministre de la défense, *développe une politique ultra-réactionnaire, tandis que le président Mitterrand, lui, joue sa partie avec intelligence et efficacité. Cependant, la situation est instable et transitoire, mais je souhaite qu'elle se maintienne jusqu'aux prochaines échéances électorales. »* Evoquant *« le jeu de massacre auquel se livre la majorité actuelle »*, M. Hernu a dit qu'au retour des socialistes au pouvoir *« il n'y aura pas de politique de revanche »*. *« Le retour des socialistes*, a-t-il affirmé, *ça ne peut être : vous avez, vous la droite, démoli tel secteur, nous allons le reconstruire comme il était avant. »* Toutefois, a précisé M. Hernu, *« nous rendrons TF 1 au service public »*.

M. Poperen : le président va agir

« Le moment viendra sans doute où, sur un certain nombre de points, il [le chef de l'Etat] *sera amené à agir »* face à certains actes *« dangereux »* du gouvernement, a déclaré vendredi 13 juin à Toulouse M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, qui était venu présider une réunion préparatoire à la convention nationale du PS qui doit avoir lieu le 28 juin. *« Des événements politiques importants se préparent »*, a ajouté sans autre commentaire le numéro deux du PS.

M. Toubon : infléchissement favorable

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a estimé vendredi 13 juin que *« personne ne peut nier un certain infléchissement favorable de la situation »* économique, après la publication par l'INSEE de l'indice de l'inflation en mai (0,2 %). Prenant la défense de la politique gouvernementale, M. Toubon a ajouté, au cours d'un point de presse, que M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, *« est mal placé pour parler de démolition quand on voit aujourd'hui l'état dans lequel les socialistes ont laissé la France »*. Trois mois après son installation, on constate, a-t-il dit, que *« le gouvernement a pris beaucoup de mesures très importantes, et d'ici à l'été il aura mis en place l'essentiel des nouvelles orientations économiques et sociales qui, sur plusieurs années, devraient remettre la France dans le peloton des grandes nations »*.

« Tous ces mauvais augures, ceux qui se félicitaient que les choses n'aillent pas bien, sont en train d'être démentis, a ajouté M. Toubon. *Tout le monde observe que le gouvernement pourra d'ici à la fin de l'année tenir ses prévisions en matière d'inflation, c'est-à-dire moins de 2,5 %. Beaucoup de prévisionnistes considèrent que d'ici à la fin de l'année la croissance de l'économie sera aux alentours de 3 % et peut-être davantage. »*

« Grâce à la politique du gouvernement, la France est en train de reprendre le bon cap », a encore déclaré le secrétaire général du RPR. *« La levée des contraintes, les allégements sociaux et fiscaux, sont en train de créer dans l'économie française un mouvement de vie, de dynamisme, et d'ici quelques mois nous en constaterons les bons résultats, en particulier nous verrons diminuer le chômage et augmenter l'emploi. »*

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le meurtrier du clochard des Halles est condamné à huit ans de réclusion

Deux heures et demie de délibérations. Oui à la culpabilité ; oui aux circonstances atténuantes. Gilles Gérouville, blême, vraiment ahuri, abasourdi, entend, ce vendredi 13 juin, sur le coup de 22 h 15, la peine à laquelle il est condamné : huit ans de réclusion criminelle. Sa mère, son père, dans la salle, ont entendu aussi. Les cris déchirants de la première couvrent la voix du président Saurel avertissant le condamné qu'il a cinq jours francs pour se pourvoir en cassation. Mais le père, lui, a déjà bondi dans le prétoire : *« Salauds ! Des salauds ! »*. Lui qui s'est tant battu pour la défense de ce fils unique, lance vers la cour et les jurés qui se retirent le dossier qu'il gardait avec lui. Des gendarmes le saisissent. Ils devront se mettre à huit pour le maîtriser, l'emporter, l'éloigner. Dans le box, Gilles Gérouville hurle à son tour devant ce spectacle : *« Laissez mon père ! »*

Lui aussi sera emporté, et non sans mal, par d'autres gendarmes, tandis que le père lance encore : *« Fripouilles ! C'est une honte ! »*. Le condamné crie, lui : *« Je le tuerai Scasso* (l'accusateur principal). *J'en prends, ce soir, l'engagement solennel dans cette salle ! »* Puis, à l'avocat général qui, dans son réquisitoire, avait pourtant exprimé envers lui *« des sentiments de sympathie et de pitié »*, il dit encore : *« Vous me regardez, monsieur, mais moi j'ai maintenant votre tête gravée dans ma tête! »*

Ce tumulte, pathétique jusque dans sa violence, illustre bien ce que l'on avait appris de Gilles Gérouville, fils unique, « surprotégé » par une famille qui ne pouvait accepter que soit retenue contre lui l'image du forcené qui s'acharna jusqu'à ce que mort s'ensuive sur Pierre Lemaitre, le clochard invalide trouvé au Forum des Halles dans la nuit du 23 au 24 décembre 1981.

Il reste que la peine prononcée est supérieure à celle qui avait été requise par M. Yves Larue au nom du ministère public. Il avait proposé, lui, cinq ans de réclusion criminelle qui lui apparaissaient comme une sanction suffisante *« compte tenu de l'âge de l'accusé* (vingt-trois ans au moment des faits) *et de l'évolution favorable de son caractère constaté par les psychiatres »*. Car si M. Larue avait considéré que le dossier et les débats lui avaient apporté la certitude de la culpabilité de Gilles Gérouville, il n'en avait pas moins dit, dès le début de son propos, que si un doute pouvait exister dans l'esprit des magistrats et des jurés, il convenait alors d'acquitter.

Sans doute, la défense avait tout fait pour le démontrer, pour l'inculquer. Mᵉ Elisabeth Auerbacher comme Mᵉ Patrick Arapian et après eux, Mᵉ Jacques Vergès s'étaient employés à reprendre point par point tout ce qui pouvait apparaître incertain aussi bien dans le déroulement des faits tels qu'ils étaient présentés que dans les témoignages qui tendaient à les corroborer.

Ainsi avaient-ils insisté beaucoup sur le temps réel dont aurait pu disposer Gérouville lorsqu'il se trouva seul avec Pierre Lemaître – deux minutes au maximum – et qui, soutenaient-ils, ne pouvait lui permettre de laisser sa victime dans l'état où elle fut retrouvée et que constatèrent les médecins légistes. Ils avaient aussi tout fait pour que l'on puisse tenir pour improbables les affirmations, pas toutes concordantes, selon lesquelles les autres vigiles accusateurs affirmaient avoir vu l'accusé avec du sang sur ses chaussures et l'avoir vu tenter de laver ce sang dans une flaque d'eau.

Mᵉ Vergès avait même proclamé, ayant repris lui aussi tous ces éléments, que ce n'était plus le doute qui devait être retenu, mais bien la certitude de l'innocence. Cela avait été aussi pour lui l'occasion de donner de cette affaire sa propre vision : celle d'une société qui, pour sa tranquillité, son confort, ne veut pas de marginaux ni de clochards sur ses itinéraires de consommation au moment d'une veille de fête et, du même coup, a besoin de vigiles qui, eux-mêmes, sont finalement d'autres marginaux échoués dans ces emplois, parce qu'ils n'en ont pas d'autres.

Des charges inégales

Là où Mᵉˢ Gilbert Collard et Sylvie Bottaï, partie civile pour la sœur de Pierre Lemaitre, devenu clochard après avoir été victime d'un accident qui lui interdisait de redevenir l'artisan électricien qu'il avait été, avaient vu *« une cour des miracles »*, avec un certain romantisme, Mᵉ Vergès peignait, lui, une jungle, face cachée de ces centres commerciaux, avec ses affrontements, ses déchéances et ses violences. Il avait même lancé aux jurés : *« Cette affaire est le résultat de ce que vous comme moi, citoyens respectables, acceptons tous. »* Etait-ce aller trop loin et prendre les risques d'une provocation ?

Ce procès dans le procès, celui des sociétés de gardiennage. Mᵉ Sophie Bottaï l'avait engagé sans réserve, dénonçant le recrutement qu'elles font de *« voyous et de repris de justice »*. L'avocat général, lui, s'y était refusé : *« Ce n'est pas ici le procès des vigiles, ni d'un corps quel qu'il soit*, avait-il déclaré. *C'est simplement, uniquement, celui d'un homme. »*

Contre cet homme, il est vrai que toutes les charges n'avaient pas la même valeur. Il est vrai aussi qu'en instruisant cette affaire on avait pu subodorer que, cette même nuit du 23 au 24 décembre 1981, Pierre Lemaitre n'avait pas été le seul à éprouver les rigueurs de ceux qui, à un titre ou à un autre, ont la charge de la sécurité au Forum des Halles. Mais, en dépit de contradictions certaines, d'imprécisions, il restait l'accusation majeure portée par les frères Scasso contre Gérouville, affirmant l'avoir vu sauter à pieds joints sur le corps de Pierre Lemaitre. Puisqu'ils sont eux-mêmes poursuivis pour non-assistance à personne en danger, n'auraient-ils pas eu plus d'intérêt à le faire acquitter qu'à le faire condamner ? Car sa culpabilité, aujourd'hui affirmée, de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner, ne peut que concourir à la leur lorsqu'ils auront à répondre, le jour venu, en correctionnelle, du délit qui leur est reproché.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Trafic d'armes à destination de l'Irlande : cinq incarcérations.** – Les cinq personnes arrêtées le mercredi 11 juin au Havre, lors de la saisie d'un camping-car, d'un stock d'armes à destination de l'Irlande, ont été inculpées, vendredi et écrouées pour trafic d'armes et complicité. Il s'agit de deux Américains, M. et Mᵐᵉ William Norton, inculpés d'importation, de détention et de transport d'armes ; de deux Irlandais, MM. Sean Hughes et James McLaughlin, inculpés de complicité pour ces infractions ; de Mᵐᵉ Suzanne May, la compagne de M. Hughes, inculpée de falsification de documents administratifs.

D'autre part, sept autres personnes arrêtées dans le cours de cette affaire ont été remises en liberté : il s'agit de quatre personnes interpellées à Paris – dont M. Alain Pojolat, ancien autonome soupçonné d'être un proche d'Action directe – et de trois sympathisants de ce mouvement résidant dans la région de Rouen.

Prisons « made in USA »

(Suite de la première page.)

Pour le reste, la NCCI est tout aussi directe avec ses clients éventuels : *« Voici*, écrivent ses publicitaires, *une nouvelle alternative à un vieux problème. Si vos centres de détention sont surpeuplés, obsolètes et inconstitutionnels, laissez notre groupe vous aider à trouver une solution. Nous vous proposerons un plan qui vous tirera rapidement d'affaire. »*

A côté de sa branche *« construction »*, la NCCI possède une société de gestion privée des prisons, la National Corrections Managements Inc. Cett. répartition montre la gamme de services qu'elle entend offrir à ses clients. M. Chalandon est aujourd'hui placé devant un choix semblable : se bornera-t-il à confier au privé la construction de prisons ou aussi leur gestion quotidienne ?

1,17 % du budget

Le garde des sceaux hésite encore. Une première solution, d'abord privilégiée par lui, a été abandonnée en raison de son coût : celle du crédit-bail, c'est-à-dire d'une location des prisons pendant leur durée d'amortissement. M. Chalandon penche plutôt pour la location d'établissements privés qui le resteront ou dont les terrains seront concédés comme les autoroutes pour plusieurs dizaines d'années. Pour ce qui est de la gestion, M. Chalandon est favorable à des formules simples : des sociétés privées pourraient se voir confier les tâches administratives, d'entretien, de restauration ou d'hébergement. Pour ce qui est de la surveillance, c'est une autre affaire. M. Chalandon n'exclut pas d'en charger d'autres sociétés privées ou les mêmes si son budget reste insuffisant. En somme, il craint de se heurter à une levée de boucliers, en particulier des – peu commodes – syndicats de surveillants de prison.

M. Chalandon devra aussi obtenir l'aval, pour ses projets et ses choix, de son collègue de l'économie, des finances et de la privatisation. L'opinion de ce dernier, qui s'est déjà opposé à la solution du crédit-bail, sera déterminante. On rappelle cependant à la chancellerie qu'un rapport, finalement favorable à la privatisation des autoroutes, avait été confié il y a quinze ans par M. Chalandon à M. Edouard Balladur. Il y a aujourd'hui plus de 47 000 détenus pour 32 500 places, beaucoup dans un état lamentable. Pour désamorcer cette bombe à retardement, il serait indispensable d'augmenter rapidement et de façon significative le budget du ministère de la justice, qui ne représente que 1,17 % du budget de l'Etat. Et cela, pense-t-on sans le dire place Vendôme, M. Balladur ne le peut pas.

BERTRAND LE GENDRE.

A Nice

M. Charles Pasqua : « La police est au service des Français »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a demandé, vendredi 13 juin, aux élèves officiers de paix en formation à Nice, de respecter *« l'éthique de la fonction policière en œuvrant avec le souci permanent du service public pour le bien de nos concitoyens »*.

Répondant à une question sur l'image de marque des policiers, M. Pasqua a déclaré : *« En tout Français, il y a à la fois un citoyen, un contribuable et un peu un anarchiste qui sommeille. Mais les Français, aujourd'hui, sont particulièrement conscients de l'importance du rôle de la police. Il faut qu'ils sachent qu'elle est à leur service. Nous devons donc parallèlement faire comprendre aux policiers qu'ils sont au service des citoyens : il y a là un effort de formation à entreprendre. »*

Interrogé sur l'attitude partagée des députés socialistes sur les projets « sécurité » du gouvernement, le ministre de l'intérieur s'est contenté de répondre : *« Ça m'est complètement égal. Ce que peuvent dire nos adversaires politiques m'indiffère. »* Quant à la création d'une association « SOS-Bavures policières », M. Pasqua a été encore plus laconique : *« Nous sommes dans un pays démocratique*, a-t-il dit, *le droit d'association est libre ; alors, moi, je n'ai aucun commentaire à faire. »*

La gifle au neveu de M. Chalandon

« Un incident tout bête »

Pas de discrimination : les citoyens sont égaux devant la loi, les contrôles d'identité et, semble-t-il aussi, devant les excès de zèle de certains policiers. Tout neveu qu'il soit de l'actuel garde des sceaux, un jeune homme d'une trentaine d'années, dont l'identité n'a pas été révélée, en a fait l'expérience.

Il était environ 1 heure du matin. Sortant d'un dîner, huit ou neuf jeunes gens s'attardent dans une contre-allée des Champs-Elysées. Surgit un car de police-secours, sirène et gyrophare en action. Le groupe s'écarte pour laisser le passage, mais sans grande précipitation. Sont-ils bousculés ? Ces jeunes gens bien élevés manifestent en tout cas leur désapprobation en donnant quelques coups de pied dans la carrosserie du véhicule. Les policiers descendent alors pour vérification d'identité, mais les jeunes gens refusent de présenter leurs papiers.

Le plus virulent d'entre eux est hissé dans le car : il est magistralement giflé, selon ses dires, et ressort le veston déchiré. Au commissariat, où il est le seul à avoir été conduit, il déclare être le neveu du ministre de la justice, M. Albin Chalandon. Bien qu'il ne porte pas le même nom, l'affirmation est exacte.

Le neveu n'a pas déposé plainte. Mais son témoignage et son lien de parenté avec le ministre ont dû apparaître suffisamment convaincants au préfet de police, M. Guy Fougier, pour demander à l'IGS (Inspection générale des services) de procéder à une enquête.

Pour mal venu qu'il soit, le camouflet infligé au parent de M. Chalandon ne semble pas de nature à provoquer un incident « diplomatique » avec le ministère de l'intérieur. Au cabinet du garde des sceaux, on estime qu'il ne s'agit que d'un *« incident de voie publique. Tout bête »*.

C.L.

● **Châtillon-sous-Bagneux : Le FLNC revendique l'attentat contre la gendarmerie.** – Un correspondant anonyme, affirmant parler au nom du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), a revendiqué, vendredi 13 juin, par téléphone, auprès de l'AFP, l'attentat à l'explosif commis dans les Hauts-de-Seine contre la gendarmerie de Châtillon-sous-Bagneux (*le Monde* du 14 juin). *« Nous entendons rappeler la revendication du statut politique pour les militants nationalistes corses emprisonnés et attirons l'attention sur le cas de Felice Tomasi, militant politique retenu en préventive depuis quatre ans dans l'attente d'une décision »*, a indiqué le correspondant.

[Felice Tomasi est écroué depuis 1983 pour sa participation présumée à l'attentat contre le camp de repos de la Légion étrangère de Sorbo-Occagnano (sud de Bastia) en février 1982, attentat au cours duquel un légionnaire avait été tué et un autre blessé.]

Des syndicats enseignants aux organisations étudiantes

Réactions négatives mais nuancées au projet de loi sur les universités

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 14 juin) a suscité de nombreuses réactions dans les organisations d'enseignants et d'étudiants. Dans l'ensemble, elles sont négatives mais nuancées.

Le SNE-SUP s'oppose *« résolument »* aux grandes orientations du projet de loi. Sont inacceptables en particulier, à ses yeux, *« la sélection fondée sur une hiérarchisation des établissements, la sélection à l'entrée de chaque cycle, la mise en concurrence des établissements et des formations, la régression des garanties offertes aux personnels et le renforcement de l'autoritarisme avec le rôle accru des recteurs »*.

Le SGEN-CFDT constate que le projet Devaquet *« ne reprend pas les propositions les plus choquantes de l'ultradroite : il conserve notamment les principales instances de régulation de l'autonomie »*... Mais il est en désaccord sur plusieurs points : *« la sélection à la carte à l'entrée du premier cycle et une sélection nouvelle à l'entrée du deuxième cycle »* ; d'autre part, le fait que les diplômes nationaux *« pourront perdre leur label national »* ; enfin, la possibilité donnée à *« certaines parties d'universités, d'obtenir le statut d'établissement public pose un risque sérieux d'atomisation du tissu universitaire »*.

La Fédération des syndicats autonomes du supérieur, ainsi que l'Union nationale interuniversitaire (UNI), qui avaient été parmi les plus fermes opposants à la loi Savary, déclarent l'une et l'autre attendre pour se prononcer de connaître le texte définitif du projet de loi. L'UNI a simplement déclaré avoir pris connaissance *« avec intérêt »* des grandes lignes du projet.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) se félicite que le baccalauréat soit confirmé comme donnant droit à l'accès au supérieur, mais s'inquiète de l'autorisation donnée aux universités de fixer les conditions d'accès, ce qui, dit-il, *« risque de renforcer la ségrégation sociale »*. Il regrette le mutisme sur l'articulation entre lycées et universités, alors même que ce manque d'articulation a été mis en avant par M. René Monory pour abroger la réforme des lycées.

Du côté des étudiants, l'UNEF-indépendante et démocratique *« constate qu'aucun problème de fond concernant l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est tranché »*. Elle s'oppose à *« l'instauration d'une fourchette concernant les droits d'inscription qui remettrait en cause l'égalité des étudiants pour leur accès aux études »*.

Quant au CELF (Collectif des étudiants libéraux de France), il est *« globalement satisfait du projet Devaquet »*, mais émet des réserves sur trois points : *« l'insuffisante participation des étudiants aux deux conseils la place encore trop étroite accordée aux diplômes d'université, la prépondérance du recteur en matière de recrutement au niveau des premières années »*.

Enfin, la Conférence des présidents d'université a fait une mise au point après le vif incident qui a éclaté lors de sa réunion du 12 juin et qui avait conduit les deux tiers des présidents, irrités de n'avoir pas été consultés par M. Devaquet, à quitter la séance (*le Monde* du 14 juin) ; *« cet incident grave*, estime-t-elle, *souligne l'atmosphère tendue et la lassitude des présidents. »* Lors de cette réunion de la Conférence des présidents, M. Hubert Coudanne, premier vice-président, avait notamment déclaré à l'adresse du ministre : *« Les mois de juillet et d'août, choisis pour prendre des décisions qui engagent l'avenir de la formation supérieure de notre pays, risquent de réveiller des souvenirs pénibles sinon des jugements de valeur définitifs. »*

Carnet du Monde

Mariages

– **Pierre DEPREZ et Monique HAZE**

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 6 juin 1986, à Ligny-lès-Aire (Pas-de-Calais), dans la plus stricte intimité.

Boulevard Kitchener, Béthune.
La Tirmande, Ligny-lès-Aires.

– **M. René LE GOUGE**
et Mᵐᵉ, née Renée SERRE,
M. Marcel BORDET,
inspecteur général
de l'Education nationale,
et Mᵐᵉ, née **Nicole PEREGO,**
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Véronique et Philippe,

qui sera célébré le samedi 21 juin 1986, à 15 heures précises, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon.

Décès

– Mᵐᵉ Alexandre Rajaonah,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
La famille Rafidison,
ont la douleur d'annoncer le décès du

général Hubert ANDRIANASOLO-RALAIMIZA,
(Saint-Cyr - Promotion Vercors),

et celui de son épouse,
née Oliva Rajaonah,

survenus lors d'une catastrophe aérienne, le 24 mai 1986, à Madagascar.

– Nous apprenons la mort de

Serge BROMBERGER,
journaliste et écrivain,

le 13 juin 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

[Né le 29 août 1912 à Châtillon-sous-Bagneux, Serge Bromberger a commencé sa carrière de journaliste, après ses études secondaires, au *Matin*, où il entra en 1934 avant de rejoindre *l'Intransigeant*. Il écrivit ensuite dans les colonnes du *Journal*, de 1935 à 1939. Combattant de la brigade Alsace-Lorraine pendant la guerre, il fut ensuite journaliste au *Figaro*, de 1945 à 1975. Il y occupa notamment le poste de directeur du service des grands reportages et enquêtes de 1971 à 1975, tout en étant conseiller du président du directoire de ce quotidien, de 1973 à 1975. Il fut lauréat du prix Albert-Londres en 1949, et a publié de nombreux ouvrages, dont *les Secrets de l'expédition d'Egypte*, *les Treize Complots du 13 mai* (en collaboration avec son frère Merry Bromberger) et *Barricades et colonels* (en collaboration avec Georgette Elgey et J.-F. Chauvel).]

– La Confédération CFDT,
L'Union confédérale des retraités CFDT,
L'Union des fédérations CFDT des Fonctions publiques et assimilés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CABARET,
ancien secrétaire général
de l'Union des fédérations CFDT
des fonctionnaires et assimilés,
ancien président
du Comité interministériel
des services sociaux,
ancien président de la Préfon,
secrétaire général adjoint
de l'UCR-CFDT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 juin 1986, dans sa soixante-sixième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juin, à 9 heures, en l'église de Sainte-Geneviève-des-Bois (91), route de Corbeil.

26, rue de Montholon,
75439 Paris Cedex 09.

– Mᵐᵉ Hildegard Lipsi-Weber,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Heini-Lipsi,
Adrian, Claude, Daniel,
M. et Mᵐᵉ Beck-Lipsi,
Andréas, Ludmila,
ses enfants et petits-enfants,
Ses amis,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Morice LIPSI,
sculpteur,
commandeur des Arts et Lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,

qui s'est endormi sereinement dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 7 juin 1986, à Zurich.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Küsnacht, dans l'intimité.

8, rue Albert-Thuret,
94550 Chevilly-Larue.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Polya RINGART,
née Oïstrach,

survenu le 13 juin 1986, à l'âge de quatre-vingts ans, à son domicile de Palaiseau.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 juin, à 11 h 30, au cimetière de Palaiseau (Essonne).

6, rue Milne-Edwards,
75017 Paris.
32, rue du Dragon,
75006 Paris.

– M. et Mᵐᵉ Christian Pleines-Veyrassat
et leurs enfants, Marie-Claude, Vivien, Anne-Laure et Christophe, à Genève et au Rwanda,
M. et Mᵐᵉ Raymond Capdeville-Veyrassat, et leur fille, Sophie, à Paris,
M. et Mᵐᵉ Nian Zeng-Capdeville, à Pékin,
M. et Mᵐᵉ Renaud Capdeville, à Paris,
M. et Mᵐᵉ Louis Veyrassat-Schütte
et leurs enfants, Marc-Henri et Agnès, à Rolle,
M. et Mᵐᵉ Paul Veyrassat-Herren et leurs enfants, Antoine et Julien, à Zurich,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Alix VEYRASSAT-MÉTRAUX,

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur affection le 12 juin 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le culte aura lieu mardi 17 juin, à 14 h 30, au temple du Petit-Saconnex, à Genève.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé au Centre social protestant, CCP 12-761-4, à Genève.

Domicile mortuaire : 25, chemin des Coudriers,
CH, 1218 Grand-Saconnex.

C'est ici mon commandement :
Que vous vous aimiez les uns les autres.
Comme je vous ai aimés.
(Jean XV, 12.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Claude Watiez
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Gérard Watiez,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude WATIEZ,

survenu à Paris, dans sa cinquante-quatrième année, le 12 juin 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Ile, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4ᵉ.

Anniversaires

– **Monique EMORINE**

disparaissait le 16 juin 1984.

Les jours ne sont que le récit de cette absence.

– A la mémoire de

Laurent GODDET,

qui nous a quittés il y a un an.

Son souvenir est toujours présent dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pensée fidèle et affectueuse ce jour.

– Il y a cinq ans,

Robert ROUX

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et apprécié s'associent à sa femme et à ses enfants pour une pensée profonde à sa mémoire, en ce jour anniversaire.

– Le 15 juin 1980,

Georges J. SEDBON
nous quittait.

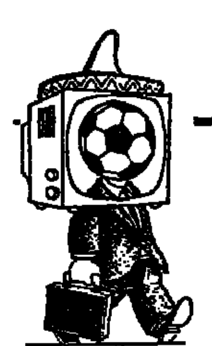
Pour tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, il est toujours présent par la pensée.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, lundi 16 juin, à 9 heures, salle 524. Mᵐᵉ Evelyne Serdjenian : « Les femmes et l'égalité. »

Sports



La treizième Coupe du monde de football au Mexique

Assoupissement

Tant d'efforts pour si peu de résultats. Quinze jours de cris et d'essoufflements, de coups bas et de coups francs, de millions dépensés et d'autres gagnés, tout cela pour aboutir à l'élimination de huit équipes sur vingt-quatre. Le premier tour, dont on se faisait une montagne, a accouché d'une souris.

Mis à part le groupe E, forcément indécis, et le groupe F, où le Maroc a surpris, les plus forts se sont qualifiés et ceux que l'on devinait faibles (Canada, Irak, Corée du Sud, Irlande du Nord) rentrent chez eux. Fallait-il trente-six matches et un déchaînement médiatique de force 9 pour un si pauvre suspense ?

La Bulgarie a prouvé que, sans gagner le moindre match, on pouvait fort bien se qualifier, et éviter de surcroît de tomber en huitièmes de finale sur un foudre de guerre (Mexique). Même chose pour l'Uruguay, qualifié sans victoire et avec une différence de buts très négative (moins cinq)...

Aucun système, dans une compétition qui entend ménager l'équité sportive, la qualité du spectacle et les intérêts économiques de chacun, n'est entièrement juste. Le match « arrangé » entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche en 1982 avait incité la Fédération internationale de football à faire jouer cette fois les matches décisifs de chacun des groupes simultanément, et à remplacer le deuxième tour par une formule d'élimination directe. Cette année, le manque d'entrain des équipes quasiment assurées de leur qualification a provoqué l'assoupissement général. Les premiers à se réveiller ont donc naturellement brandi en sursaut la possibilité d'une nouvelle modification des règles.

C'est Nikita Simonian, directeur national des sélections soviétiques, qui a ouvert le bal, en souhaitant un réexamen par la Fédération internationale de football de la formule avant la prochaine Coupe du monde en Italie. Selon lui, il faudrait également tenir compte du fait que *« le football se développe partout avec une qualité plus grande, comme le prouve la prestation du continent africain au Mexique »*.

L'arbitre Français du Mundial

Joël Quiniou a vu rouge

« Si je passe inaperçu au Mexique, j'aurai parfaitement rempli mon rôle. » Pour Joël Quiniou, les arbitres sont dans le spectacle, mais ils ne le font pas. Arbitre depuis l'âge de dix-huit ans, il laisse volontiers ce (beau) rôle aux joueurs. Dans leur ombre, il s'est forgé peu à peu une réputation, jusqu'à devenir dans son domaine une vedette ; jusqu'à détrôner le « pape » national du sifflet, Michel Vautrot.

Sans avoir le « bagage » de son aîné, Joël Quiniou, trente-six ans, international depuis 1980, a accumulé les expériences. Il a participé au tournoi olympique de Los Angeles en 1984 et aux Championnats du monde juniors de 1985 en URSS. Récemment, il a dirigé plusieurs rencontres comptant pour les groupes de qualification à la Coupe du monde (Tchécoslovaquie-Allemagne de l'Ouest, Suisse-Portugal, Danemark-Suisse).

Au Mexique, M. Quiniou n'est pas passé inaperçu. En agitant, vendredi soir, dès la première minute de jeu, un carton rouge sous le nez de l'Uruguayen Batista pour une agression pleine de promesses sur l'Ecossais Strachan, a-t-il bien joué son rôle ou, au contraire, favorisé le pourrissement de ce match de la muerte ? Il a en tout cas répondu à M. Guido Tognoni, porte-parole de la FIFA, qui déplorait peu avant la rencontre : *« Les arbitres n'ont pas été assez rapides à sortir leurs cartons. »* Joël Quiniou, lui, dégaine plus vite que son ombre. Plus tard, il a dû brandir d'autres cartons, jaunes ceux-là (trois pour l'Uruguay, deux pour l'Ecosse) mais il n'a jamais cédé à l'affolement. Toujours bien placé — il fait de l'entraînement physique deux à trois fois par semaine — il a pu ère clairvoyant dans ses décisions jusqu'à la fin de la rencontre, faisant oublier aux observateurs français son piètre arbitrage de la finale de la Coupe de France entre Bordeaux et Marseille, seul gros accroc dans sa carrière.

Consciencieux et concentré

Moins démonstratif que Robert Wurtz, moins décontracté que Michel Vautrot, Joël Quiniou est en revanche beaucoup plus concentré. Consciencieux sans être pointilleux, ce cadre administratif du ministère de l'intérieur est très régulier dans ses prestations. C'est ce qui lui a permis de dépasser Vautrot dans la hiérarchie l'an dernier. Affable et souriant dans la vie, il se montre souvent ferme et autoritaire sur un terrain.

En ce qui concerne les Uruguayens, Joël Quiniou était averti, puisqu'il avait officié comme arbitre de touche au cours du match Danemark-Uruguay le 8 juin dernier. Il a choisi de frapper très fort en ordonnant l'une des expulsions les plus rapides de l'histoire du football. Il a pris un risque considérable, mais personne ne pourra dire ce que serait devenu la rencontre sans ce coup de semonce.

Toujours anxieux de recueillir, dès la sortie du terrain, des avis sur la qualité de sa prestation, Joël Quiniou n'aura pas eu, cette fois, à attendre longtemps. Le comité qui devait se réunir aussitôt après la fin des rencontres du groupe E désigner les arbitres pour la suite de la compétition, ne l'a pas retenu pour les huitièmes de finale mais il reste sur les rangs pour les quarts de finale (décision le 18 juin).

J.-J. B.

Le but manqué du tourisme

MEXICO
de notre envoyé spécial

« Le touriste aussi mérite des applaudissements ». Impossible d'échapper à la rengaine dans toutes les stations de radio. Les flashes publicitaires du ministère du tourisme vantent la qualité de l'hospitalité mexicaine, la beauté des paysages et des plages, ou la richesse architecturale du pays. Ici, le touriste est roi et le traditionnel « benvenidos » se chante, s'affiche et se distribue sous toutes les formes. Une véritable campagne nationale. Comme l'écrit le président de la chambre de commerce de Mexico dans sa revue : *« La Coupe du monde doit être une nouvelle étape dans la croissance de notre industrie touristique. »*

bénéficiera en revanche de ses retombées économiques », semble aujourd'hui bien excessif. Tout d'abord parce que l'Etat supporte une partie des charges (police, entretien, etc.) sans qu'il soit encore possible de les chiffrer. Mais, surtout, parce qu'à mi-parcours la réussite de cette opération touristique est loin d'être évidente.

Au ministère du tourisme, l'un des responsables, M. Salazar, estime à quarante mille le nombre de visiteurs qui se trouvent actuellement dans le pays. Même s'il précise que, pour l'instant, il n'y a aucun chiffre officiel, cette évaluation est bien loin de la prévision initiale. L'association des hôteliers s'est déclarée inquiète du peu de succès rencontré. Ce n'est un secret pour personne : de nombreux hôtels disposent encore de chambres libres sur tous les sites du mexicain aujourd'hui dans l'opposition, c'est aussi *« la rançon d'une politique touristique de luxe avec de grands hôtels où les chambres sont très coûteuses, en particulier pour la clientèle latino-américaine »*. Le parc hôtelier de Mexico est, il est vrai, composé de 75 % d'hôtels de trois étoiles ou plus. *« Mais, de toute manière »*, déclarait au journal *El Sol* de Mexico le président de la Chambre nationale des restaurateurs : *« ce Mundial c'est un cachet d'aspirine donné à un cancéreux. »* Avec un trafic touristique de 4,7 millions de visiteurs l'an dernier, 40 000 personnes en plus ou en moins ne représentent qu'une goutte d'eau.

C'est aussi, paradoxalement, l'une des limites de cet échec. Il fallait, après la catastrophe, montrer que le Mexique n'avait pas été complètement détruit et que ses richesses touristiques étaient intactes. La réussite de cet objectif ne pourra être jugée que lors de la prochaine saison d'hiver. Et, malgré une fréquentation qui semble décevante, la Coupe du monde a eu des effets positifs pour un certain nombre d'entreprises. Ainsi, les compagnies d'aviation Aeromexico et Mexicana de Aviacion connaissent des taux de remplissage records. De même, les loueurs de voitures n'ont plus que quelques véhicules disponibles. Et le Mundial n'est pas encore terminé. La période la plus spectaculaire qui commence avec les huitièmes de finale pourrait drainer encore quelques milliers de supporters, si certaines équipes se retrouvent en bonne position pour la finale.



Le Mexique attendait 80 000 visiteurs pour le Mundial mais les supporters — s'ils sont très exubérants — sont restés jusqu'à présent beaucoup moins nombreux que prévu.

REUTER.

La deuxième source de devises pour le pays a certes bien besoin d'un coup de fouet. Après la croissance rapide des années 1970 à 1982 (1), les revenus du tourisme connaissent un net ralentisssement. Et le tremblement de terre de septembre 1985 a, bien évidemment, eu des effets néfastes. D'autant que la traditionnelle période de fêtes hivernales est la *meilleure saison pour les* touristes américains et canadiens, qui représentent plus des trois quarts des visiteurs. Le gouvernement a donc engagé une campagne intensive et Mexico s'est offert un rapide « lifting ». De nombreuses brochures sont disponibles en tous lieux et les hôtes bénéficient d'une sollicitude particulière. Dans la *Zona Rosa*, traditionnel lieu de shopping, les policiers sont plus que prévenants. Ils abordent le visiteur pour lui demander *« s'il n'a besoin d'aucun renseignement »*. Les touristes ont à leur disposition un numéro de téléphone où ils peuvent recevoir toute forme d'assistance vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

La moitié de l'objectif

L'Etat mexicain a mis tout son poids pour réaliser l'objectif qu'il s'était fixé : quatre-vingt mille visiteurs et un apport de 100 millions de dollars. Mais l'optimisme du président du comité organisateur, *M. Guillermo Canedo, qui affirmait* (*le Monde* du 3 mai) que *« la Coupe ne coûtera rien au pays qui*

Mundial. Pour certains, comme à Leon, la Coupe est déjà terminée et ils ne peuvent guère attendre de retombées d'un spectacle qui se jouera ailleurs. Il y a quelques jours, le directeur du tourisme pour l'Etat de Guanajuato déclarait : *« Nous espérions soixante-cinq mille visiteurs en plus dans notre Etat ; il en est venu à peine la moitié. »*

La réponse des Chilangos

Du côté des agences de voyages françaises, l'heure est aussi à la morosité. Mis à part les Wagons-lits qui ont pratiquement rempli leur contrat en organisant deux départs pour 15 jours de près de 150 personnes à chaque fois, les autres disposent encore de nombreuses places. La responsable des voyages Pilote estime même qu'*« il s'agit presque d'un fiasco. Nous avions pris beaucoup plus de réservations. Maintenant l'hôtel de Mexico avec lequel nous traitons brade les billets et les chambres »*. Et le peu de spectateurs présents dans les stades n'est pas pour la rassurer, même si les ventes de billets sont estimées à 90 000 séries (sur 470 000).

A ce provisoire bilan négatif quelques explications sont avancées. Tout d'abord, bien sûr, le coût d'un tel séjour. Pour les Européens spécialement puisque deux semaines *sans les repas reviennent à environ* 16 000 F, selon les agences. Pour un ancien conseiller du gouvernement

En fait, l'inquiétude qui demeure avant l'issue de ce Mundial n'est pas tant touristique que politique. C'est le record d'inflation, le chômage et la crise sociale — un moment masqués par le ballon rond — qui peuvent avoir des répercussions autrement dramatiques sur l'avenir du pays qu'un simple bilan de l'afflux des visiteurs dans les stades. Et la réponse sera donnée par les milliers de Chilangos qui, grâce au Mundial, vivent de petits métiers aux carrefours ou profitent des miettes de la grande fête. Mais demain ?

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) *415* millions de dollars en 1970, 1406 en 1982 et 1719 en 1985 selon la Banquo de Mexico.

Groupe E : Danemark bat RFA (2-0), à Queretaro

Une bonne défaite

Les Danois ont à nouveau imposé leur loi, le 13 juin à Queretaro, en battant la RFA 2 à 0. Premiers du groupe E avec trois victoires — comme le Brésil dans le groupe D — ils rencontreront l'Espagne en huitièmes de finale. La défaite allemande rendra peut-être service à l'équipe de Franz Beckenbauer car la RFA, en prenant la deuxième place de ce groupe, semble avoir un calendrier plus facile : le Maroc, puis, éventuellement, le vainqueur de Mexique-Bulgarie.

D'autant plus facile que le score ne reflète pas tout à fait le cours du match. Pendant la première période, les Allemands ont entravé le jeu des Danois, grâce à un pressing au milieu du terrain et à un marquage individuel très serré de Foerster sur Elkjaer-Larsen, qui ne reviendra pas sur le terrain en deuxième mi-temps. Les Allemands se sont ainsi créé les occasions les plus dangereuses. Contre le cours du jeu, les hommes de Sepp Piontek ont ouvert la marque par Jesper Olsen, sur un penalty justifié, à deux minutes de la fin de la première mi-temps.

En seconde mi-temps, la domination physique danoise a fait le reste. Eriksen a aggravé le marque contre une défense allemande désorganisée par l'absence de Foerster, sorti se faire soigner. L'entrée de Rummenigge ne changea rien alors que celle de Simonsen pour les Scandinaves a enchanté le public, avant l'expulsion particulièrement sévère d'Arnesen, une minute avant la fin du match.

Groupe E : Uruguay et Ecosse (0-0), à Nezahualcoyotl

Héros et martyrs

Dans l'avenue du 18-Juillet, la principale artère commerçante de Montevideo, un véritable carnaval improvisé a salué, vendredi 13 juin, la qualification de l'Uruguay pour les huitièmes de finale. Le terne match nul entre la « Céleste » et l'Ecosse a pris des allures de fait d'armes historique pour les supporters uruguayens.

Réduits à dix après l'expulsion de Batista à la 53e seconde, les joueurs uruguayens ont réussi à force de ruse, de technique individuelle, d'abnégation défensive et de maîtrise tactique à contenir les assauts désordonnés d'Ecossais sans inspiration. Hormis une tentative de Nicol (22e) arrêtée sur sa ligne par le gardien Alvez et une tête de l'Uruguayen Cabrera (68e) détournée par Leighton, le match a été une longue punition pour le spectateur. Humiliés par le Danemark, les joueurs uruguayens sont redevenus des dieux grâce à leur résistance héroïque. Et des martyrs à cause de l'arbitre français Joël Quiniou, traité d'*« assassin »* par l'entraîneur Omar Borras. *Le carton rouge sorti* par M. Quiniou est, pour les commentateurs uruguayens, le signe d'une *« campagne internationale »* visant à faire passer la sélection uruguayenne pour *« déloyale »*.

L'Uruguay ne changera pas pour autant sa manière de jouer. Evoquant le prochain match contre l'Argentine, Omar Borras a déjà pronostiqué : *« Ce sera comme d'habitude entre nous, un match plein d'ardeur et de force. »*. M. Agnolin, l'arbitre italien désigné pour cette rencontre est prévenu.

Résultats des qualifications

GROUPE A

Italie et Bulgarie 1-1
Argentine b. Corée du Sud . 3-1
Italie et Argentine 1-1
Bulgarie et Corée 1-1
Argentine b. Bulgarie 2-0
Italie b. Corée du Sud 3-2

Classement. — 1. Argentine*, 5 pts (+ 4) ; 2. Italie*, 4 pts (+ 1) ; 3. Bulgarie**, 2 pts (— 2) ; 4. Corée du Sud, 1 pt (— 3).

GROUPE B

Mexique b. Belgique 2-1
Paraguay b. Irak 1-0
Mexique et Paraguay 1-1
Belgique b. Irak 2-1
Mexique b. Irak 1-0
Belgique et Paraguay 2-2

Classement. — 1. Mexique*, 5 pts (+ 2) ; 2. Paraguay*, 4 pts (+ 1) ; 3. Belgique**, 3 pts (0) ; 4. Irak, 0 pt (— 3).

GROUPE C

France b. Canada 1-0
URSS b. Hongrie 6-0
France et URSS 1-1
Hongrie b. Canada 2-0
France b. Hongrie 3-0
URSS b. Canada 2-0

Classement. — 1. URSS*, 5 pts (+ 8) ; 2. France*, 5 pts (+ 4) ; 3. Hongrie, 2 pts (— 7) ; 4. Canada, 0 pt (— 5).

GROUPE D

Brésil b. Espagne 1-0
Algérie et Irlande du Nord . 1-1
Brésil b. Algérie 1-0
Espagne b. Irlande du Nord 2-1
Brésil b. Irlande du Nord ... 3-0
Espagne b. Algérie 3-0

Classement. — 1. Brésil*, 6 pts (+ 5) ; 2. Espagne*, 4 pts (+ 3) ; 3. Irlande et Algérie, 1 pt (— 4).

GROUPE E

RFA et Uruguay 1-1
Danemark b. Ecosse 1-0
RFA b. Ecosse 2-1
Danemark b. Uruguay 6-1
Uruguay et Ecosse 0-0
Danemark b. RFA 2-0

Classement. — 1. Danemark*, 6 pts (+ 8) ; 2. RFA*, 3 pts (— 1) ; 3. Uruguay**, 2 pts (— 5) ; 4. Ecosse, 1 pt (— 2).

GROUPE F

Pologne et Maroc 0-0
Portugal b. Angleterre 1-0
Maroc et Angleterre 0-0
Pologne b. Portugal 1-0
Maroc b. Portugal 3-1
Angleterre b. Pologne 3-0

Classement. — 1. Maroc*, 4 pts (+ 2) ; 2. Angleterre*, 3 pts (+ 2) ; 3. Pologne**, 3 pts (— 2) ; 4. Portugal, 2 pts (— 2).

* Équipes qualifiées automatiquement pour les huitièmes de finale.

** Équipes qualifiées comme meilleurs troisièmes pour les huitièmes de finale.

Classement des buteurs

A l'issue du premier tour de la Coupe du monde, le classement des buteurs est le suivant :

- 4 BUTS : Altobelli (Ita) * ; Elkjaer-Larsen (Dan).
- 3 BUTS : Careca (Bré) ; Lineker (Ang) ; Valdano (Arg).
- 2 BUTS : Allofs (RFA) ; Cabanas (Par) ; Caldere (Esp) ; Khairi (Mar) ; J. Olsen (Dan) ; Quirarte (Mex) ; Romero (Par).
- 1 BUT : Cinquante et un joueurs ont marqué une fois parmi lesquels cinq Français : Fernandez, Papin, Rocheteau, Stopyra et Tigana.
- Buts marqués contre son camp : Dajka (Hon) ; Cho Kwang-Rae * (Corée du Sud).

* Initialement attribué à Altobelli (*le Monde* du 12 juin), le troisième but italien contre la Corée du Sud a été « rendu » à Cho.

Les heures du stade

HUITIÈMES DE FINALE		QUARTS DE FINALE
Argentine-Uruguay	16 juin, à Puebla : TF1, 23 h 55	22 juin, à Mexico : TF1, 19 h 55
Angleterre-Paraguay	18 juin, à Mexico : TF1, 19 h 55	
Danemark-Espagne	18 juin, à Queretaro : TF1, 23 h 55	22 juin, à Puebla : TF1, 23 h 55
URSS-Belgique	15 juin, à Leon : A2, 23 h 55	
Brésil-Pologne	16 juin, à Guadalajara : TF1, 19 h 55	21 juin, à Guadalajara : A2, 19 h 55
Italie-France	17 juin, à Mexico : A2, 19 h 55	
Maroc-RFA	17 juin, à Monterrey : A2, 23 h 55	21 juin, à Monterrey : A 2, 23 h 55
Mexique-Bulgarie	15 juin, à Mexico : A2, 19 h 55	

Culture

La comédie musicale à Londres

Nostalgie et effets spéciaux

Prenant le pas sur Broadway, Londres est devenu la capitale de la comédie musicale. Grand spectacle et chansons, John Lennon et les Misérables triomphent.

La comédie musicale est née en Amérique à la fin du siècle dernier et son épanouissement sur Broadway a permis à de nombreux magiciens d'ensorceler des histoires, de multiplier et de déployer les artifices jusqu'à la folie. Jerome Kern, George Gershwin, Richard Rodgers, Irving Berlin, Cole Porter, Leonard Bernstein pour la musique, George Abbott, Jerome Robbins, Harold Prince, Bob Fosse, Michael Bennett pour la mise en scène.

Jusqu'à la fin des années 60, l'estampille « made in Broadway » était obligatoire pour donner ses lettres de noblesse à une comédie musicale. Dans les années 50, *The Boy Friend*, du Britannique Sandy Wilson, a été l'une des rares exceptions à la règle : il est vrai que l'ouvrage se moquait tendrement des musicales américaines des années 20, singulièrement *The Girl Friend*, de Rodgers et Hart. Certes, les Britanniques avaient inspiré les maîtres de Broadway, par exemple avec *My Fair Lady* inspiré du *Pygmalion*, de George-Bernard Shaw. Mais pas plus que les Français avec *Fanny*, d'après Pagnol, et *Candide*, d'après Voltaire.

Aujourd'hui, après *Jesus Christ Superstar* (3 358 représentations au Palace Théâtre de Londres), *Evita* et *Cats*, trois ouvrages composés par Andrew Lloyd Weber et importés avec succès à New-York, treize comédies musicales sont jouées dans les théâtres londoniens, six autres sont en préparation, dont une (*Charlie Girl*) avec Cyd Charisse — les jambes des années cinquante. A côté de cette effervescence, New-York fait pâle figure avec à l'affiche dix spectacles musicaux, y compris les produits « made in England ». Broadway qui a vendu du bonheur pendant près d'un siècle est en panne sèche, usé d'avoir vécu sur des acquis.

L'extraordinaire flambée musicale qui illumine Londres n'est pas le fruit du hasard. Il y a d'abord la tradition anglaise du burlesque et du vaudeville qui survit jusqu'à l'intérieur du pays, dans le Nord comme à Newcastle. Voici donc un potentiel énorme de comédiens-chanteurs qui tirent des ressources inouïes de leur corps. Voici encore un nombre incroyable de musiciens vivant dans un pays qui a souvent pris le pas sur les Etats-Unis pour apporter au rock quelques-uns de ses beaux fleurons. Et enfin des financiers qui, à la suite des succès d'Andrew Lloyd Weber, ont découvert que le show haut en couleurs pouvait rapporter gros en temps de crise.

Cats fait plus de 100 000 livres de recette chaque semaine (plus de 1 million de francs) pour un investissement initial de 500 000 livres. En 1985, l'ensemble des comédies musicales londoniennes ont enregistré un nombre d'entrées correspondant à 15 millions de livres, soit cinq fois plus qu'en 1982. La commercialisation ne s'arrête pas bien sûr à la salle de théâtre : il y a les disques (un million d'exemplaires du 33 tours de *Chess*, le nouvel ouvrage de Tim Rice, co-auteur de *Jésus Christ Superstar*, *Evita* et *Cats*, se sont déjà vendus en Grande-Bretagne), la vidéo, les droits cinématographiques, les tee-shirts et autres formes d'exploitation.



DEZO HOFFMANN

John Lennon. Weston-sur-Mer, juillet 63

Beaucoup de ces comédies musicales ont tendance à en mettre plein la vue, à ne pas jouer seulement sur le mouvement, la mobilité d'une caméra invisible, mais sur les décors, les lumières, et surtout les effets visuels et sonores, à tel point que certains spectacles semblent passés par le moule de Disneyland. La technologie de pointe est mise à toutes les sauces : pour l'évocation des *Révoltés du Bounty* (la rock-star David Essex incarne Fletcher Christian, autrefois interprété à l'écran par Clark Gable et Marlon Brando), pour l'évolution de patineurs à roulettes dans un monde où la mécanisation a été poussée à outrance (*Starlight Express*, le nouveau musical d'Andrew Lloyd Weber mais sans Time Rice) ; pour le procès dans la Galaxie des survivants de la Terre : *Time*, avec une autre rock-star, Cliff Richard, éternellement jeune malgré plus d'un quart de siècle dans l'industrie de la musique.

La reine et le travesti

Conçu et produit par Dave Clark, qui a eu son groupe de rock n'roll au début des années 60, *Time* pourrait être un épisode de feuilleton de science-fiction, grâce aux lumières, au laser, à une imposante machinerie qui amène une soucoupe volante sur la scène du Dominion Theater. La musique de Dave Clark est plus réussie que celle d'Andrew Lloyd Weber pour *Starlight Express*, même si son originalité n'est pas évidente. Mais le rock n'roll et les ballades parfois gospéliennes sont chantés avec force par Cliff Richard sur qui repose en fait l'ensemble d'un spectacle où apparaît de temps en temps le visage filmé de Sir Laurence Olivier, en vieux sage de l'Univers interpellant les Terriens survivants.

Autre tradition new-yorkaise respectée à Londres : l'appel à la nostalgie. *Are you lonesome tonight ?* retrace une fois de plus le portrait d'Elvis Presley, et *Lennon* rouvre un album d'images pas encore jaunies. Lennon, l'élément dur des Beatles, l'empêcheur de tourner en rond et l'amateur de dérision, réapparaît sous ses multiples visages. Il y a les moments inoubliables et les instants de faiblesse, les illusions et les désillusions. Un groupe de comédiens-chanteurs raconte et joue et chante les chansons des Beatles et celles de Lennon. Plusieurs acteurs incarnent le héros, en fonction des différentes étapes de sa vie. L'un d'eux a la même couleur de voix. L'ensemble est gentiment, tendrement, iconoclaste : par la caricature de Yoko Ono, « mère » possessive, saoulante de mots, de Paul McCartney, Ringo Star, Brian Epstein et de la reine Elizabeth II interprétée par un travesti, par des flashes en forme de parodie du mariage de John et Cynthia Lennon, de la Beatlemania, du « bed peace », de John Lennon papa-poule à New-York et des retrouvailles manquées de John et de Paul.

Le triomphe de l'année dans les théâtres londoniens n'est cependant pas une comédie musicale britannique : c'est tout simplement *les Misérables* mis en musique et en chansons par Claude-Michel Schönberg, Alain Boublil et Jean-Marc Natel et représenté au Palais des sports, il y a six ans, par Robert Hossein. L'adaptation anglaise de l'écrivain sud-africain Herbert Kretzmer (parolier à ses heures perdues de Charles Aznavour) rajoute des séquences et des chansons, joue sur le même style d'épopée à décor socio-historique qui faisait fureur au cinéma dans les années 30 et 40. La série de tableaux de la vie campagnarde en France au début du dix-neuvième siècle est superbe. Les comédiens-chanteurs sont exceptionnels, notamment Alun Armstrong qui campe un Thénardier veule à souhait, mais aussi terriblement truculent et jouisseur.

CLAUDE FLÉOUTER.

Fêtes en plein air

La préfecture de police a conseillé aux automobilistes parisiens d'éviter de circuler samedi 14 juin dès midi aux abords de la place de la Bastille, où devait se dérouler la « Nuit de toutes les couleurs » organisée par SOS-Racisme.

Les organisateurs attendaient plus de cent mille personnes pour cette soirée en deux temps : d'abord, un carnaval, qui devait défiler de la République jusqu'à la Bastille à partir de 18 h, puis un concert de 20 h jusqu'à l'aube. La cinquième chaîne avait prévu de diffuser cette soirée, en direct.

Le 14 juin 1985, SOS-Racisme avait organisé, place de la Concorde, sa première grande fête, qui avait attiré près de trois cent mille personnes.

Queen à Vincennes et les « potes » à la Bastille

Traditionnellement à l'approche des beaux jours, Paris a droit à ses mégaconcerts de rock en plein air. Cette année, c'est à l'hippodrome de Vincennes, et, à tout seigneur tout honneur, on a sorti la cavalerie lourde : Queen inaugurera, le samedi 14 juin, les festivités estivales, en attendant Rod Stewart, dont la venue, prévue au mois de juillet, semble être, aux dernières nouvelles, remise en question (le syndrome Kadhafi ?).

Evidemment, c'est moins prestigieux que les Rolling Stones, les David Bowie, Simon and Garfunkel ou Bob Dylan des années précédentes, mais, à défaut de Prince, Madonna ou Michael Jackson, qui se refusent toujours à visiter l'Europe, Queen a le mérite de l'adhésion populaire.

Manque de chance, les « potes » font la fête le même jour à la Bastille. Non seulement, c'est pour la bonne cause, mais en plus c'est gratuit, et l'affiche (Red Skins, Bronski Beat, UB 40, Ray Lema, etc.), pour être moins « grand public » en matière de rock, est quand même plus séduisante.

Qu'on en juge : en ouverture des courses, la charge de la brigade légère risque de manquer de sel avec Belouis Some, une espèce de lourdaud qui voudrait bien être David Bowie à la place de David Bowie et qui réussit tout juste à faire de l'ombre à Meat Loaf ; Marillion, des faux Genesis (première époque) aux prétentions lyriques et aux dérapages hard-rock sur fond de maquillages empruntés ; Level 42 étant la seule parenthèse de ce tiercé désordonné avec un funk brûlant et teinté de jazz qui a de l'élégance.

Au pesage, si c'est le règne de la popote grande consommation, Queen est donné gagnant. Depuis quinze ans, ses musiciens traversent toutes les modes en tête des hit-parades, et pour cause : marchant à voile et à vapeur, ils sont passés sans vergogne par tous les courants d'air. Hard-rock symphonique, classicisme grandiloquent, variétés-pompier, disco-funk à tendance gay et option macho, il y a de tout chez Queen pour plaire à tous. Une mise en scène à grand spectacle, un savoir-faire incontestable et une habileté non démentie à enchaîner les tubes (le dernier en date, *A Kind of Magic*, étant extrait de la bande originale de *Highlander*, signée par eux). L'identité forgée dans la non-identité, on mesure mal le succès du groupe de Freddy Mercury. C'est pourtant sa prestation pendant le concert Live Aid, l'année passée à Wembley, qui a soulevé le plus grand élan populaire.

ALAIN WAIS.

★ A partir de 19 heures... Disques chez Pathé-Marconi.

THÉATRE

« Britannicus » à la Bastille

La boum

L'assemblage de comédiens plus ou moins inexpérimentés qui constitue une jeune troupe doit non seulement pouvoir monter un spectacle et trouver un endroit pour le présenter, mais aussi attirer l'attention. La grande vogue est passée de la perle rare à découvrir au fond d'un hangar. Mais une rumeur bien organisée peut faire son effet. La preuve en est le trajet d'une compagnie qui s'appelle Binome. Il y a quelques mois, elle jouait *Britannicus* à Vanves. Une attachée de presse faisait savoir qu'il s'agissait d'un spectacle neuf, gai, et même surprenant. On se disait que, pour s'attaquer à une tragédie aussi énorme et aussi rebattue, ces jeunes gens devaient être soit complètement naïfs, soit bien audacieux. Au bénéfice du doute, on optait pour l'audace, encouragé par des on-dit.

Et voilà que le Théâtre de la Bastille accueille ce *Britannicus*. Le programme fait peur : fac-similé d'une photo où deux gosses en maillot sourient sur un tas de sable, avec une légende écrite à la main, « *Britannicus et Néron à Ostie, août 52* ». L'impression de revenir quinze ans en arrière fait ressentir le poids des ans. La suite confirme. C'est jeune, ça veut être gai, ça joue sur la mode des films « kid » — ceux où des adolescents boutonneux obsédés par le sexe se font des blagues méchantes, — ce n'est pas surprenant. On a beaucoup vu, jusqu'à la lassitude, la fuite dans la dérision, éclats de rire qui coupent le texte, petits gags de potache, toutes les retombées du style Mesguich. Mais lui, il est cultivé, il sait utiliser sa culture, installer une théâtralité glorieuse, et même quand il avait peu de moyens c'était beau. Ici, la pauvreté s'affirme dans une laideur arrogante. C'est d'autant plus triste qu'on perçoit de brefs instants de talent, quand les acteurs cessent de confondre *Britannicus* et *la Boum*, de faire des gamineries, et qu'ils montrent avec simplicité la jeunesse des personnages, leur désarroi.

Le metteur en scène, François Rancillac, a de temps en temps une idée. La meilleure est le choix d'un Néron vraiment adolescent — Philippe Demarle, — un Tintin blondinet, capricieux, charmant, qui par à-coups se métamorphose en gouape façon Helmut Berger dans *les Damnés*.

COLETTE GODARD.

★ La Bastille, 21 heures, jusqu'au 28 juin.

VARIÉTÉS

Bashung de nouveau magique

Alain Bashung revient avec ses jeux de mots. Il donnera une série de concerts au Rex en octobre prochain.

Drôle d'aventure que celle d'Alain Bashung. A ses débuts, vers 1966-1967, il gagne sa vie en se produisant dans les bases militaires américaines. Au hasard de ses engagements, il rencontre des musiciens de Nashville en tournée, fait un « bœuf » avec eux.

Son premier 45 tours paraît en 1968. Sa manière de mélanger le rock avec un humour un peu noir et d'utiliser des mots alors encore tabous permet aux programmateurs de radio de l'étiqueter comme un « nocturne ». Pendant des années, il va ainsi se retrouver dans des « galères », chantant n'importe où, dans toute salle qui se présente.

En plein milieu des années 70, fatigué, il jette l'éponge, change de métier, devient producteur des albums de Dick Rivers. L'association dure trois ans, pendant lesquels il compose aussi pour l'ancien leader des Chats sauvages, dont les conceptions sont tout de même trop naïves. Alors, tout doucement, Bashung rassemble les acquis de ses vagabondages, digère les influences country et funky, s'associe avec le parolier Boris Bergman et, en 1980, ce sont les « tubes » miracles : *Gaby*, bien sûr, et aussi *Vertige de l'amour*, *Rebel*, et *Ça cache quelchose*. Brusquement, Alain Bashung popularise une dérision généreuse, une façon pleine d'humour de déverrouiller le langage de la chanson et de le replacer dans la vie.

Un spectacle flamboyant au Casino de Paris enchaîne avec les succès au hit parade. Et puis c'est l'album de rupture : *Figure imposée*. Sans Boris Bergman. Avec une recherche synthétique approfondie.

Depuis trois ans, le silence était retombé sur le chanteur, qui continuait cependant à tourner dans les régions. Le voici qui renoue avec un rock plus mélodique, plus coloré, avec les jeux de mots rigolos de Boris Bergman *Arthur lit Rambo sur un camping jazzi ; Mistinguett, Mitchum, miraisin, les yeux fermés j'achète)*, bref avec la veine de ses premiers succès. Titre de l'album : *Passé le rio Grande*. Réalisation : Nick Patrick, l'ancien producteur de Marvin Gaye. Du vrai et bel ouvrage.

« Plus la situation s'aggravait pour moi, avoue Alain Bashung, plus j'ai eu envie d'être puéril, de retourner à l'enfance, quand tout était magique, qu'on jouait en toute innocence.

» Mais je suis quand même content d'avoir installé avec le précédent album une espèce d'incertitude : on peut s'attendre à tout de ma part. Je l'ai cherché, je l'ai voulu. Je connais trop le côté franchouillard du rock'n roll français, le nombre de musiciens qui se sont arrêtés en cours de route parce qu'il n'y avait pas de porte qui s'ouvrait. Actuellement, c'est le cercle vicieux : les radios locales privées diffusent 20 % de productions françaises. Ne passent que les titres les plus efficaces. Rien de plus ne franchit l'antenne. On le sait d'avance. Pas un groupe n'a le droit d'avoir une démarche expérimentale. Quand de temps en temps je fais des chansons bizarres, je m'offre un luxe d'enfer. »

C. F.

★ Distribution Barclay.

EXPOSITIONS

Paul Colin à la Bibliothèque nationale

Un télégramme adressé à l'esprit

La Revue nègre l'a lancé, Paul Colin a été l'un de ceux qui ont bousculé la publicité de l'entre-deux-guerres.

L'exposition Paul Colin à la Bibliothèque nationale a le mérite de concilier la modernité et l'histoire. C'est la première fois dans les annales de la BN que le privé finance une opération de cette envergure. En contrepartie de l'aide financière apportée par l'affichage Giraudy (qui se charge aussi de l'aspect matériel de la présentation), la respectable institution a ouvert le jardin de la rue Vivienne à l'exposition et mis à sa disposition la moitié de son fonds Colin, soit une centaine d'affiches. Occasion ou jamais d'apprécier en plein air — c'était sa destination première — l'œuvre d'un artiste né en 1892, mort en 1985 qui, au long de sa carrière, fut avec un égal bonheur peintre, décorateur, costumier et affichiste. Avec Cassandre, Carlu et Loupot, Colin fut l'un des mousquetaires qui bouleversèrent le dessin publicitaire dans l'entre-deux-guerres.

Engagé par le Théâtre des Champs-Elysées en 1923 comme affichiste-décorateur, il réalise deux ans plus tard *la Revue nègre*, qui le rend célèbe du jour au lendemain. Parisien d'adoption, le voici à la mode. Abandonnant la composition géométrique de ses débuts, cet héritier du cubisme passe rapidement à un style plus personnel, fait de plans superposés : *le Bal Tabarin* (1928), qui en est le plus bel exemple, retrace toute l'histoire de cette salle de danse du french cancan au charleston, à l'aide de silhouettes légèrement décalées prises dans une couleur orangée. Avec Colin toute la folie de ces années remonte à la surface : Joséphine Baker, le jazz, les ballets suédois, le boulevard, l'opérette. Damia, « la tragédienne de la chanson », apparaît sur le fond noir d'une ville inconnue, le visage déjà marqué par le réalisme des années trente. La fabuleuse Lucienne Boyer parle d'amour et Suzy Solidor, accoudée sur un piano presque abstrait, chante pour les disque Pathé... La galerie Colbert succombe sous le nombre.

Il suffit de se rendre au jardin pour respirer un peu. On y abandonne la scène pour la publicité commerciale et les grandes causes que Colin s'est toujours attaché à défendre. En témoignent cette affiche que Colin a signée lors de la libération de Paris (une Marianne en robe de ruines), cette autre en hommage au courage des Polonais lors de la destruction de Varsovie. Colin voulait en effet que l'affiche soit un télégramme adressé à l'esprit.

La rétrospective actuelle permet de mieux connaître le télégraphiste exceptionnel qu'il fut.

B. R.

★ Paul Colin : Bibliothèque nationale, jardin Vivienne, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 75001, 4, rue Vivienne, 75001. Jusqu'au 30 juin. Le journal de l'exposition (avec un texte d'Anne-Marie Sauvage, conservateur au département des estampes) est disponible à la Bibliothèque nationale.

EN BREF

Le spectre de la danse

Un ensemble de courts métrages, filmés par Dominique Delouche entre 1961 et 1985, sera présenté à la cinémathèque de la danse, le 14 juin à 15 heures, en un seul programme intitulé *Le spectre de la danse*. Portrait de danseuse (Vyroubova), transmissions de rôles (Hightower-Platel et Chauviré-Khalfouni). Journal d'une création (Patrick Dupond), reconstitution de ballet (*La Sylphide*), improvisation (Plissetskaïa)... les sujets et les styles sont variés.

Le Festival de Marrakech

Le 27e Festival des arts populaires du Maroc aura lieu cette année du 14 au 22 juin à Marrakech. Musiques de fêtes, musiques de transes, musiques rituelles... Pendant une semaine, la quasi-totalité des groupes de musique traditionnelle quittent les plaines et les hauts plateaux du pays pour jouer chaque soir dans les ruines du palais Badia, soit trente-six troupes, près de huit cents artistes.

Les prix du Conservatoire

Trombone. — Premiers prix : Patrice Buecher, Jacques Martin. Deuxième prix : Patrick Sabaton.

Saxhorn. — Premier prix : Régis Boeykens.

Tube. — Premier prix : Victor Letter.

Cornet. — Premier prix : Pierre Perreta.

Trompette. — Premiers prix : Franck Pulcini, Fabrice Bourgerie, Fabrice Marie, Luc Rousselle. Deuxième prix : Frédéric Messie.

Basson. — Premiers prix : Bruno Perret, Julien Carbon, Bernard Kolle.

Alto. — Premier prix : Nicolas Carles. Deuxièmes prix : Brigitte Clément, Laurent Dore, Grégoire Lefebvre.

Aucun prix n'a été décerné cette année pour la direction d'orchestre.

Programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TILT, Vincennes, D. Sorano (43-74-73-74), sam., dim. 19 h.

BRITANNICUS, Bastille (43-57-42-14), sam., dim. 21 h.

LAISSEZ-LES VIVRE, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), sam. 21 h.

HOME, Rond-Point (42-56-70-80), sam. 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; sam., à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; dim. à 14 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 15 h (dern.) : Histoire de mauvais temps (pour enfants, à partir de 3 ans) ; Grand Théâtre relâche ; Théâtre Gémiersam. 20 h 30 ; dim. 15 h (dern.). le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam., dim. à 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres : Vidéo-information : tlj à 13 h, Au cœur du racisme, d'Y. Dalain ; à 16 h, Comet ; Satellites du soleil, de S. Goldsmith ; Paul Langevin, de P. Haudiquet ; à 19 h, Tunisie : le Couscous de la colère, de P. Demont, G. Murry : L'Agonie du Sahel, de C. Mottier, D. Pasche : Vidéo-Musique : tlj, à 13 h, Mystery Mr Râ, de Sun Râ ; à 16 h, la Bohème, de Puccini ; à 19 h, Samson et *Dalila, de Saint-Saëns.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam. à 20 h 45 : Ballet Cullberg ; sam., 18 h 30 : compagnie Karine Saporta.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : sam. à 20 h 30 ; dim. à 17 h : *l'Empereur Jones*, d'E. O'Neill.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam., 21 h, dim. 17 h : Victor ou les enfants au pouvoir.

ASTELLE (42-38-35-53), sam., 20 h 30 : Entre chien et loup (dern.).

ATELIER (46-06-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim., 21 h, Britannicus.

BOUCANIER (43-45-60-60), sam., dim., 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), sam., 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam., 22 h, dim., 20 h : *la Mort, le Moi, le* Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam., 21 h : la Vie, c'est par moment (dern.).

CARTOUCHERIE Atelier du Chaudron (43-28-97-04), sam., 20 h 30 : Angelico in Vitro.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), sam., 20 h 30 : D'où viennent les catules ?

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), sam., 20 h 30 : Pénélope.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), sam., 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, sam., 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres (dern.).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(47-20-08-24), sam., 18 h + 21 h, dim.* 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam., 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam., 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Poésies avec Vicky Messica.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam., 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉATRE (42-72-23-41), sam., 21 h : West and Co (dern. sam.).

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam., 21 h, mat. dim. 17 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., 20 h 30, mat. dim. 17 h : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h + 21 h, dim. 17 h : la Nuit du 4 août ; sam., 19 h : Une saison en Enfer.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30, samedi + 18 h : les Mystères du confessional ; 22 h, sam. + 15 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.

FORAIN-THEATRE (43-29-12-78), sam., dim., 17 h 30 : Les marrons du feu.

FORTUNE (43-56-76-34), sam., 21 h : Bandit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam., 21 h, mat. dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam., 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam., 21 h : Des oiseaux par les yeux ; sam., 19 h 30 : le Dédale du silence.

HOTEL DES MONNAIES (43-29-12-78), sam., dim., 21 h 30 : On ne badine pas avec l'amour ; sam., 19 h 45 ; sam., dim., 15 h : A quoi rêvent les jeunes filles ?

HUCHETTE (43-26-38-99), sam., *19 h 30 : la Cantatrice chauve* ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. : sam., 18 h 30 : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise (jusqu'au 14). II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam., 21 h (dern.) : Comme le mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam., 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam., 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; sam., 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), sam., 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Amour-Goût.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam., 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam., 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam., 21 h 30, mat. dim. 17 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam., 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), sam., 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), sam., 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam., 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam., 21 h : Laissez-les vivre.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. sam. 20 h 30 : Huis clos. – III. sam. 22 h 15 : Bail à céder.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam., 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-Cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Folies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h, 20 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam., 18 h 30 : le Voyage immobile ; sam., 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, sam., 20 h 30 : les Oiseaux. Petite Salle, sam., 18 h 30 : les Intimités d'un séminariste. – II. sam., 21 h : Home (dans le cadre du Printemps du théâtre).

*THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam., 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam., 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam., 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : l'Age en question.

La danse

(voir théâtres subventionnés)

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Duetti (dern.) ; sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sel (à partir du 11).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam.-dim. 18 h 30 : l'Encontre ; 21 h : D'ordinaire, Itho Hier.

Samedi 14 - Dimanche 15 juin

Les concerts

SAMEDI 14 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Cosi Fan Tutte, opéra de Mozart, J.-P. Ponelle (dir.).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30.

Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, B. Weil (dir.) (Haydn : Les Saisons).

18 Théâtre, 16 h 30 : Duo Manda, D. Dayan, J. Friedman (guitares) (Granados, de Falla, Cardoso, Piazzola).

Orangerie de Bagatelle, 15 h : M. Geliot (Parish-Alvars, Naderman, Spohr).

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Poray, Quatuor Tramonto (Chausson, Ravel, Brahms).

Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Viotti, J. P. Collard, P. Fontanarosa, M. Laforêt (Bach, Mozart, Chopin, Brahms, Ravel) (gala pour un puits).

Théâtre de Paris, 21 h : les Bavards, opéra-bouffe de J. Offenbach.

Théâtre du Musée Grévin, 21 h : Maison à vendre, l'Amant statue, opéras de N. Dalayrac.

Lucernaire, 20 h : P. Grometto (flûte), C. Chareyon (piano) (Beethoven, Martinu, Poulenc).

Table Verte, 22 h : N. Jacquet, M. Terashi (Beethoven, Brahms, Fauré).

DIMANCHE 15 JUIN

Eglise St-Merri, 16 h : Orchestre symphonique du campus d'Orsay (Purcell, Mozart, Puccini).

Orangerie de Bagatelle, 15 h : J. F. Gardeil, B. Eidi (Poulenc, Ravel, Sacre).

Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : Quatuor de clarinettes Waretelle.

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : R. Falcinelli (Dupré).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal de Neuilly (polyphonies sacrées).

Théâtre de Paris, 15 h 30 et 21 h : voir le 14.

Chapelle du Lycée Henri-IV, 18 h : A. Aubin, D. Moroney, D. Alpers, C. Mendoze (Schütz, Haendel, Telemann).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 14 JUIN

Perspective du cinéma français, Cannes 86 : 15 h, La cinémathèque de la danse ; 17 h 15, Perspective du cinéma français, Cannes 86 ; Hommage à Alexandre Trauner : 19 h, Un, deux, trois, de B. Wilder ; 21 h 15, Irma la douce, de B. Wilder.

DIMANCHE 15 JUIN

15 h, cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Brasier ardent, de I. Mosjoukine et A. Volkov ; 17 h 15, les Aventures du roi Pausole, de A. Gravowsky : Hommage à Alexandre Trauner : 19 h, Kiss me stupid, de B. Wilder (Vostf) ; 21 h 30, Comment voler 1 million de dollars, de W. Wyler (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 14 JUIN

17 h, Amour de philatéliste, de Sang Hu (Vostf) ; Rétrospective du cinéma argentin : 19 h, la Vendedora de fantasias, de D. Tinayre ; 21 h, Sangre negra/Native son, de P. Chenal (Vostf).

DIMANCHE 15 JUIN

15 h, Félicitations d'anniversaire, de Lu Jianhua et Yu Zhongxiao (Vostf) ; 17 h, Tan Sitong, de Chen Jialin (Vostf) ; Rétrospective du cinéma argentin : 19 h, Las aguas bajan de despertar, de H. des Carril (Vostf) ; 21 h, Si muero antes de despertar, de C. H. Christensen (Vostf).

SALLE GARANCE

Tlj à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (Programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) : Maillot, 17e (47-48-06-06) : Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : *UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).*

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER SURVIVANT (Néo-Zélandais, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches (H. sp.), 6e (46-33-10-82).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) : *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

FINAL EXECUTOR (It., v.f.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : UGC Danton, *6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, *1er (42-97-49-70)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

HAVRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse. Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Luxembourg, (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA *MACHINE A DÉCOUDRE* (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOMADS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Saint-Germain-des-Prés, 6e* (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (J., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-37-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08).

ROSE BONBON (A.), Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SALVADOR (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (V.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SOUVENIRS SECRETS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC, Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TOUBIC ACADEMY I (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

YOUNG BLOOD (A., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

ANGEL (A., v.o.) : Action-Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CARMEN (Rosi) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33), Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

DELIVRANCE (A. v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

GLORIA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6e (42-35-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare *de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobe*lins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

INFERNO (A., *v.f.) : Maxeville, 9e* (47-70-72-86).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LOLA MONTES (Fra.-all.) : Panthéon, 5e *(43-54-15-04).*

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Epée de Bois (Hsp), 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34), Grand Pavois, 15e (h.sp.) (45-54-46-85).

LA *ROUTE DES INDES* (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOP SECRET (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), *Reflet Balzac, 8e* (45-61-10-60).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74), Quintette, 5e (46-33-79-38), Marignan, 8e (43-59-92-82), Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), *Français, 9e (47-70-33-88), Bas*tille, 11e (43-07-54-40), Fauvette, 13e (43-31-56-86), Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06), Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27), Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMANT MAGNIFIQUE (*) film français d'Aline Issermann : Forum, 1er (42-97-53-75) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FLAGRANT DÉSIR, film français de Claude Faraldo : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-35-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e* (42-26-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de *Lyon, 12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI TROP EMBRASSE, film français de Jacques Davila : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43 (47-70-63-40).

FILM EN AVANT-PREMIÈRE

HITCHER, film américain de Robert Harmon (v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05) ; sam., 20 h et 22 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 JUIN

« La cathédrale russe Saint-Alexandre Nevsky (E. Romann) ; « Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (Les Flâneries).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (AITC) ;

« Les halles aériennes et souterraines », 14 h 30, métro Louvre (M. Banassat).

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 16 h, métro Saint-Michel, côté rue Saint-André-des-Arts (Approche de l'art).

« L'Opéra et ses sous-sols », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h, 11 h 30, 14 h 30, 16 h, porte principale (V. de Langlade).

« De la cour de Rohan à l'abbaye de Fécamp », 15 h, 130, bd Saint-Germain, et « Le musée du Cloître-Notre-Dame », 15 h, 10, rue du Cloître-Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Les appartements privés d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, métro Louvre (I. Hauller).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, s'inscrire : 42-60-71-62, après 18 h : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

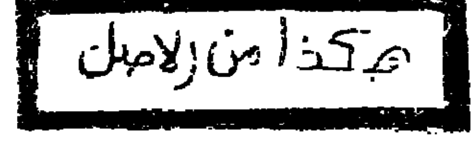
« Le Marais de Mme de Maintenon et de Mme de Sévigné », 14 h 30, église Saint-Paul-Saint-Louis, et « Visite de l'exposition Rasa : les neuf visages de l'art indien », 15 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h, métro Solferino (M. Pohyer).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le lycée français de New-York » (M. M. Galy) ; IFRI, 6, rue Ferrus, 18 h, en anglais, « Critique de l'IDS » (M. Richard, L. Garwin, professeur de physique à l'université de Columbia de New-York).



Communication

Un colloque des anciens élèves de Sciences-Po

Les stratégies d'image des entreprises

« *Vingt cinq ans de communication en France* », tel était le thème du colloque organisé par le groupe « information-communication » des anciens élèves de Science-Po, le 12 juin. Après une matinée consacrée aux mutations des médias et à leur sort, la discussion s'est concentrée sur un thème moins connu du public et surtout moins débattu en ce moment : celui de la communication d'entreprise.

« *J'ai sorti quelques numéros du* Monde, *du* Figaro, *de* l'Express *des années 60. Le mot communication n'y est quasiment pas cité, sinon pour évoquer les liaisons par chemin de fer ou les conversations téléphoniques* », constate M. Patrice Allain-Dupré, directeur de la communication à la Compagnie générale d'électricité. Il poursuit : « *Aujourd'hui, je l'ai recensé dans un même numéro de journal soixante-seize fois, désignant tour à tour un ministère, la performance d'un homme politique, l'industrie de la téléphonie... et même ma corporation, celle des directeurs de communication, inconnue sous cette étiquette il y a vingt-cinq ans.* »

Ce décompte inattendu mesure bien l'ampleur du phénomène « communication », qui étend son domaine, au-delà des traditionnels secteurs de la presse, de l'audiovisuel et de la publicité, en direction des entreprises. M. Allain-Dupré affirme : « *La communication d'entreprise est devenue une composante majeure du management.* » Il ose même parler de « *l'avènement du plus incorporel des actifs : l'image* ». Les entreprises commenceraient-elles à adopter le même langage que M. Jacques Séguéla ? Mme Marie-Madeleine de Montera, directrice de la communication d'Usinor, répond en citant la célèbre déclaration de Lee Iacocca, président de Chrysler, qui disait avoir consacré 20 % de son temps à la communication au cours de sa carrière et 80 % au reste, mais qui, si c'était à refaire, inverserait les proportions. Boutade ? Ce n'est pas certain, si l'on considère que General Motors et Ford emploient chacune une centaine de personnes pour des activités de « lobying » auprès du Congrès américain, considéré sans fausse honte comme partie prenante de la stratégie de communication de l'entreprise.

Curieux retournement de situation, où l'accessoire devient l'essentiel et où l'image prend la priorité sur le produit ! Les Français s'étonnent encore des sommes importantes investies dans la publicité institutionnelle, surtout lorsque les investisseurs ont pour nom EDF, RATP, PTT. M. Marcel Boiteux, président d'EDF, justifie les campagnes institutionnelles des sociétés de service public en situation de monopole. Ainsi, le slogan « *Des hommes au service des hommes* » est le remède à une image d'EDF trop longtemps négative, démotivante, associée le plus souvent à des catastrophes ou à des inconvénients (grèves, pannes, énergie nucléaire, électrocution...). Ensuite, le monopole de ces entreprises ne correspond plus, selon M. Boiteux, exactement à la réalité. « *Le TGV met la SNCF en concurrence avec Air Inter, la poste se bat contre la banque et contre les routeurs privés, Air France contre Nouvelles Frontières, le métro contre l'autobus...* » C'est pourquoi le marketing d'image n'est plus réservé aux seules entreprises privées.

Certes, mais il reste à démontrer que, par exemple, le « *ticket chic et choc* » concourt à mieux « vendre » le métro. Les effets mesurables d'une campagne institutionnelle ne sont sans doute pas aussi directs. Après avoir interrogé leurs usagers, les services publics ont découvert qu'ils réclamaient plus d'attention, plus de proximité, et moins d'administration. Si une campagne n'a pas une efficacité économique directe, elle répond cependant à un besoin, diffus peut-être, mais de plus en plus important. Celui d'une communication entre l'entreprise et ses publics qui ne passe plus exclusivement par ses produits.

A. Ba.

« La tarte à la crème du multi-média »

« Le multi-média ? C'est de la tarte à la crème ! » M. Bernard Miyet, nommé consul à Los Angeles après avoir monté pour le groupe des Chargeurs le dossier technique de la cinquième chaîne, n'a rien perdu de sa passion pour l'audiovisuel ni de son aimable insolence.

Invité au colloque « vingt-cinq ans de communication » de Sciences Po, son intervention — qui aurait pu s'appeler « les mythes du multi-média » ou encore « hors du club point de salut », fut l'une des plus toniques de la journée, à contre-courant du discours ambiant. Car, pour M. Miyet, le discours dominant présentant la constitution de groupes multi-médias *« comme une impérieuse nécessité de service pour les entreprises de communication »* est un excellent moyen d'éviter l'intrusion d'outsiders (le groupe Chargeurs, Bouyge) dans le club très fermé des prétendants à la télévision privée.

Y a-t-il une race particulière d'entrepreneurs multimédias ? Le Japon ? Certes. Les grands groupes de presse sont à la fois actionnaires et opérateurs de télévision, mais sont largement bénéficiaires dans leur activité première. *« Qui pourrait faire croire,* souligne M. Miyet, *que l'investissement dans la télévision aurait pour but de maintenir en survie des journaux ? »* L'Italie ? Elle a consacré la réussite d'un promoteur immobilier (M. Berlusconi), *a priori* défavorisé pourtant par la concurrence de puissants groupes de presse nationaux. Les Etats-Unis ? L'exemple rend perplexe, car nombre d'entreprises de presse y ont une carrière multimédia. Cependant, hormis le groupe Time, le poids de la télévision dans le chiffre d'affaires des grands éditeurs américains varie de 4 % à 12 % seulement.

Pour M. Miyet, la cause est entendue. Il n'y a pas de fatalité ni d'exigence absolue de constitution de groupes multimédias. *« Il peut même y avoir, le cas échéant, risque de déstabilisation pour des entreprises mal armées pour s'engager hors de leur secteur traditionnel. »*

ANNICK COJEAN.

La réforme de l'audiovisuel

M. Mitterrand n'expliquera pas ses « réserves » aux sénateurs

Le président de la République ne recevra pas MM. Jean-Pierre Fourcade (UDF) et Adrien Gouteyron (RPR), respectivement président et rapporteur de la commission spéciale du Sénat sur le projet de loi relatif à l'audiovisuel. Les deux sénateurs souhaitaient rencontrer M. Mitterrand pour connaître la nature des « *réserves* » exprimées par lui lors de l'adoption de ce projet de loi au conseil des ministres, le 11 juin.

MM. Fourcade et Gouteyron ont reçu de Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, le vendredi 13 juin, la réponse suivante : « *Messieurs les sénateurs, il serait contraire au principe de séparation des pouvoirs que le président de la République s'immisçât dans l'organisation et le contenu des travaux parlementaires. Il ne donnera donc pas suite à votre demande. Je vous prie de croire, MM. les sénateurs, à l'assurance de mes sentiments distingués.* »

L'Académie française demande un siège dans la CNCL

L'Académie française vient de faire savoir à M. Jacques Chirac qu'elle souhaitait être représentée au sein de la future Commission nationale de la communication et des libertés, qui doit remplacer la Haute Autorité si le Parlement adopte le projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel.

Dans une lettre adressée le 12 juin au premier ministre, le bureau de l'Académie, composé de MM. Alain Decaux, Jean Delay et Maurice Druon, écrit notamment : « *En vertu des statuts qui lui ont été concédés voici trois cent cinquante et un ans et qui lui ont été maintenus par l'Etat au-delà de dix-sept changements de régimes constitutionnels, elle* [l'Académie] *est investie de la mission de veiller au respect et au rayonnement de la langue française ainsi que de la culture dont cette langue est porteuse. Ainsi, notre compagnie, après en avoir délibéré, nous a-t-elle chargés de vous faire part de sa position. Elle considère que l'Académie française, en sa qualité d'institution publique dont les membres sont librement élus, sans considération d'appartenance politique et sans autres critères que les services rendus à notre culture nationale, devrait figurer (...) parmi les organismes qui désigneront en leur sein l'un des membres de la future commission.* »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4247

HORIZONTALEMENT

I. Ne « tire » pas avec certaines cartouches. Suffisamment solides pour briser des lames. — II. Il est préférable de ne pas le mettre avant les bœufs. Nécessaire pour le déplacement d'un coffre. — III. Pour en tirer quelque chose, il ne faut pas hésiter à lui taper dessus. A un grand pouvoir de séduction. — IV. Note. N'a vécu que sur un seul continent pendant très longtemps. — V. Démontre. Melon qui s'accomode bien avec la citrouille. Résulte d'un travail séculaire de la nature. — VI. A la tête dure. Plateau sur lequel on peut amener le gratin. Ancienne source d'énergie. — VII. Excite le désir. Porte des palmes. Avant-dernier d'une liste. — VIII. Concerné de près par une anomalie. On se garde bien de le mettre au pied du mur. — IX. Entendu après un choc. Ce qu'on avait à lui dire ne tombait pas dans l'oreille d'un sourd. — X. Condamné à mourir sur le pré. A l'origine de maintes absorptions. Difficile à plier. — XI. Pierre ou Paul. Abîmera une illustration. Fille de fondateur. — XII. Il n'est pas rare qu'ils se bousculent au portillon. Fut au premier plan dans bien des combats. — XIII. On ne peut pas dire qu'il n'a rien à perdre. Donnent lieu à une fin intéressante. Peut faire tourner la tête. — XIV Pouvait être beau tout en étant vilain. Fait sortir quelque chose du coffre. — XV. Va à droite et à gauche. Font reculer le froid.

VERTICALEMENT

1. Ne sont utiles que lorsqu'il y a beaucoup à arroser. — 2. Un qui désire, bien évidemment, être entendu. Accompagne celui qui daigne faire un effort. N'a aucun secret pour un jazz-band. — 3. Ne laissait pas passer une journée sans donner des coups de marteau. Inversé : ne doit pas rester sans réponse. — 4. A beaucoup donné à entendre. Sans os. — 5. Affectionnait le déjeuner sur l'herbe. On n'a pas particulièrement envie qu'il nous échappe après nous être passé sous le nez. Fera perdre gros. — 6. Peut avoir le bras long. Permettent, à coup sûr, de mieux « manger ». Pronom. — 7. Est donc à l'origine d'un nombre d'emplois très restreint. Telle une mouche qui s'est « envolée ». — 8. On porte tous, un jour ou l'autre, l'œil sur elle. Fut récompensé en temps de guerre. — 9. Passait son temps à taper. Est souvent couché. Passe tous les étés dans le Midi. — 10. Rendent bien meilleure une recette. Mieux valait ne pas être en face de lui quand il se faisait entendre. — 11. Est pleine de vie durant la belle saison. On mettait plus souvent la main sur elle jadis. Ne flatte guère l'odorat. — 12. Manifestent désagréablement leur présence. A vu périr maints pharaons. Fleuve. — 13. Note. Se suivent en cavalant. L'amour la rendit méconnaissable. N'est donc pas encore prêt à déballer. Elément d'un alphabet. — 14. Participer à un lent processus. Risquer d'être parmi les victimes d'une hécatombe. — 15. Charme les oreilles d'une bien-aimée. Mettaient le feu aux poudres.

Solution du problème n° 4246

Horizontalement

I. Imprimeur. — II. Mouise. Ta. — III. Prêteur. — IV. Ut. Errata. — V. Etre. — VI. Saül. Rémi. — VII. Satiriser. — VIII. Isée. Ri. — IX. None. Rois. — X. Charpente. — XI. Emiés. Ter.

Verticalement

1. Impuissance. — 2. Mort. Aa. Ohm. — 3. Pue. Butinai. — 4. Rite. Liséré. — 5. Isère. Ré. P.S. — 6. Meurtrière. — 7. Rares. Ont. — 8. Ut. Témérité. — 9. Rata. Iriser.

GUY BROUTY.

Informations « services »

EN BREF

EXPOSITIONS

PHOTOS D'ARRAS. — Arras présente jusqu'au 22 juin diverses expositions de photographies. J.-P. Gilson au casino, Xavier Lembours à la salle de l'harmonie, Bruce Davidson dans le grand cloître du musée, ainsi que Martine Franck, et René Jacques, Hergo au Mille club de Dainville, Hubert Grooteclaes à la médiathèque, et au réfectoire du musée « Arras de 1900 à 1925 ». Enfin, au casino sont exposés les œuvres des lauréats du concours général lancé par la Ville.

PRESSE

COUSINS GERMAINS. — L'originalité de *Pariser Luft*, seule revue en allemand de Paris depuis 1981, est de présenter à ses lecteurs, résidant ou non à Paris, mais amoureux de la capitale, un Paris insolite, hors des circuits historiques traditionnels. En plus des conseils, adresses, suggestions pour les loisirs, chaque numéro comporte un interview d'un Allemand ayant réussi à Paris (Karl Lagerfeld ou Mathieu Carrière) et parallèlement celui d'un Français connu en Allemagne (comme Gilbert Bécaud ou le mime Marceau). Egalement une série de reportages d'actualité ou à thème.

★ *Pariser Luft*, 54, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 42-82-03-87.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 juin 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-768 du 9 juin 1986 modifiant le décret n° 67-223 du 17 mars 1967 pris pour l'application de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis.

UN ARRÊTÉ

● Du 27 mai 1986 fixant les caractéristiques de la nouvelle pièce de 10 F.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 15 JUIN

— *M. Edmond Alphandery*, député UDF de Maine-et-Loire, répond aux questions des journalistes à l'émission « Forum » sur RMC, à 12 h 30.

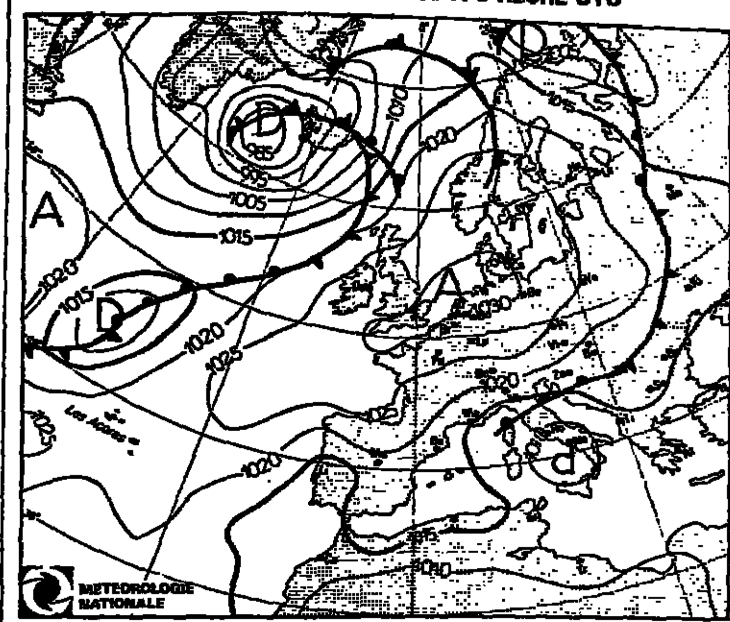
— *M. Roland Dumas*, député socialiste de la Dordogne, ancien ministre, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, participe au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

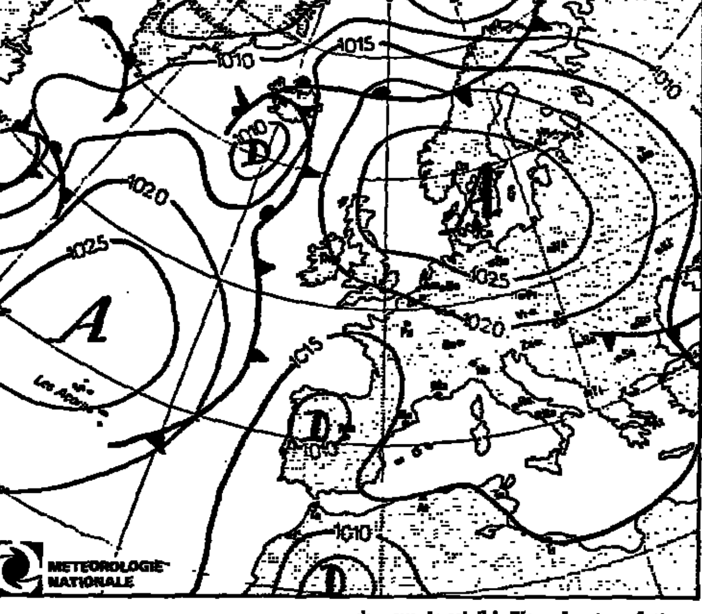
Le supplément hebdomadaire « Radio-Télévision » se trouve désormais sous une forme élargie et plus complète dans le cahier qui accompagne nos éditions de ce jour.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN A 0 HEURE UTC

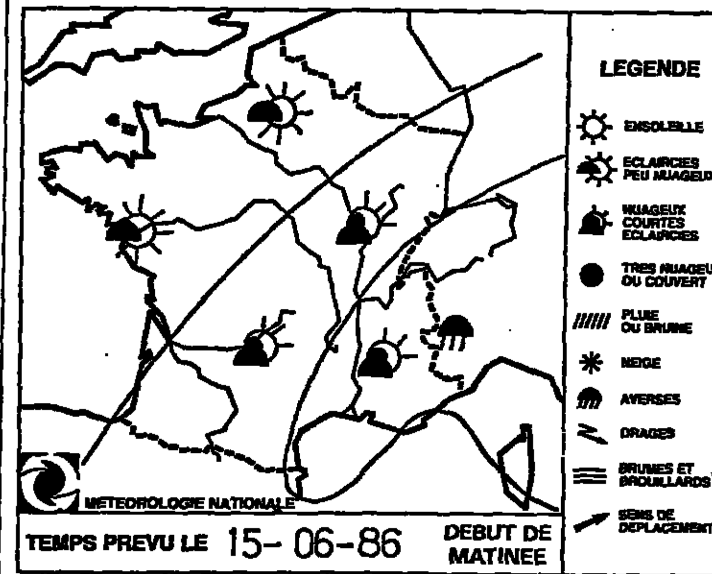


Evolution probable du temps en France entre le dimanche 15 juin à 0 heure et le lundi 16 juin à minuit :

L'anticyclone axé sur la mer du Nord protégera encore une grande partie du pays des perturbations. Mais de l'air plus humide et instable affectera le sud-est de la France.

Dimanche matin, des Pyrénées et de la Méditerranée au sud du Massif Central, Rhônes-Alpes, sud de la Bourgogne, France-Comté et Alsace, les nuages seront assez nombreux et il y aura quelques orages en Provence et en Corse. Sur tout le reste du pays, le soleil brillera. Les températures au levé du jour avoisineront 12 à 14 degrés, sauf en Méditerranée où il fera 17 à 20 degrés.

Dans la journée, le soleil gagnera du terrain, les éclaircies se développeront sur le sud-est du pays. Mais l'amélioration sera plus lente des Alpes du sud à la Corse. En fin de journée également, le temps sera plus lourd près de l'Atlantique, avec quelques orages. Les températures maximales seront en hausse, avec 20 à 22 degrés sur la Manche et 23 à 26 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	22	16	P
BIARRITZ	20	15	N
BORDEAUX	24	13	S
BOURGES	21	12	S
BREST	21	9	N
CAEN	19	7	N
CHERBOURG	19	9	N
CLERMONT-FERR.	17	13	C
DIJON	20	11	C
GRENOBLE-ST-M-H	17	13	N
LILLE	21	12	S
LIMOGES	19	11	S
LYON	19	13	C
MARSEILLE-MAR.	24	15	N
NANCY	20	12	N
NANTES	23	11	S
NICE	25	20	N
PARIS-MONTS.	22	13	S
PAU	22	12	C
PERPIGNAN	25	19	S
RENNES	22	10	N
ST-ÉTIENNE	16	12	P
STRASBOURG	16	14	N
TOURS	21	11	S
TOULOUSE	24	16	C
POINTE-A-PITRE	31	24	C

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	25	11	S
AMSTERDAM	19	9	S
ATHÈNES	27	19	S
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	23	13	S
BELGRADE	17	16	O
BERLIN	21	11	S
BRUXELLES	20	9	S
LE CAIRE	31	20	S
COPENHAGUE	18	8	C
DAKAR	26	22	S
DELHI	43	32	N
DJERBA	25	17	S
GENÈVE	16	11	C
HONGKONG	28	27	N
ISTANBUL	25	19	S
JÉRUSALEM	23	13	S
LISBONNE	35	22	S
LONDRES	24	12	N
LOS ANGELES	22	15	S
LUXEMBOURG	20	14	C
MADRID	32	12	S
MARRAKECH	36	22	S
MEXICO	24	13	A
MILAN	22	16	N
MONTRÉAL	19	11	C
MOSCOU	26	17	S
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	24	13	S
OSLO	21	11	C
PALMA-DE-MAL.	24	10	S
PÉKIN	22	18	S
RIO-DE-JANEIRO	23	22	N
ROME	25	10	P
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	22	10	S
SYDNEY	16	11	C
TOKYO	27	19	C
TUNIS	26	18	N
VARSOVIE	25	12	N
VENISE	23	18	C
VIENNE	13	13	O

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Chronologie

Mai 1986 dans le monde

La *chronologie paraît habituellement* le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par EDOUARD MASUREL

ETRANGER

3. – SRI-LANKA : L'explosion d'une bombe dans un avion à l'aéroport de Colombo fait vingt morts, en majorité des touristes qui se rendaient aux îles Maldives. Deux autres attentats, attribués aussi à des séparatistes tamouls, ont lieu à Colombo, le 7 et le 30 : ils font encore une vingtaine de morts. Cependant, la guerre civile se poursuit et l'armée cinghalaise lance sans succès, du 17 au 21, une offensive pour reprendre le contrôle de la péninsule de Jaffna, bastion des séparatistes tamouls (du 4 au 8, 14 et du 20 au 23/V, 1-2 et 3/VI).

4. – AFGHANISTAN : M. Babrak Karmal est remplacé à la tête du PC afghan par M. Mohamed Najibullah, chef de la police politique. La formation d'une direction collective comprenant M. Najibullah, M. Karmal, qui demeure chef de l'Etat, et M. Ali Kishtmand, premier ministre, est *annoncée le 15* (3, 6, 10, 13, 15 et 17).

4. – AUTRICHE : M. Kurt Waldheim (conservateur) remporte *49,64 % des voix au premier tour de* l'élection présidentielle, en dépit des révélations sur ses activités dans l'armée hitlérienne. M. Kurt Steyrer (socialiste) obtient 43,66 % : il sera son concurrent au second tour le 8 juin (du 3 au 7, 16, 17, 20, 22, 24, 27, 29 et 30).

4-6. – SOMMET DE TOKYO : Le douzième sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés adopte, dès le 5, deux déclarations, l'une concernant un renforcement de la lutte antiterroriste, qui met nommément en cause la Libye, l'autre sur la sécurité nucléaire après la catastrophe de Tchernobyl. La déclaration économique finale prévoit une meilleure coopération économique et monétaire entre les Sept (du 3 au 9 et 13).

5-6. – JORDANIE-SYRIE : M. Hafez El Assad effectue la première visite en Jordanie d'un président syrien depuis 1977. Le roi Hussein entreprend ensuite une tentative de médiation entre la Syrie et l'Irak (6, 8, 15, 27, 28 et 29).

6. – SOUDAN : Le général Dahab, qui avait renversé le maréchal Nemeiry en avril 1985, remet ses pouvoirs à un gouvernement civil *dirigé par M. Sadek El Mahdi, dont* le parti, l'Oumma, a remporté les élections du début avril (8, 9, 13, 17, 22 et 29).

7. – *BANGLADESH :* *Aux élec*tions législatives, convoquées par le général Ershad, au pouvoir depuis le coup d'Etat militaire de mars 1982, le Jatiya, qui regroupe cinq partis favorables au général, remporte 152 des 300 sièges. Le scrutin a été marqué par la violence, l'intimidation et la fraude généralisée (9, 10, 25-26 et 27).

8. – GRANDE-BRETAGNE : Le Parti conservateur subit un grave revers aux élections locales et à deux législatives partielles. Mme Thatcher remanie, le 21, son gouvernement : Sir Keith Joseph, ministre de l'éducation, longtemps considéré comme le « maître à penser » du premier ministre, est écarté (8, 10, 13 et 23).

9. – FRANCE-AFRIQUE DU SUD : L'ambassadeur de France en Afrique du Sud, rappelé à Paris le 24 juillet 1985 par le gouvernement de M. Fabius, regagne Pretoria (6, 8, 10 et 16).

9. – NORVÈGE : Mme Gro Harlem Brundtland forme un gouvernement travailliste minoritaire après la démission, le 2, du cabinet de coalition de centre droit dirigé par M. Kaare Willoch, dont le plan *d'austérité, rendu nécessaire par la* baisse des revenus pétroliers, avait été repoussé, le 29 avril, par le Parlement par 79 voix contre 78. Le 11, la couronne norvégienne est dévaluée de 12 % (du 2 au 5, 10 et 13).

12-14. – FRANCE - GRÈCE : Visite officielle à Paris de M. Christos Sartzetakis, président de la République grecque (du 13 au 16).

14. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev consacre une allocution télévisée à l'accident du 25 avril à la centrale nucléaire de Tchernobyl, alors que le silence des autorités soviétiques a été très critiqué en Europe de l'Ouest où des mesures de protection des populations ont aussi été prises. Il annonce que *« le pire est passé »*, mais qu'*« il est encore trop tôt pour considérer l'accident comme clos »*. Il propose un renforcement de la coopération internationale pour la prévention et la maîtrise des accidents nucléaires. D'autre part, le moratoire sur les essais nucléaires décrété en août 1985 est prorogé jusqu'au 6 août et la proposition de rencontrer M. Reagan pour discuter de l'interdiction des essais nucléaires est renouvelée. A la fin du mois, sur les 299 personnes gravement irradiées qui sont restées hospitalisées, 23 sont mortes, mais le bilan risque de s'alourdir encore, tandis que 90 000 habitants de la région de Tchernobyl, qui ont été évacués pour une durée indéterminée, devront subir des examens médicaux pendant le reste de leur vie (à partir du 2).

15. – CEE - ÉTATS-UNIS : Le président Reagan annonce une première série de mesures de rétorsion commerciale contre la CEE, qui, selon la Commission de Bruxelles, ne devraient pas trop affecter les exportations communau*taires (du 3 au 8, 17, 18-19 et 24).*

16. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social-*chrétien (conservateur), est élu* président de la République : âgé de quatre-vingts ans, il avait déjà occupé cette fonction en 1960, 1961 et de 1966 à 1978. Il succédera le 16 août au président Jorge Salvador Blanco, issu du Parti révolutionnaire démocrate (social-démocrate) (6, du 16 au 24, 28 et 29).

16. – YOUGOSLAVIE : M. Branko Mikulic, nommé chef du gouvernement pour quatre ans, forme un cabinet de techniciens pour faire face à la crise économique (14 et 17).

19. – AFRIQUE DU SUD : L'armée sud-africaine lance trois opérations de commando contre les *« bases terroristes »* de l'ANC (Congrès national africain), à Gaborone (Botswana), ainsi que, pour la première fois, à Harare (Zimbabwe) et à Lusaka (Zambie). Ce triple raid, qui fait trois morts et une dizaine de blessés, sus*cite une vive réprobation internatio*nale (du 20 au 26).

20-23. – FRANCE - IRAN : M. Ali Reza Moyeri, vice-premier ministre iranien, se rend en visite officielle à Paris. Il est reçu par MM. Mitterrand et Chirac et se félicite du *« climat amical et compréhensif »* de ses conversations (du 21 au 24 et 28).

21. – PAYS-BAS : Aux élections législatives, *les chrétiens* démocrates (CDA) remportent 54 (+ 9) des 150 sièges du Parlement, ce qui représente un important succès personnel pour M. Ruud Lubbers, premier ministre depuis novembre 1982. Leurs alliés au sein de la coalition de centre droit, les libéraux-conservateurs (VVD), ne conservent que 27 de leurs 36 sièges. Le Parti socialiste (PVdA) de M. Joop den Uyl obtient 52 (+ 5) sièges (9, 18-19, 21 et 23).

23. – *BELGIQUE :* *Le* gouvernement adopte un sévère plan d'austérité qui suscite une importante opposition sociale (7, 8, 16, 22 et 25-26/V, 3/VI).

23. – ITALIE : Mort de Altiero Spinelli, député européen (apparenté PCI), considéré comme l'un des « pères de l'Europe » (24 et 25-26).

24. – FRANCE - TUNISIE : M. Chirac se rend en Tunisie pour s'entretenir avec le président Bourguiba, doyen des chefs d'Etat arabes. La veille de son arrivée, M. Eric Rouleau, ambassadeur de France à Tunis depuis juillet 1985, a été rappelé à Paris (22, 25-26 et 27).

25. – AFRIQUE : Environ vingt millions de personnes dans soixante-quinze pays courent sur 10 kilomètres en signe de solidarité avec *« l'Afrique qui a faim »*. Cette *« course contre le temps »* était *organisée par Sport Aid, qui regrou*pait l'association Band Aid, du chanteur irlandais Bob Geldof, et l'UNICEF (22, 24 et 27).

25. – *COLOMBIE :* M. Virgilio Barco, candidat du Parti libéral, remporte l'élection présidentielle. Il succédera le 7 août à M. Belisario Betancur, membre du Parti conservateur, l'autre grande formation politique colombienne (24 et 27).

27. – ÉTATS-UNIS-URSS : Le président Reagan annonce que, avant la fin de l'année, les Etats-Unis cesseront de respecter les plafonds fixés par le traité SALT 2 sur la limitation des armements nucléaires. Tandis que les alliés de Washington, réunis les 29 et 30 à Halifax (Canada) pour une session ministérielle de l'OTAN, expriment leur inquiétude, le gouvernement soviétique précise que si les accords SALT sont violés, l'URSS prendra les *« mesures nécessaires »* pour rétablir la parité stratégique (14 et à partir du 29).

27-31. – AFRIQUE : L'Assemblée générale de l'ONU consacre une session spéciale aux problèmes de développement de l'Afrique. Un plan quinquennal de redressement *économique est adopté le 1er juin*, mais il ne comporte pas d'engagements financiers précis des pays développés (du 27/V au 3/VI).

28. – LA BARBADE : Aux élections législatives, le Parti travailliste démocratique (social-démocrate) de M. Errol Barrow remporte 24 des *27 sièges du Parlement*, contre 3 au Parti travailliste de la Barbade (conservateur) du premier ministre sortant, M. Bernard Saint-John. M. Barrow, ancien chef du gouvernement de 1961 à 1976, nommé premier ministre le 2 juin, critique vivement les Etats-Unis (31/V et 5/VI).

29. – CEE : Les Douze, qui avaient décidé, le 12, après la catastrophe de Tchernobyl, d'interdire les importations de produits alimentaires frais en provenance d'Europe de l'Est, sauf de RDA, décident la réouverture des frontières communautaires et établissent des normes communes sur le taux de la radioactivité admissible des marchandises commercialisées dans le Marché commun (du 8 au 14, 25-26 et 31).

30. – ESPACE : Echec du dix-huitième tir de la fusée européenne Ariane, qui devait mettre sur orbite le satellite de télécommunications internationales Intelsat-5 (du 1er au 4/VI).

30. – NORVÈGE : Un consortium d'acheteurs européens (RFA, Belgique, France, Pays-Bas) signe un très important contrat de livraison de gaz : en l'an 2000, le gaz norvégien représentera 25 % des importations des quatre pays concernés (4/VI).

31. – MEXIQUE : Ouverture de la XIIIe *Coupe du monde de foot*ball, qui durera jusqu'au 29 juin (à partir du 30).

31. – POLOGNE : La police politique annonce l'arrestation de M. Zbigniew Bujak, principal dirigeant clandestin de Solidarité (du 3 au 5/VI).

Pères

Avec Altiero Spinelli, c'est encore un « père de l'Europe » qui disparaît. Mais que de pères pour un enfant qu'on voit si peu paraître ! Altiero Spinelli, Robert Schuman, Jean Monnet, tous ont mérité ce nom alors que l'Europe semble ne jamais vouloir cesser d'être grosse d'elle-même. A croire que l'enfant n'a guère envie de se mesurer à tant de géniteurs ; ceux d'hier, mais surtout ceux d'aujourd'hui.

Car si, désormais, tous les dirigeants appellent l'Europe, l'invoquent ou s'en réclament, chacun des pays et chacun des gouvernements qu'ils se sont donnés ont de l'Europe une idée plus... nationale qu'européenne. Somme toute, chaque dirigeant veut, sur le modèle de Jupiter, être le taureau qui enlèvera la jeune Europe à son seul profit.

Ph. B.

FRANCE

4-5. – MM. Mitterrand et Chirac se rendent séparément au sommet de Tokyo. M. Chirac, qui a tenu à y participer, n'arrive que le 5 à Tokyo. Ce « test de la cohabitation » ne pose aucun problème : *« Il n'y a qu'une voix de la France »*, affirme M. Mitterrand (2, 3, 7, 8 et 10).

7. – Mort de Gaston Defferre, ancien ministre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille depuis 1953. Alors qu'un hommage unanime lui est rendu, des dizaines de milliers de personnes dé*filent, les 10 et 11, devant son cer*cueil exposé à la mairie de Marseille et, le 12, ses obsèques ont lieu en présence de M. Mitterrand et de nombreuses personnalités françaises et étrangères (du 7 au 14).

7. – BSN, premier groupe alimentaire français, prend le contrôle de Générale Biscuit, troisième bis*cuitier mondial (9 et 15).*

12. – M. Edouard Balladur, commentant *« les évolutions plus que médiocres »* décrites par l'INSEE dans une note de conjoncture, parle de *« la situation préoccupante dans laquelle se trouve l'économie française »* (14 et 24).

12. – M. Georges Marchais an*nonce devant le comité central* du PCF qu' *« il est totalement exclu »* qu'il soit candidat à la prochaine élection présidentielle. Il précise qu'il s'agit d'*« une décision personnelle (...) prise depuis longtemps »* (du 14 au 17 et 27).

12. – Habib Maammar, un Tunisien arrêté à Nancy, avoue être l'auteur de trois attentats terroristes, commis à Londres, en décembre 1983, et à Paris, en août 1984 et février 1985. Le 14, il est inculpé et écroué à Paris (du 13 au 16, 21 et 23).

13. – M. Jacques Chirac décide d'engager la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi *d'habilitation économique et sociale*, considérant le dépôt de nouveaux amendements socialistes, alors que la discussion commencée le 22 avril approchait de sa fin, comme une manœuvre d'obstruction. La motion de censure déposée par les socialistes, et défendue, le 15, par M. Michel Rocard, n'obtenant, le 16, que 251 voix, le projet est considéré comme adopté en première lecture par les députés. Le débat commence dès le 21 au Sénat, où la gauche pré*sente de nombreux amendements* (7, 8, 9, du 15 au 19, 23, 24 et à partir du 29).

14. – M. François Léotard pré*sente les grandes lignes* du projet de loi sur la communication : TF1 sera privatisée ; la Commission nationale communication et libertés (CNCL), qui remplacera la Haute Autorité, aura des pouvoirs élargis ; les contrats de la « 5 » et de TV6 seront résiliés ; la taxe sur les magné*toscopes sera supprimée* ; d'autre part, les télécommunications seront progressivement ouvertes à la concurrence. Le projet de privatisation de TF 1 suscite de vives protestations au sein de la gauche ainsi que parmi les professionnels de l'audiovisuel et les téléspectateurs, qui signent des pétitions, tandis que les *candidats au rachat de* TF 1 *se mul*tiplient (à partir du 9).

14. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Les députés commencent, le 29, à examiner ce projet qui suscite l'opposition de la gauche et des syndicats (du 13 au *19, 22, 24, 27 et 31/V, 1-2/VI*).

14. – Le taux d'intervention de la Banque de France est abaissé pour la troisième fois en un mois : à *7,25 %*, il perd 0,25 %, après 0,25 % le 28 avril et 0,5 %, le 14 avril. Le taux de base des banques est ramené de 10,1 % à 9,6 %, pour la première fois au-dessous de 10 % depuis août *1979* (du 16 au 19).

14. – Une structure interministérielle d'information sur l'énergie nucléaire est mise en place après l'accident du 25 avril à la centrale de Tchernobyl : les autorités ont été accusées depuis le 10 d'avoir caché le fait que la France n'avait pas été épargnée par les retombées radioactives, même si elles étaient apparemment sans danger pour la population (10, 13 et du 15 au 27).

15. – M. Balladur annonce une *série de mesures financières* : le taux de rémunération de l'épargne est abaissé de 1,5 % (de 6 % à 4,5 % pour les livrets de caisse d'épargne) : le contrôle des changes est presque totalement levé avec, notamment, la suppression de la devise-titre ; enfin, des mesures de libéralisation sont prises, visant à renforcer le marché monétaire. Ce plan vise à inciter les chefs d'entreprise à investir (14, du 16 au 19, du 22 au 24 et 27).

15. – *Un* attentat contre un lotissement touristique de Cargèse (Corse-du-Sud) provoque la mort de deux personnes qui tentaient de *désamorcer une des bombes.* M. Pasqua et M. Pandraud, qui se rend en Corse, réagissent avec fermeté contre les extrémistes de l'ex-FLNC, auteurs de l'attentat (du 17 au 22 et 27).

16. – En avril, les indices économiques se sont dégradés : le nombre de chômeurs a *augmenté de 1,7 %*, le déficit du commerce extérieur a atteint 4,8 milliards de francs et les prix ont augmenté de 0,4 % (16, 18-19, 23, 24 et du 29 mai au 3 juin).

16. – Un attentat contre le siège d'Interpol, à Saint-Cloud, est revendiqué par Action directe (18-19, 20 et 30).

16. – Mort d'Alain Le Moyne de Sérigny, ancien directeur de *l'Echo d'Alger*, qui fut un des chefs de file de l'Algérie française (18-19).

17. – M. Robert Vigouroux est élu maire de Marseille pour succéder à Gaston Defferre décédé le 7. Les amis de l'ancien maire l'ont emporté après une très vive lutte au sein du PS marseillais entre les « defferristes » et les partisans de M. Michel Pezet. Le 5, lors de l'élection de son successeur à la tête de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Pezet avait réussi à faire élire son candidat contre celui du maire et, dans la nuit du 5 au 6, M. Defferre était victime d'une congestion cérébrale (4-5 et du 7 au 20).

18. – M. François Mitterrand, à l'occasion de son pèlerinage annuel à Solutré (Saône-et-Loire), se pose en *« arbitre »* mais n'exclut pas sa démission (20).

20. – M. Jacques Chirac engage *devant l'Assemblée nationale* la responsabilité de son gouvernement avant que le débat ne s'engage sur le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire pour l'élection des députés et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions. Après que la motion de censure déposée par les socialistes n'eut recueilli, le 22, que 284 des 289 voix nécessaires (211 PS, 35 PC, 33 FN et 4 non-inscrits), le projet est considéré comme adopté en première lecture. Le 20, un grave incident de séance a eu lieu, M. Charles Pasqua ayant accusé les élus de gauche d'être les *« amis »* de ceux qui *s'étaient « couchés devant l'occupant »* en 1940 (6, 7, 8, 13, 15-16 et du 20 au 24).

21. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie. M. Mitterrand exprime sa *« profonde inquiétude »* face aux mesures prévues, qui risquent, affirme-t-il, de provoquer au sein de la communauté mélanésienne du territoire *« un sentiment de manquement aux engagements pris et donc d'injustice »* (du 2 au 24 et 31).

22. – Les textes rétablissant l'anonymat pour les transactions sur l'or *sont publiés au Journal officiel.* Cette mesure n'entraîne pas de hausses des cours de l'or sur les marchés boursiers (23, 24 et 27).

22. – M. Edmond Maire, dans un entretien au *Monde*, reproche au gouvernement de mener une *« politique déséquilibrée »*, qui privilégie le patronat et les titulaires de hauts revenus au détriment des salariés (22).

23. – M. Chirac, parlant à Autun devant les sénateurs républicains indépendants, réaffirme son intention d'utiliser *« tous les moyens constitutionnels »* pour mettre en œuvre la plate-forme de la majorité. Il met en garde les journalistes de la télévision contre les commentaires *« trop systématiquement excessifs ou déformateurs »*. Ces derniers propos suscitent de vives réactions, et la Haute Autorité s'inquiète, par six voix contre trois, d' *« une campagne mettant en cause l'impartialité de l'information du service public »* (du 25 au 29).

26. – La Bourse de Paris, dont l'indice, en hausse de 100 % en sept mois, culminait, le 15, au niveau record de 411,3, chute de 6,7 % en une seule séance, fait sans précédent depuis le 11 mai 1981 (18-19 et du 25 au 28 mai, 1-2 juin).

26. – M. Lionel Jospin dénonce, dans un article publié par *le Monde*, un *« gouvernement de guichetiers »* qui *« entend d'abord servir les siens »* (27).

26. – Michel Vaujour, détenu à la prison de la Santé, s'évade grâce à un hélicoptère piloté par sa femme (27 et 28).

27. – M. Mitterrand réaffirme, devant les élèves-officiers de Saint-Cyr, que la France ne doit pas s'insérer dans un dispositif de défense limitant sa liberté d'action, alors que *M. Chirac avait déclaré* devant la presse diplomatique, le 22, à propos de l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), que la France ne pouvait *« rester à l'écart de ce grand mouvement inévitable, irréversible et justifié »* (21, 24 et du 28 au 31).

27. – M. Philippe Séguin met en garde le patronat contre l' *« immobilisme »* dans la création d'emplois et affirme que l'échec du gouvernement *« sonnerait le glas (...) du libéralisme »* (14, 15 et du 28 au 31).

28. – Le conseil des ministres approuve quatre projets de loi sur la sécurité qui concernent la répression du terrorisme, la lutte contre la criminalité et la délinquance, les contrôles et vérifications d'identité ainsi que l'application des peines. Les mesures prévues suscitent l'inquiétude des défenseurs des droits de l'homme, de même que le renforcement de la présence policière et la multiplication des contrôles dans les grandes villes, qui s'accompagnent de plusieurs bavures (11-12, 15 et du 20 au 31).

28. – M. Léotard, invité de *« L'heure de vérité »* sur Antenne 2 et interrogé sur l'élection présidentielle, déclare : *« Il faudra compter avec moi. »* Il précise, d'autre part, le processus de privatisation de TF1 : 40 % du capital de la chaîne seront cédés au public, 10 % aux salariés, mais les opérateurs auront le contrôle avec 50 % (28, 30 et 31).

29. – *M. Chirac engage* la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption, en première lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1986, en raison de l' *« obstruction »* de l'opposition, mais aussi d'une forte pression de la majorité qui tentait de faire adopter des amendements contre l'avis du gouvernement. La motion de censure déposée par les députés socialistes ne recueille, le 2 juin, que 251 voix (du 24 au 30 mai, 1-2 et 4 juin).

PRECISION. – La naissance, à l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart, de deux bébés issus d'embryons congelés, mentionnée dans la chronologie d'avril à la date du 10, a pu être obtenue grâce aux travaux de l'équipe codirigée par les professeurs René Frydman et Jacques Testart, au sein du service de gynécologie-obstétrique dirigé par le professeur Emile Papiervik.

CULTURE

5. – M. François Léotard autorise l'achèvement de la construction de colonnes, œuvre du sculpteur Daniel Buren, dans la cour d'honneur du Palais-Royal à Paris (4-5, 7, 9, 10 et 18-19).

10. – A la Comédie-Française, *le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, est mis en scène par Jean-Luc Boutté, avec Roland Bertin dans le rôle titre. (16 et 17.)

13. – Jérôme Savary met en scène la comédie musicale américaine *Cabaret*, à Lyon, au Théâtre du VIIIe, qu'il dirige depuis le début de l'année. (18-19 et 24.)

16. – L'Opéra de Lyon présente la version originale en anglais d'*Obéron*, de Weber, dans une mise en scène de Jean-Claude Fall et sous la direction musicale de John Eliot Gardiner. (20.)

19. – La Palme d'or du Festival de Cannes est attribuée à *The Mission*, de Roland Joffé (Grande-Bretagne). *Le Sacrifice*, film suédois d'Andreï Tarkovsky, et *Thérèse*, d'Alain Cavalier (France), obtiennent un Grand Prix spécial et un Prix du jury (du 8 au 21).

22. – Mort de Sterling Hayden, acteur américain. (25-26.)

23. – *The Rake's Progress*, d'Igor Stravinski, est mis en scène par le cinéaste américain Robert Altman à l'*Opéra de Lille*. (24 et 27.)

31. – L'exposition « Yves Saint-Laurent, vingt-huit années de création » est *inaugurée au Musée* des arts de la mode. (3 et 8-9/VI.)

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

- **FRANCE :** L'affaire du Carrefour du développement. (2 et 14/V, 3/VI)
- **PARAGUAY :** Contestation après trente-deux ans de dictature. (6, 10, 13 et 15)
- **HISTOIRE :** La fin du réseau « Prosper » en 1943. (6)
- **ÉCONOMIE :** Turbulences dans l'industrie aéronautique. (6)
- **MÉDECINE :** Le secret médical est-il menacé ? (7)
- **YOUGOSLAVIE :** La bombe à retardement du Kosovo. (10)
- **ÉGYPTE :** La montée du courant intégriste. (13)
- **FRANCE :** Action directe à Lyon. (15 et 16)
- **CAMPUS :** Le sport à l'université. (15)
- ***BÉNIN :*** Du *« marxisme scientifique »* au pragmatisme. (16/V et 1-2/VI)
- **LIBERTÉS :** Les vingt-cinq ans d'Amnesty International. (18-19)
- **VILLE AU FUTUR :** Bordeaux. (23)
- **FRANCE :** Il y a cinquante ans, le Front populaire. (25-26)
- **TURQUIE :** La réislamisation de la société turque. (27 et 28)
- **GRANDE-BRETAGNE :** L'après-pétrole dans le « pays des extrêmes ». (29)
- **FRANCE :** L'aéroport de Marseille. (29)
- **VILLES AU FUTUR :** Barcelone. (31)

La crise dans l'industrie automobile

Renault va annoncer fin juin la mise en « congé de conversion » d'un millier de salariés

La régie Renault va-t-elle rentrer dans le rang des entreprises en licenciant pour la première fois de son histoire – quelles que soient les précautions apportées à ces licenciements – par le recours à des « congés de conversion » ? Finie la période où Renault, dans les années 50 et 60, accordait avant les autres améliorations de salaires ou congés supplémentaires, établissant des relations nouvelles avec les syndicats, notamment la CGT, et créant, malgré les conflits, un climat social différent. La crise de l'automobile, le retard de la modernisation – comme chez les autres constructeurs français, – les mutations de la demande, la concurrence étrangère aboutissant à une perte de 12 milliards de francs en 1984, ont eu raison de son rôle de phare social.

Après avoir tardé, la Régie a dû décider une réduction considérable des effectifs ; elle devra cette année, pour y parvenir, recourir à des méthodes aussi brutales que les autres constructeurs. Le comité central d'entreprise extraordinaire du lundi 16 juin, où la direction présentera l'évolution des effectifs et les perspectives sur le second semestre, donnera sans doute le signal, même si les mesures ne seront réellement annoncées qu'à la fin du mois au cours de comités d'établissement.

En fait, Renault était déjà rentré dans le rang une première fois, après l'échec, fin 1984, de l'ambitieux projet de mobilité, du vaste *deal* proposé aux syndicats par M. Bernard Hanon, le PDG de l'époque : un engagement de mobilisation collective pour faire circuler les troupes d'un établissement à l'autre, avec une formation *ad hoc*, de façon à récupérer les gains de productivité sans supprimer d'emploi.

Retour dans le rang encore, avec M. Georges Besse décidant, parallèlement aux remèdes industriels et financiers, notamment l'abandon de certaines activités et la filialisation d'autres, une sévère réduction du personnel : non plus seulement 8 000 emplois supprimés en 1985, mais 18 000 en deux ans, sur 1985 et 1986, un total porté ensuite à 21 000 et plus récemment à plus de 22 000 à la faveur de la filialisation de la division machinisme agricole, soit près de 22,5 % de l'effectif initial. On était loin des 3 500 préretraites et aides au retour de 1984...

Le résultat devait être obtenu par des moyens classiques, comparables à ceux employés par Peugeot ou Citroën, mais un peu enrichis : départs en préretraite avec l'aide du Fonds national de l'emploi ; aide au retour des immigrés dans le pays d'origine (1) ; aide au départ volontaire comportant outre une somme correspondant aux indemnités de licenciement une « allocation de reconversion » de 50 000 francs ; encouragement à la mobilité moins avantageux que dans le projet Hanon, mais comprenant notamment une « indemnité de mutation » d'un mois de salaire avec un minimum de 10 000 F, augmentée de 50 % par personne à charge, et une aide au logement. Avec une menace : le recours en cas de nécessité ultime à des « congés de conversion » moins avantageux que ceux de Citroën en 1984 : cinq mois au lieu de dix, avec 65 % du salaire brut en attendant le départ.

La méthode discrète de M. Besse

La méthode discrète de M. Georges Besse, engageant les opérations site par site, limitant au maximum les discussions globales et les annonces, a connu un succès certain en 1985 : la Régie a en effet enregistré, outre les départs naturels (retraites, décès, etc.), 10 308 départs dans le cadre du plan social, des ouvriers pour les trois quarts. Les préretraites (6 838) ont fait le plein, les retours d'immigrés au pays (988) ont été moins nombreux que prévu, mais les départs volontaires (2 435) ont dépassé les espérances. Et la mobilité entre les établissements a été considérable : 7 300 personnes au lieu de 1 200 habituellement.

Mais cette année le mouvement s'est nettement ralenti pour plusieurs raisons : entre autres, la pyramide des âges dans certains établissements – les plus âgés étant moins mobiles – et un certain tarissement des demandes de retour au pays pour les immigrés, les volontaires étant beaucoup moins nombreux dans certains groupes nationaux, comme les Marocains. Au point qu'à partir de mars la Régie a accru sensiblement le montant des aides au retour, au départ volontaire et aux mutations, notamment pour les salariés âgés de plus de quarante-cinq ans ou ayant des charges de famille (2). Avec un succès inégal.

La Régie devrait donc être amenée à annoncer fin juin la mise en « congé de conversion » d'un millier de salariés environ. Les difficultés semblent être concentrées sur trois établissements : Cléon (Seine-Maritime), le siège social et le centre industriel de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

A Cléon, il est possible que le « *sureffectif* » actuel, évalué à cent vingt-cinq personnes à la fin mai, puisse être résorbé. En revanche, il serait de sept cents personnes à l'usine de Billancourt, où les activités moteurs vont être arrêtées à l'été. Au siège social, près de trois cents personnes pourraient être touchées, notamment parmi les cadres. Au total, on est bien au-dessous du nombre de licenciés chez Citroën en 1984. Mais la formation prévue est deux fois plus brève.

L'annonce des congés de conversion réveillera sans doute les tensions dans les établissements concernés. Comment réagiront les syndicats ? La CFDT, qui a formé une intersyndicale avec FO, la CFTC et la CGC entendent « *sensibiliser* » les salariés mais ne semble pas se faire d'illusion sur le résultat : elle propose aussi de développer de nouvelles versions du véhicule utilitaire Express construit à Billancourt, afin d'élargir les productions de l'usine et les possibilités d'emploi. La CGT, qui a recueilli 80 % des voix aux dernières élections de délégués du personnel dans l'établissement et refuse de « *négocier les licenciements* », ne peut laisser faire. Mais l'échec de la dernière grève, en octobre 1985 – même si elle portait plutôt sur les salaires que sur l'emploi – montre les limites de la mobilisation.

La direction, elle, peut difficilement reculer. N'évoque-t-on pas, déjà, dans les couloirs du Point-du-Jour, la nécessité de supprimer encore 3 500 à 4 000 emplois par an pendant plusieurs années ? Un rythme de suppressions comparable à celui que prévoit Peugeot (*le Monde* du 22 octobre 1985). D'autre part, la réduction des effectifs figure sans doute parmi les contreparties qui pourraient être données par Renault, en échange des subventions demandées à l'Etat par M. Besse.

Une entreprise plus « *déterminée* », allégée des poids morts accumulés pendant longtemps, donc. Mais ces allègements pratiqués par l'ensemble des constructeurs ne sont pas sans poser un problème : que fera-t-on de la masse des laissés-pour-compte de la modernisation, de ceux que les syndicalistes CFDT de Billancourt qualifient d'« *usés par la chaîne* » ? M. Bérégovoy, lorsqu'il était ministre des affaires sociales, semblait avoir voulu répondre à la question en créant le Centre de formation des travailleurs de l'automobile, au printemps 1984 : une tentative avortée et sans suite...

GUY HERZLICH.

(1) Selon le même dispositif que dans les autres entreprises, aboutissant à un total d'indemnités de 100 000 F à 120 000 F en moyenne, compte tenu de l'ancienneté.

(2) Avec une allocation supplémentaire de 10 000 F à 20 000 F pour les retours au pays, de 10 000 F pour les départs volontaires, plus, dans ce dernier cas, une majoration des indemnités de licenciement.

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement

La CFDT ne négociera pas avant le mois de septembre

Décidée à « *passer à la vitesse supérieure* », selon l'expression de Mme Nicole Notat, secrétaire nationale, la CFDT entend mettre à profit les semaines à venir pour organiser des contre-feux à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Le bureau national de la CFDT, réuni du 11 au 13 juin, « *très inquiet* » de la situation créée, a choisi de mettre en place, dans chaque département, « *des antennes CFDT SOS-emploi* ». Celles-ci seront chargées de développer les moyens d'information, « *surtout en direction des salariés des petites et moyennes entreprises* » et d'assurer les moyens de défense juridique. « *Il faut refuser l'autorisation administrative de licenciement aux chefs d'entreprise* », a expliqué Mme Nicole Notat.

Quant aux futures négociations avec le patronat sur les procédures de licenciement qui viendraient se substituer à la loi, elles paraissent si mal préparées que le bureau national n'estime pas nécessaire de se précipiter. « *Nous ne négocierons pas avant septembre* », a affirmé Mme Notat. « *Il est illusoire que, actuellement, des négociations puissent connaître une issue positive.* »

Comme tant d'autres, mais avec une conclusion différente (la CGC réclame des négociations immédiates avec M. Gattaz lui-même), la CFDT considère que le climat interne au CNPF n'est pas de nature à améliorer les choses.

Sur un autre dossier – celui des seuils sociaux, – le bureau national a également arrêté sa position. Tout en rejetant sa demande de négociations interprofessionnelles, la CFDT propose des conventions de branche qui permettraient de déroger à la loi actuelle. Elle préconise pour les petites et moyennes entreprises « *une représentation professionnelle interentreprises* », avec des commissions paritaires décentralisées et des délégués interentreprises pour une profession donnée.

Les sénateurs proposent une meilleure protection des salariés

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le projet de loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement sera discuté à partir du mercredi 18 juin par le Sénat.

Vendredi, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, a présenté les trois amendements retenus qui, selon lui, permettraient « *un renforcement des garanties des salariés* » et viendraient « *contrebalancer* » les effets attendus de la suppression de l'intervention de l'inspection du travail.

Première proposition : « *On ne peut supprimer l'autorisation administrative de licenciement sans revoir le fonctionnement des conseils de prud'hommes* » pour les adapter à leur nouvelle tâche.

La deuxième et la troisième propositions sont liées. Le projet de loi doit être mis en conformité avec la directive du Conseil des Communautés européennes du 17 février 1975 qui prévoit des dispositions en cas de licenciements collectifs. Elle impose des délais de réflexion de trente jours et oblige l'employeur à informer l'administration de sa décision. Parallèlement, et avec l'idée de compenser un vide juridique provisoire, préjudiciable aux salariés licenciés avant le vote du second projet de loi à la fin de l'année, la commission sénatoriale des affaires sociales souhaite qu'une lettre de licenciement précise le motif invoqué pour la rupture du contrat de travail. Dans sa rédaction initiale, en effet, le projet de loi faisait obligation à l'employeur de recevoir chaque licencié pour un entretien préalable mais n'aurait pas à lui signifier, par lettre recommandée, les raisons du licenciement. Ce qui aurait pour conséquence de limiter ses possibilités de recours en justice.

Déjà, à l'Assemblée nationale, M. Jacques Barrot (UDF) avait soutenu un amendement en ce sens. Si le gouvernement accepte ces modifications, M. Jean-Pierre Fourcade estime que le texte, qui offrirait de meilleures garanties aux salariés, pourrait être définitivement adopté au début de juillet.

A. Le.

REPÈRES

Préretraite

Pas de revalorisation au 1er juillet

Les préretraites, tout comme les retraites (*le Monde* daté 25 et 26 mai) ne seront pas revalorisées au 1er juillet, contrairement à ce qui avait été prévu. Les bénéficiaires de la garantie de ressources pourraient subir le même sort, à moins que la réunion du conseil d'administration de l'Association pour la structure financière (ASF), prévue pour le 17 juin, n'en décide autrement. S'agissant des préretraites du Fonds national de l'emploi (FNE) ou de celles des contrats de solidarité, la décision politique est prise, mais elle n'a pas encore été annoncée officiellement. Comme pour les retraites, il manque encore un arrêté qui viendra annuler le précédent arrêté prévoyant, là aussi, de revaloriser de 1,1 % au 1er juillet.

L'allocation d'insertion versée aux jeunes de moins de vingt-cinq ans ne sera pas davantage augmentée. Elle restera fixée à son montant d'origine, en avril 1984, et sera donc maintenue à 41,40 F par jour.

Au total, environ six cent mille personnes seraient concernées par ces différentes mesures.

Prix

Au plus bas en Grande-Bretagne

Le taux d'inflation britannique, calculé sur les douze derniers mois, est tombé en mai à 2,8 % contre 3 % en avril, alors qu'un an auparavant il atteignait encore 7 %. Il s'agit de son niveau le plus bas depuis 1968. La hausse mensuelle des prix à la consommation a été de 0,2 % en mai contre 0,1 % en avril et 0,5 % pour le mois correspondant de 1985. – (*AFP.*)

ENTREPRISES

Ford et Volkswagen négocient un accord en Amérique latine

Ford et Volkswagen négocient des accords de collaboration en Argentine et au Brésil. Ces deux constructeurs n'en sont qu'au « *stade embryonnaire* », mais ils ont déjà fait part aux gouvernements de leurs projets, qui pourraient avoir « *des conséquences considérables sur les économies des deux pays* », d'après Volkswagen. VW détient environ 40 % du marché brésilien et 16 % de l'argentin, avec des pertes en 1985 dans les deux pays : 38 millions de dollars au Brésil et 22 millions en Argentine. Ford contrôle 22,5 % du marché brésilien et 16 % du marché argentin. Ses pertes en Amérique latine ont été de 57 millions de dollars en 1985.

France-Loire rachète la marque des cycles Mercier

France-Loire, cinquième fabricant français de cycles, vient de racheter la marque Mercier avec la bénédiction du tribunal de commerce de Saint-Étienne (Loire).

Créée en septembre 1984 à partir du rachat de la célèbre firme fondée au début du siècle par Emile Mercier, la Société nouvelle des cycles Mercier avait été mise en liquidation de biens le 19 novembre 1985. Les bâtiments de l'entreprise ont déjà été repris par la municipalité stéphanoise. Grossie de cette nouvelle et prestigieuse marque, France-Loire, qui a produit 27 000 bicyclettes en 1985, compte en vendre 40 000 cette année avec l'aide de Raymond Poulidor, son attaché commercial.

Philips s'allie à l'IRI pour fabriquer des disques compacts en Italie

La société PDO (Philips-Du Pont Optical) vient de s'associer avec la STET, société du groupe public italien IRI, en vue de produire et de commercialiser dans la péninsule des disques compacts destinés à reproduire tout aussi bien de la musique que des données informatiques. Une nouvelle entreprise sera créée à cet effet dont le capital sera réparti entre la STET (51 %), PDO (39 %) et Philips Italie (10 %). L'usine de pressage, qui sera construite près de Rome, démarrera en 1988. Elle aura, dès l'année suivante, une capacité de production de 15 millions de disques par an. L'investissement initial sera d'environ 185 millions de francs. La STET est disposée à revendre une partie de ses intérêts, à condition de conserver une position majoritaire dans l'affaire.

La dette extérieure de la France représentait 463 milliards de francs fin mars

L'endettement extérieur à moyen et long terme de la France fin mars 1986 peut être évalué à 463 milliards de francs au taux de change en vigueur à cette date. Il atteignait 469 milliards de francs fin décembre 1985, indique, le 13 juin, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. La réduction de 6 milliards de francs est imputable à un excédent des remboursements sur les emprunts à moyen et long terme de 1,4 milliard de francs et à la baisse du dollar, dont le taux de change est revenu de 7,50 F à 7,27 F d'une fin de trimestre à l'autre. Exprimé en dollars unités de compte, l'endettement est passé d'ailleurs de 62,5 milliards de dollars au 31 décembre 1985 à 63,7 milliards de dollars au 31 mars 1986. Cette augmentation résulte de l'incidence mécanique de l'appréciation par rapport au dollar des monnaies autres que la monnaie américaine en lesquelles est libellée la moitié de l'endettement (50,1 % fin mars).

Cependant, au 31 mars 1986, les créances à moyen et long terme de la France sur l'étranger peuvent être estimées à 311 milliards de francs, chiffre inchangé par rapport au 31 décembre 1985. L'endettement net de la France est donc évalué à 152 milliards de francs contre 158 milliards de francs au 31 décembre 1985.

Dans son communiqué, le ministère souligne que « *les importants remboursements anticipés décidés en avril et mai 1986 pour un montant total de 26 milliards environ auront une incidence positive au deuxième trimestre 1986 (environ 8 milliards) et, plus encore, au troisième trimestre 1986 (environ 18 milliards). Au-delà, l'intention du gouvernement est de procéder aussi rapidement que possible au remboursement du reste de la dette extérieure directement contractée par l'Etat* » (43 milliards de francs fin mars, contre 44 milliards fin décembre).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 juin

Frileux

POUR la première fois depuis la mi-mai, le thermomètre est remonté cette semaine à la corbeille (+ 2,6 %). Mais tout le bénéfice de cette hausse, essentiellement *technique*, fut acquis au cours de la seule journée de lundi. Durant les quatre séances suivantes, la tendance allait progressivement s'effilocher, s'alourdissant même quelque peu jeudi et vendredi en liaison étroite avec la contraction du volume des échanges. Pour la première fois depuis le 10 février dernier, les transactions journalières sur les valeurs françaises traitées au règlement mensuel (RM) sont tombées en-dessous de la barre des 800 millions de francs. Tout s'est passé comme si le marché, rendu frileux, se recroquevillait sur lui-même.

Chat échaudé craint l'eau froide. Rien, il est vrai, ou pas grand-chose, n'est parvenu à la connaissance de la Bourse de nature à l'encourager un tant soit peu. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, s'est bien efforcé de rassurer lors de l'émission RTL-*le Monde*. Il a expliqué que, contrairement à l'idée reçue, il n'existait pas de sens unique sur le marché, que la baisse était une fonction vitale, nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, bref que les investisseurs devaient s'habituer à naviguer par tous *les temps et* pas seulement sur une mer d'huile. Le ministre en a profité pour glisser qu'une baisse des taux d'intérêt à court terme n'était pas tout à fait exclue, faisant ainsi écho aux propos tenus, la veille du précédent week-end, par M. Paul Volcker, patron de la FED, la puissante banque centrale *américaine*.

A-t-il été convaincant ? Bien qu'embarrassées, ses déclarations ont calmé le jeu, imprimant même l'impulsion à la hausse observée en début de semaine. Mais la communauté n'a pas pris pour argent comptant la promesse assez vague qu'une nouvelle étape pourrait être franchie vers une *détente monétaire plus prononcée. Le loyer de l'argent au* jour le jour est, il est vrai, remonté dans la foulée, ravivant ainsi les craintes que le processus ne soit arrivé à son terme. La décision du Crédit foncier de France de ramener à 10,5% (– 0,75%) le taux des prêts conventionnés consentis pour l'accession à la propriété ne modifia guère le sentiment général sur la question. Les investisseurs n'ont pas été sensibles non plus à l'annonce d'une reprise des immatriculations de voitures en mai et au recul de l'inflation le même mois (0,2% seulement au lieu des 0,4% escomptés). En revanche, ils ont soigneusement étudié les dernières prévisions du BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques) pour les cinq années à venir. Pour y trouver quoi ? A boire et à manger avec, d'un côté, la promesse d'une croissance accrue (+ 2,7% l'an) et d'une amélioration à la situation financière des entreprises, de l'autre, la perspective d'une détérioration du commerce extérieur, d'un affaiblissement de la position internationale des grands groupes industriels et d'une aggravation du chômage. L'environnement international n'étant pas non *plus très brillant avec le prolongement de la panne économique aux Etats-Unis, la Bourse*, partagée entre la crainte et l'espoir, s'est prudemment réfugiée dans l'attentisme. *« Sa chance*, assurait un spécialiste, *est de n'avoir pour l'instant aucun rival très sérieux. »* De fait, en dehors de Tokyo, qui accumule les records mais aussi les risques de dérapage, *et des places allemandes en reprise à* l'approche des élections régionales de Basse-Saxe, la plupart des grandes places où les capitaux en quête de placement avaient pris l'habitude d'élire domicile (Milan, Madrid, Londres, Amsterdam, New-York) s'enlisent à leur tour dans l'inactivité.

En outre, la concurrence de l'immobilier, un instant redoutée, n'apparaît pas très sérieuse. De trois conditions sur lesquelles s'appuie une reprise des ventes de logements (forte natalité, progression des revenus, baisse des taux), une seule est à peu près remplie : la dernière

Il reste que la rue Vivienne n'est pas à l'abri d'une nouvelle rechute. La liquidation générale est désormais proche. Elle aura lieu le 20 juin prochain et sera douloureuse. Pour la première fois de l'année, les valeurs françaises auront baissé d'un mois à l'autre, et même très fortement (– 10 %). Les soldes débiteurs seront lourds. De nombreux commis, dont les positions étaient chargées, ont le couteau sous la gorge. Beaucoup vont devoir vendre une partie des actions détenues en portefeuille pour honorer leurs engagements. Et dans un marché devenu étroit, ces dégagements prévisibles pourraient bien peser sur les cours. Au-delà de l'échéance mensuelle, aucun professionnel ne se hasarde à faire le moindre pronostic. *« Il faudrait encore 5% de baisse pour trouver une nouvelle couche d'acheteurs »*, assurait l'un d'entre eux, incapable cependant de préciser quand cette condition pourrait être remplie, dans un avenir proche ou plus lointain, à la rentrée par exemple. Dans cette dernière hypothèse, l'été 1986 rue Vivienne pourrait se révéler au moins aussi languissant que le précédent.

Peu d'événements marquants ont été notés cette semaine. Relevons la hausse de Matra (+ 6,9 %), à rapprocher de la commande de rockets antichars « Apilas » pour un montant de 400 millions de francs passée au groupe par l'armée finlandaise. D'autre part, trois valeurs ont été réservées vendredi à la baisse et n'ont pu être cotées : Fives-Lille, dont les comptes sont grevés par les pertes de sa filiale Nasa ; Vallourec, qui va rentrer en 1986 dans l'ère du déficit à cause de la baisse du pétrole, qui a entraîné une chute de la demande de tube ; Générale de Fonderie enfin, dont les publications d'informations font l'objet d'une enquête de la COB. A un mois d'intervalle (mars et avril), les prévisions de résultats pour 1985 sont passées de l'équilibre au déficit (104 millions de francs).

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	13-6-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	419	– 2
CIT-Alcatel	2 050	inch.
Crouzet	341	+ 16
Générale des Eaux	1 297	+135
IBM (1)	1 057	– 19,60
Intertechnique	1 900	+180
ITT	322	– 19
Legrand	3 585	+ 75
Lyonnaise des Eaux	1 253	+ 3
Matra	2 021	+126
Merlin-Gérin	3 095	+135
Moteurs Leroy-Somer	840	+ 30
Moulinex	87,80	+ 1,30
PM Labinal	624	+ 14
Radiotechnique	830	+ 29
SEB	510	+ 32
Siemens	2 068	+122
Schlumberger	219	– 8,21
Signaux	436	– 74
Téléméc. Electrique	2 875	–125
Thomson-CSF	1 235	+ 65

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,40 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-6-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 560	– 25
*7 % 1973	7 830	+ 168
10,30 % 1975	104,30	+ 0,60
PME 10,6 % 1976	104,75	+ 0,25
8,80 % 1977	123	– 0,60
10 % 1978	104,80	– 0,20
9,80 % 1978	103,85	– 0,05
8,80 % 1978	100,85	– 0,15
9 % 1979	102,60	– 0,39
10,80 % 1979	108,15	+ 0,05
13,80 % 1980	107,55	– 0,20
16,75 % 1981	110,45	– 0,17
16,20 % 1982	123,40	+ 0,15
16 % 1982 (1)	125,95	+ 1,55
15,75 % 1982	120,60	+ 0,33
CNE 3 %	4 400	+ 120
CNB bq. 5 000 F.	103,10	– 0,30
CNB Paribas 5 000 F	104	– 1,25
CNB Suez 5 000 F	104,30	– 2
CNI 5 000 F	103,20	– 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-6-86	Diff.
Bail Équipement	617	– 8
Bancaire (Cie)	1 021	+ 10
Cetelem	1 430	+ 120
Chargeurs SA	1 070	+ 40
CFF	1 435	+ 14
CFI	497	+ 17
Eurafrance	2 660	– 130
Hénin (La)	635	– 15
Imm. Pl.-Monceau (1)	823	+ 123,50
Locafrance (2)	628	+ 26,50
Locindus	1 085	+ 55
Midi	5 320	+ 50
Midland Bank	472	+ 24
O F P	1 510	+ 75
Paris. de résc	985	+ 65
Précabail	1 585	+ 10
Schneider	658	+ 33
UCB	628	+ 24

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 18,50 F.

Alimentation

	13-6-86	Diff.
Béghin-Say	487	+ 38
Bongrain	1 820	+ 100
BSN G.-Danone	3 550	+ 225
Carrefour	2 653	– 67
Casino	1 540	+ 72
Cédis (1)	902	+ 10
Euromarché	1 925	+ 5
Guyenne et Gasc.	612	+ 31
Lesieur	1 030	+ 75
Martell	1 564	+ 156
Moët-Hennessy	1 951	– 167
Nestlé	32 150	– 330
Occidentale (Gle)	930	+ 38
Olida-Caby	209	– 3
Pernod-Ricard	988	+ 13
Promodès (2)	1 498	+ 28
St-Louis-Bouchon	629	+ 79
C.S. Saupiquet	745	+ 75
Source Perrier	668	– 3
Veuve Clicquot	4 030	+ 130

(1) Compte tenu d'un coupon de 38 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 25 F.

Pétroles

	13-6-86	Diff.
Elf-Aquitaine	295	– 4,10
Esso	442	inch.
Exxon	420	– 12 50
Francarep	309	+ 14
Petrofina	1 240	inch.
Pétroles B.P.	122,80	+ 8,40
Primagaz	416	+ 7
Raffinage	167	+ 7
Royal Dutch	547	– 11
Sogerap	440,50	– 5,50
Total	385	+ 29

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-6-86	Diff.
Charter	24,20	– 0,45
Géophysique	370	– 5
Imétal	73	+ 4
INCO	98,70	+ 0,10
Michelin	2 655	– 15
Min. Penarroya	51,80	– 4,40
RTZ	66,80	– 2,55
ZCI	1,26	– 0,06

Filatures, textiles, magasins

	13-6-86	Diff.
André Roudière	250	
Agache Willot	750	+ 85
BHV	615	+ 42
CFAO	1 543	+ 43
Damart-Serviposte	1 940	+ 110
Darty	3 370	+ 320
DMC	425	+ 20
Galeries Lafayette	1 145	– 32
La Redoute (1)	1 875	+ 90
Nouvelles Galeries	482	+ 74
Printemps	515	inch.
SCOA	105	+ 2,50

(1) Coupon 20 F.

Bâtiment, travaux publics

	13-6-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 298	+ 28
Bouygues	1 090	+ 50
Ciments Français	695	+ 30
Dumez	1 289	+ 99
GTM	342	– 4,80
J. Lefebvre	630	– 43
Lafarge (1)	1 242	+ 11
Maisons Phénix	220	+ 5
Poliet et Chausson	1 425	+ 25
SCREG	83,10	+ 6,10
SGE-SB	79	+ 3

(1) Compte tenu d'un coupon de 19 F.

Métallurgie construction mécanique

	13-6-86	Diff.
Alspi	345	inch.
Avions Dassault-B.	1 200	– 30
Chiers-Châtillon	55	+ 1,90
FACOM	1 420	+ 95
Marine Wendel	369	+ 13
Penhoët	1 366	– 29
Peugeot SA	879	– 11
Poclain	77,05	– 4,45
Sagem	2 670	+ 95
Strafor	482	+ 10
Valéo	515	+ 50

Valeurs diverses

	13-6-86	Diff.
Accor	374	+ 4,90
Agence Havas	1 500	+ 50
Arjomari	1 685	+ 35
Bic	603	+ 46
Bis	1 185	+ 10
CGIP (1)	1 041	+ 97
Club Méditerranée	490	– 6
Essilor	2 575	+ 60
Europe 1	1 263	+ 113
Hachette	2 970	+ 20
L'Air Liquide	735	+ 25
L'Oréal	3 150	– 1
Navigation Mixte	928	+ 27
Nord-Est	155,10	– 10,90
Presses de la Cité	1 870	+ 15
Sanofi	699	+ 52
Skis Rossignol	1 205	+ 80

(1) Coupon de 14 F.

Produits chimiques

	13-6-86	Diff.
BASF	910	+ 36
Bayer	988	+ 48
Hoechst	865	+ 24
Imp. Chemical	98,50	+ 0,50
Institut Mérieux	3 420	– 80
Laboratoire Bellon	1 380	+ 69
Norsk Hydro	148	+ 3,90
Roussel-Uclaf	1 355	– 65

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Imm. Monceau	+ 18,1	Vallourec	– 18,6
Nouv. Galeries	+ 18,1	Ofisil	– 15,1
St-Louis Bouch.	+ 14,4	Signaux	– 14,5
Crédit Naval	+ 12,6	St-Helena	– 12,2
Eaux (Génér.)	+ 11,6	Driefontein	– 11,9
Luchaire	+ 11,5	Freegold	– 11,8
Comand	+ 11,3	East Rand	– 11,3
Colas	+ 11,3	Gén. Fonderie	– 10,7
Saupiquet	+ 11,2	Harmony Gold	– 10,6
Martel	+ 11,1	Moët-Hennessy	– 7,9
ECCO	+ 11,0	Penarroya	– 7,8
CGIP	+ 10,9	Salvépar	– 6,8
Valeo	+ 10,8	Nord Est	– 6,6
Darty	+ 10,8	Jean Lefebvre	– 6,4

Mines d'or, diamants

	13-6-86	Diff.
Anglo-American	70,50	– 4,90
Amgold	405	– 20
Buf. Gold M.	129,20	– 7,80
De Beers	43	– 0,80
Drief. Cons.	87,70	– 11,30
Gencor	69,10	– 5,10
Gold Field	45	– 1,10
Harmony	52,90	– 5,40
Randfontein	420	– 50
Saint-Helena	72,80	– 10,10
Western Deep	174	– 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Or fin (kilo en barre)	78 250	79 350
– (kilo en lingot)	78 450	79 500
Pièce française (20 fr.)	532	550
Pièce française (10 fr.)	415	386
Pièce suisse (20 fr.)	505	521
Pièce latine (20 fr.)	460	453
● Pièce tunisienne (20 fr.)	455	445
Souverain	583	595
Souverain Elizabeth II	600	598
● Demi-souverain	325	330
Pièce de 20 dollars	2 965	3 040
– 10 dollars	1 460	1 520
● – 5 dollars	900	900
– 50 pesos	3 030	3 045
● – 20 marks	570	580
– 10 florins	475	480
● – 5 roubles	348	350

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Bisc. Gén.	105 282	240 569 370
BSN	63 803	218 589 760
Peugeot SA	222 503	200 382 071
Thomson-CSF	164 499	199 695 255
Michelin-B	73 007	194 696 231
Midi (Cie)	29 481	159 975 385
Lafarge-Coppée	127 107	159 786 323
Moët-Hennessy	70 353	140 836 126
ELF-Aquitaine	401 403	120 403 896
Carrefour	41 297	114 395 527

(*) Du 6 au 12 juin inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 juin

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	*Juin 86*	*Sept. 86*	*Déc. 86*	*Mars 87*
Premier	–	109	110,30	110,55	110,75
+ haut	–	109	110,30	110,60	110,80
+ bas	–	108,75	109,55	110	110
Dernier	–	108,75	109,55	110	110,05
Cours comp.	–	108,80	109,55	110	110,05

Nombre de contrats : 4 445.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
RM	960 445	886 382	874 326	910 211	845 019
Comptant					
R. et obl.	6 279 280	5 132 555	4 793 363	4 728 476	7 102 681
Actions	289 329	325 552	284 228	321 447	652 945
Total	7 529 054	6 344 489	5 951 917	5 960 134	9 600 645
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	129,9	130,5	130,7	130,3	–
Étrangères	107,5	106,3	105,4	105,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	130,4	131,2	131,2	130,3	130,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	343	344,1	346,7	345,6	344,7

Claude Bébéar : digérer La Providence

La prise de contrôle de La Providence, payée en obligations convertibles, aura coûté 800 millions de francs en espèces à Drouot Assurances : *« Ce n'est rien, et nous pouvons même recommencer »*, assure M. Claude Bébéar, son président. Il veut maintenant améliorer la productivité du groupe d'assurances La Providence en augmentant ses marges techniques et ses capacités de développement, notamment dans sa partie faible, l'assurance-vie.

Evoquant la perspective de croissance de l'International, M. Bébéar estime qu'il convient d'abord d'acquérir une dimension supérieure, par OPA ou fusion. Quant à la privatisation, elle pourrait, selon lui, s'effectuer par rapprochement préalable de sociétés nationales et privées au sein d'un holding, après appel *d'offres, puis par vente au public* d'une partie des actions de ce holding. L'idée est de ne pas vider de capitaux indispensables les sociétés privées déjà peu suffisamment capitalisées. Une idée, effectivement, qui convient tout à fait au groupe Axa de M. Bébéar.

Enfin, il est très probable qu'Axa va entrer dans le capital de Schneider à hauteur de 20 %, dit-on.

Antoine Riboud : BSN est heureux

« Nous sommes tout à fait heureux d'avoir racheté la Générale Biscuit », a déclaré M. Antoine Riboud, président de BSN. Cette société a été payée 3,4 milliards de francs, 40 % en espèces, 60 % en actions BSN, soit 50 % de son chiffre d'affaires de 7 milliards de francs. C'est moins que l'américain Reynolds, qui a payé Nabisco 70 % de son chiffre d'affaires, et moins que Nestlé, qui a payé 90 % pour Carnation aux Etats-Unis. Une dilution des bénéfices après cette opération ? Très faible, affirme M. Riboud : *« Nous allons doubler la rentabilité de la Générale Biscuit, qui avait la même stratégie que nous mais pas assez de moyens financiers pour l'appliquer. Nous allons lui en donner. Quant à nos résultats pour 1986, tout va bien. Les frais de restructuration des brasseries ont été provisionnés en 1985, et la baisse du prix de l'énergie agit sur les coûts de production. D'où une progression probable de 12 % du bénéfice par action cette année. »*

Le risque d'une prise de contrôle *« inamicale »* ? *« Notre seule défense est de faire des bénéfices : plus cher nous valons, plus nous pouvons décourager l'adversaire. »* Le rachat de la Générale Biscuit est en partie défensif, puisqu'il porte le poids boursier de BSN à près de 20 milliards de francs. Seuil jugé comme un minimum pour toute dissuasion. D'autres opérations ? *« Nous pouvons acheter encore plus gros avec notre marge brute de plus de 2,5 milliards de francs et avec seulement 2,5 milliards de dettes. »*

Un seul regret : M. Louis-Noël Martin, assembleur de la Générale Biscuit, *« n'accepte aucune proposition et a préféré prendre sa retraite »*. Ce n'est certes pas le cas de M. Antoine Riboud, avec ses soixante-sept printemps.

F. R.

« LE MONDE » ET LA BOURSE

A partir de lundi (édition datée mardi 17 juin), *le Monde* offrira quotidiennement à ses lecteurs une page complète des cours de la Bourse, avec, en regard, une série d'informations plus complètes sur l'actualité des marchés financiers français et étrangers (indices, commentaires, informations sur les sociétés...).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Marché indécis

Wall Street a enregistré une forte reprise vendredi à la suite de la détente constatée sur les taux d'intérêt hors banque mais ce réveil n'a pas été suffisant pour contrebalancer l'indécision qui prévalait depuis le début de la semaine. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 45,75 points lundi, ce qui représente une baisse record en une séance, mais il a récupéré une bonne partie de ces pertes par la suite. Cet indice a terminé en retrait de 11,71 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 874,19.

Les observateurs ont attribué l'effondrement initial des valeurs à des considérations techniques. La disparité apparente la semaine dernière entre l'indice des valeurs industrielles et ceux des transports et des services publics – le premier ayant atteint un maximum tandis que les seconds s'effritaient – a, en effet, fait craindre que la conjoncture boursière soit mauvaise.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Alcoa	41 7/8	41
ATT	25	24 3/4
Boeing	60	60 3/4
Chase Man. Bank	42 1/2	42 3/4
Du Pont de Nemours	87	85 7/8
Eastman Kodak	62 1/4	60 1/2
Exxon	60 1/8	60 1/4
Ford	53 1/2	54 3/8
General Electric	81 3/4	81 7/8
General Motors	77 3/8	78 1/4
Goodyear	31 7/8	31 1/4
IBM	149 7/8	149 1/2
ITT	46 3/8	45 3/4
Mobil Oil	31 3/8	30 5/8
Pfizer	63 1/2	66 2/8
Schlumberger	32	31 3/4
Texaco	33 1/8	32 5/8
UAL Inc.	56 1/4	53 1/2
Union Carbide	22 3/8	22 3/8
US Steel	21 1/2	20 3/8
Westinghouse	54	54 1/8
Xerox Corp	58 5/8	56 1/2

LONDRES

En baisse

En dépit d'un velléité de résistance en fin de semaine, la cote a reculé, l'annonce de l'état d'urgence en Afrique du Sud, où la tension s'est sensiblement aggravée, ayant perturbé la confiance des investisseurs. L'indice Financial Times des trente vedettes industrielles est retombé brièvement en-deçà de la barre des 1 300 points pour la première fois depuis trois semaines avant de récupérer une partie de ses pertes vers la fin de la semaine. Les analystes ont imputé cette chute à l'effet conjugué du plongeon de *Wall Street lundi* et à l'annonce d'une nouvelle augmentation très excessive de la masse monétaire britannique.

Indices « F.T. » 13 juin : industrielles, 1 313,7 (contre 1 336,9) ; mines d'or, 194,9 (contre 213,3) ; fonds d'Etat, 91,07 (contre 91,92).

	Cours 6 juin.	Cours 13 juin
Beecham	413	393
Bowater	325	320
Brit. Petroleum	581	571
Charter	238	230
Courtaulds	283	266
De Beers (*)	625	n.c.
Free State Ged. (*)	7 3/4	n.c.
Glaxo	998	1 090
Gt. Univ. Stores	11 7/8	11 6/8
Imp. Chemical	929	944
Shell	795	783
Unilever	16 13/32	16 1/8
Vickers	455	n.c.
War Loan	40 1/8	39 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Léger progrès

Selon certains boursiers, les investisseurs allemands et étrangers ont été confortés par le redressement du marché obligataire américain et la détente des taux d'intérêts qu'il a entraînée. Cette reprise est d'autant plus notable, soulignent-ils, qu'elle a lieu juste avant les élections-tests de dimanche dans la région de Basse-Saxe. Les préférences sont allées aux « blue chips » comme les automobiles.

Indice de la Commerzbank du 13 juin : 2 016,1 (contre 1 937,5).

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
AEG	315,80	326
BASF	277,90	286,20
Bayer	298,80	309,80
Commerzbank	313	326,50
Deutschebank	792,50	816
Hoechst	268	273,50
Karstadt	324	351
Mannesman	212	210
Siemens	618,70	643
Volkswagen	540	550

TOKYO

L'euphorie

La Bourse de Tokyo, qui était close samedi, a encore été euphorique cette semaine, inscrivant de nouveaux records pendant trois séances consécutives en dépit de l'irrégularité de Wall Street. L'indice Nikkei a clôturé vendredi à un plus haut de 17 205,97 yens, en hausse de 388,06 yens pour la semaine, contre 147,14 yens la semaine précédente. L'inde général a aussi inscrit un record vendredi à 1 327,29 points, en progrès hebdomadaire de 19,82 points contre 33,01 points.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Akaï	362	415
Bridgestone	730	735
Canon	1 040	1 020
Fuji Bank	1 490	1 520
Honda Motors	1 150	1 170
Matsushita Electric	1 490	1 510
Mitsubishi Heavy	376	388
Sony Corp.	3 490	3 460
Toyota Motors	1 490	1 560

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Feu d'artifice tricolore

Le marché des euro-emprunts traditionnels à taux fixe continue d'être boudé par les investisseurs, persuadés que les taux d'intérêt ne peuvent que se redresser davantage, tout particulièrement ceux à plus long terme. Cette attente paraît justifiée, compte tenu de la persistante platitude de la courbe des taux. Ceux à court terme ne peuvent obstinément demeurer à un niveau proche de ceux à échéances plus lointaines, ainsi qu'il en va depuis de nombreuses semaines, parce que, de Washington à Tokyo en passant par Londres et Francfort, personne n'entend, pour des raisons diverses, procéder à un abaissement supplémentaire des premiers. Si, donc, les taux à court terme ne peuvent se détendre, il faudra bien que ceux à long terme augmentent.

L'exception à la règle, qui, heureusement, vient toujours rompre la monotonie des lois et normes régissant la vie financière et économique, est venue cette semaine de Londres. Marks and Spencer, la chaîne des grands magasins britanniques, qui a la réputation d'être, avec l'armée israélienne, la société la mieux gérée au monde, est venu offrir 150 millions de dollars d'euro-obligations dotées d'un taux d'intérêt fixe. D'une durée de dix ans, l'euro-emprunt a été proposé à un prix de 100,25 avec un coupon annuel de 8,25%. Le papier, dont la qualité a d'emblée été classée « AAA » par les deux grandes agences américaines spécialisées en la matière, a suscité un vif intérêt. En fin de semaine, il se traitait à l'intérieur de la commission bancaire de 2%, performance exceptionnelle par les euro-temps qui stagnent.

L'attention des euro-investisseurs restant concentrée sur les transactions à taux variable, qui permettent de bénéficier d'une manière quasi instantanée d'une remontée éventuelle des taux d'intérêt, et sur les opérations liées à des émissions d'actions, la kyrielle des emprunteurs français qui se sont manifestés cette semaine pour en faire un euro-feu d'artifice tricolore ont opté pour l'une ou l'autre de ces deux approches.

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) a ouvert la voie en lançant, en début de semaine et sous la direction de Paribas, une euro-émission à taux variable de 200 millions d'ECU accompagnée de 200000 warrants donnant aux porteurs la possibilité d'acquérir des euro-obligations à taux d'intérêt fixe. Cette structure confère à l'opération de nombreuses facettes. Elles lui permettent non seulement de développer le marché monétaire de la devise de la CEE, mais aussi d'approcher en même temps différents types d'investisseurs.

L'euro-emprunt CCCE a, tout d'abord, la caractéristique d'être le plus long jamais offert en ECU : sa durée est, en effet, de vingt ans. Les euronotes à taux flottant seront émises au pair et porteront un intérêt trimestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,0625% au taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU à trois mois. Chaque warrants offert à un prix de 11 ECU donnera la possibilité à ceux les possédant d'acquérir à partir d'août 1987, soit contre espèces, soit par échange, des euro-obligations CCCE à taux fixe dont la durée sera également de vingt ans et le coupon annuel de 7,50%. Le tout est garanti par la République française et assorti d'une commission bancaire de 0,20%.

L'offre de la CCCE peut, d'ores et déjà, être considérée comme un beau succès. Le papier originel à taux d'intérêt variable a tout de suite intéressé les banques et les investisseurs institutionnels japonais, tandis que les warrants ont fait la joie des Européens. La longue durée de l'euro-emprunt a permis de doter les euro-obligations ultérieures à taux fixe d'un coupon attrayant (7,50 %). La haute crédibilité financière du garant qu'est la France donne à l'ensemble une qualité exceptionnelle que n'a pas manqué de percevoir la communauté internationale.

Vendredi, les warrants se traitaient aux environs de 13 ECU-16 ECU et les euronotes à taux flottant à partir d'une décote de 0,20-0,15, soit dans les limites de la commission pour les banques. La présente opération n'a pas pour but de drainer de nouveaux capitaux mais de refinancer à de bien meilleures conditions une euro-émission à taux variable remboursée par anticipation que la CCCE avait réalisée l'an dernier sous la houlette de Merrill Lynch

Un décollage en flèche

Air France a choisi une voie similaire en venant offrir, mercredi, 600 millions de francs français par le truchement d'un euro-emprunt à taux variable mais directement convertible en euro-obligations à taux fixe sans utiliser de warrants. La proposition originelle, d'une durée de dix ans, a été offerte à un prix de 101. Elle permettra d'obtenir un intérêt annuel variable qui sera l'ajout, chaque année, d'une marge de 0,10 % au rendement moyen des obligations de trois à sept ans de l'Etat français, tel qu'il est compilé par la Caisse des dépôts et consignations. Sur cette base, le premier coupon annuel a été fixé à 8,53 %, niveau extrêmement réaliste dans les conditions actuelles.

Les porteurs auront la possibilité d'échanger leur papier à taux variable contre des euro-obligations Air France à taux fixe de même durée, c'est-à-dire venant à échéance en juillet 1996, dotées d'un coupon annuel de 7,75 %.

Le présent attrait pour le papier à taux variable et l'alléchant coupon proposé la première année ont instantanément assuré le succès de l'euro-émission Air France dirigée par le CCF. Sous l'effet d'une vive demande, sa période de souscription a été raccourcie de trois jours. A la veille du week-end, elle se traitait sur la base d'une décote extrêmement modeste de 1,125-0,625 par rapport à une commission bancaire totalisant 2 %.

La Compagnie des ciments français, deuxième groupe cimentier de l'Hexagone, a choisi de profiter de l'intérêt actuel pour les actions à caractère international, pour lever 350 millions de francs français par le canal d'un euro-emprunt obligataire non seulement convertible mais également remboursable en actions. L'eurotransaction est offerte sous l'égide de Paribas. Les euro-obligations initiales qui auront une durée de dix ans seront émises au pair avec un coupon anticipé aux environs de 6,50 %. Elles pourront être converties, au plus tard le 2 janvier prochain, en actions ordinaires Ciments français sur la base d'une prime de l'ordre de 15 %.

Le groupe français Thomson a, pour sa part, fait choix d'une structure plus complexe pour avoir à sa disposition 400 millions de dollars pendant sept ans. Sous la direction de la BNP et de la banque américaine Morgan Guaranty, il a lancé mercredi une «facilité à option multiple», ce que les Anglo-Saxons désignent sous le terme, plus imagé de «MOF» *(multi-option facility)*. Il s'agit, en fait, d'une ligne de crédit consentie par un consortium de banques internationales, destinée soit à être éventuellement tirée en tout ou partie, soit à cautionner des avances bancaires ou l'émission ultérieure de papier à court terme, qu'il s'agisse d'euronotes, d'europapier commercial ou de papier commercial aux Etats-Unis. Il en coûtera à Thomson une commission d'engagement annuel de sept points de base. En cas de tirage, l'intérêt sera l'addition de cinq points de base au taux du Libor, auquel s'ajouteront éventuellement cinq autres points si plus de 25 % de la ligne est utilisée et dix points si les tirages dépassent 50 %. Comme dans le cas de la CCCE, il s'agit là non pas d'une recherche d'argent frais, mais d'un refinancement à un coût plus avantageux d'emprunts antérieurs.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Un dollar orienté à la baisse

La reprise du dollar observée ces dernières semaines paraît bien terminée, une tendance baissière étant même réapparue. Il faut dire que l'effet des « bonnes nouvelles » en provenance de l'économie américaine s'est affaibli et que les mauvaises, tel l'accroissement du chômage, pousse aujourd'hui le dollar à la baisse. Or, si l'économie américaine se porte bien, la Réserve fédérale n'a pas besoin de réduire son taux d'escompte pour la stimuler, et le dollar s'en trouve soutenu. Dans le cas contraire, ladite Réserve fédérale se verra contrainte d'abaisser son taux, ce qui affaiblira le dollar.

Pour l'instant, c'est le deuxième raisonnement qui semble prévaloir, aux dépens du « billet vert ». Ce raisonnement a été renforcé par l'annonce d'une diminution des ventes au détail et de la production industrielle en mai. Encore faut-il être prudent. Ainsi, M. Manuel Johnson, nouveau vice-président de la Réserve fédérale (FED) et considéré comme un homme du président Reagan, c'est-à-dire un partisan de la relance par l'argent bon marché, s'est-il montré réservé devant le Congrès à ce sujet. Il n'a, certes, pas exclu une nouvelle diminution du taux d'escompte fédéral, mais seulement si la croissance faiblissait au second semestre. Cette dernière éventualité n'est pas envisagée par la banque Morgan, qui prévoit une expansion plus forte dans la deuxième partie de l'année. En toute façon, M. Johnson estime que toute diminution des taux d'intérêt devrait être effectuée d'abord par l'Allemagne et le Japon.

Ce n'est certes pas l'avis de M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, qui a déclaré que la baisse des taux intervenue depuis l'automne dernier s'était accompagnée d'un gonflement de la masse monétaire dans presque tous les pays, et que ce phénomène interdisait toute diminution supplémentaire des taux. De son côté, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a répété une fois de plus qu'il n'avait aucune intention de réduire à nouveau le taux d'escompte nippon, abaissé trois fois depuis le début de l'année. Lors de la nouvelle réunion du groupe des Cinq (ou des Sept) pays industrialisés, qui pourrait se tenir à Paris le 19 juin prochain, ces questions seront évoquées, mais on n'en attend aucune décision importante.

Un autre élément de nature à peser sur le dollar a été le problème de la dette extérieure du Mexique. Ce pays, on le sait, victime de la dégradation profonde de son économie, notamment en raison de la chute du prix du pétrole, a laissé entendre qu'il pourrait ne pas honorer complètement ses échéances de juin, ce qui obligerait certaines banques américaines à constituer de larges provisions sur leurs créances mexicaines. Les négociations vont bon train, avec le concours de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Le secrétaire adjoint au Trésor américain, M. David Muldford, a voulu se montrer rassurant. Il n'empêche que le Mexique exerce une sorte de chantage et qu'un petit frisson est passé sur les marchés.

En Europe, le franc français caracole toujours en tête du système monétaire européen. Il a très légèrement fléchi vis-à-vis du mark allemand, dont le cours est passé de 3,1840 F à 3,1890 F, pour des raisons techniques : la faiblesse du franc belge, retombé au voisinage de son cours plancher, renforce le mark aux dépens du franc français.

De toute façon, les capitaux étrangers ont toujours avantage à se placer en francs français, les taux sur le franc et l'eurofranc étant supérieurs de trois points à ceux sur le mark. On a beau dire que cet écart traduit les différences d'intérêt réel, compte tenu de l'inflation en France et en RFA, pour les détenteurs de capitaux, trois points de plus sont toujours bons à prendre, d'autant que nul n'envisage de réajustement du SME dans un délai d'au moins un an ou deux. M. Backer, secrétaire américain au Trésor, ne vient-il pas d'inciter la France à abaisser ses taux, de manière à permettre à l'Allemagne d'en faire autant ?

Sur le marché de l'or, les événements d'Afrique du Sud ont fait monter les cours de l'once de métal à Londres, mais d'une manière très modérée : 349 dollars contre 340 dollars, ce qui montre bien que la tendance n'est guère haussière à court terme.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 au 13 juin

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5235	–	14,2885	54,7945	45,2898	2,2114	40,8320	0,0659
	1,5060	–	14,0845	54,3773	44,8430	2,1978	39,8565	0,0654
Paris	10,7285	7,0420	–	383,86	318,93	15,5727	281,91	4,6390
	10,6926	7,1000	–	386,07	318,39	15,6043	282,98	4,6450
Zurich	2,7884	1,8250	25,9159	–	82,6540	4,0358	73,0584	1,2822
	2,7695	1,8390	25,9020	–	82,2663	4,0417	73,2961	1,2831
Francfort	3,3639	2,2080	31,3547	120,99	–	4,8828	88,3987	1,4546
	3,3583	2,2300	31,4080	121,26	–	4,9011	88,8800	1,4589
Bruxelles	68,8927	45,22	6,4215	24,7781	20,4801	–	18,1025	2,9789
	68,523	45,50	6,4084	24,7417	20,4035	–	18,1347	2,9767
Amsterdam	3,8057	2,4980	35,4729	136,88	113,13	5,5241	–	1,6456
	3,7785	2,5090	35,3381	136,43	112,51	5,5142	–	1,6414
Milan	2312,67	1518	215,56	831,78	687,50	33,5692	607,69	–
	2301,92	1528,50	215,28	831,15	685,42	33,5934	609,28	–
Tokyo	251,68	165,20	23,4592	90,5205	74,8188	3,6533	66,1329	0,1088
	252,25	167,50	23,5915	91,0821	75,1121	3,6813	66,7596	0,1095

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 juin, 4,2627 F contre 4,2388 F le vendredi 6 juin.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du platine

La proclamation de l'état d'urgence en Afrique du Sud laissant présager une recrudescence des troubles a provoqué un soudain regain d'intérêt pour la famille des métaux précieux. Le platine a été le plus favorisé, car l'Afrique du Sud couvre plus des quatre cinquièmes des besoins mondiaux.

MÉTAUX. – *La perspective d'un regain d'agitation sociale et de tension politique accrue avec la proclamation de l'état d'urgence en Afrique du Sud a provoqué une hausse sensible des prix du platine sur tous les marchés. Les utilisateurs industriels, pressés par la détérioration de la conjoncture, ont donc accru leurs achats de couverture, redoutant une raréfaction des disponibilités. En l'espace d'un an, les cours du platine ont progressé de 75 % (260 dollars l'once troy le 14 juin 1985). De tels sommets pourront-ils être conservés ? Cela dépendra de l'évolution de la conjoncture politique en Afrique du Sud et des ventes que pourrait être amenée à effectuer l'URSS, profitant de prix élevés, afin de payer ses achats accrus de céréales ou de sucre. En l'absence de facteurs exceptionnels, le président d'un important groupe sud-africain ne pense pas que de tels niveaux pourront être maintenus.*

Les autres métaux précieux ont profité par ricochet de la flambée des prix du platine mais dans une moindre mesure. Les cours de l'argent se sont redressés, mais il reste encore bien du chemin à parcourir avant de retrouver des niveaux rémunérateurs.

La plupart des producteurs ont à nouveau majoré le prix de leur métal pour le porter de 800 à 840 dollars la tonne. En Australie, un très important producteur (deux cinquième de la production du pays) vient d'invoquer la clause de force majeure pour réduire ses livraisons.

En dépit de grèves qui affectent la production d'aluminium, les cours de ce métal sont revenus en dessous de 800 livres la tonne à Londres.

A Kuala Lumpur les cours de l'étain stagnent toujours à de bas niveaux. Troisième producteur mondial, la Thaïlande traverse la plus grave crise de son histoire. En écoulant son métal à 3 600 livres la tonne, les mines travaillent à perte, leurs coûts moyens de production étant estimés entre 4 950 et 5 500 livres la tonne. Conséquence : plus de 40 % d'entre elles ont cessé leur activité.

DENRÉES. – *Le marché du café a bien du mal à trouver un point d'équilibre. Après une courte pause, les cours ont à nouveau fléchi. Pourtant, en raison de la sécheresse au Brésil, différents producteurs sud-américains prévoient un déficit mondial de production de 7 millions de sacs pour la saison 1986-1987. Les stocks mondiaux peuvent facilement faire face à une telle éventualité. Tout rafraîchissement soudain de la température dans les régions productrices du Brésil redonnerait un petit coup de pouce aux cours.*

CÉRÉALES. – *La perspective d'une récolte de blé d'hiver en diminution de 15 % aux Etats-Unis a exercé peu d'influence sur le marché aux grains de Chicago. Même une récolte moins abondante que prévue en URSS n'a pas pu donner un coup de pouce aux cours.*

LES COURS DU 12 JUIN 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 948,50 (957,50) ; à trois mois, 948,50 (957,50) ; plomb, 276 (279) ; zinc, 545 (543,50) ; aluminium, 763 (803) ; nickel, 2 720 (2 71) ; argent (en pence par once troy), 356 (345,85). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,15 (63,35) ; argent (en dollars par once), 5,23 (5,16) ; platine (en dollars par once), 454 (422,90). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 14,11 (14,05).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juil., 66,98 (68,05) ; oct., 33,21 (34,80). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, juil., 622 (635). – Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 205 (206).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juil., 1 780 (1 855) ; sept., 1 840 (1 909) ; sucre, juil., 6,62 (7,15) ; sept., 6,76 (7,30) ; café, juil.,181,84 (194,55) ; sept., 184,50 (198,71). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 153 (163,80) ; sept., 149 (167,80) ; café, juil., 1 780 (1 915) ; sept., 1 815 (1 955) ; cacao, juil., 1 304 (1 323) ; sept., 1 328 (1 347). – Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 400 (1 465) ; déc., 1 435 (1 485) ; café, sept., 1 970 (2 050) ; nov., 2 030 (2 095) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 313 (1 405) ; oct., 1 348 (1 435). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juil., 151,60 (148,90) ; sept., 149,10 (147,90). – Londres (en livres par tonne), juin, 123,75 (122,50) ; août, 124,75 (125,30).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil., 247,75 (255,75) ; sept., 247 (256,25) ; maïs, juil., 230,50 (237,25) ; sept., 198,25 (200,50).

INDICES. – Moody's, 954,70 (959) ; Reuter, 1 548,60 (1 588,80).

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'heure de vérité ?

Après plus de quatre ans de baisse quasiininterrompue, avec quelques courts intermèdes, les taux d'intérêt approchent-ils de leur plancher en France et dans le monde ? C'est ce que bien des opérateurs se demandent, notamment sur le marché de Paris, qui, après la très forte secousse qu'il a éprouvée, ne retrouve guère son tonus antérieur. Certes des excès avaient été commis, avec des anticipations forcenées à la baisse, qui finissaient par influencer le marché du comptant et même les émetteurs. Ne vit-on pas, il y a trois semaines, le Crédit foncier lancer un emprunt à 7,50%, à un quart de point seulement au-dessus du taux d'intervention de la Banque de France (7,25%).

Un retour de flamme devait se produire, et il s'est produit la semaine dernière, lors d'un « jeudi noir », avec une échéance décembre du MATIF retombant brutalement de 110 à près de 108, soit 8,50% à 8,60% de rendement, contre 115 trois semaines auparavant ?

Le lundi suivant 9 juin, à la suite d'une vive reprise du marché des obligations aux Etats-Unis et, surtout, sur l'espoir un peu fou d'une réduction de son taux d'intervention par la Banque de France lors de son adjudication prévue pour le début de l'après-midi, les cours remontaient soudainement au MATIF, l'échéance décembre, la plus traitée, bondissant de 109,15 à près de 111. Mais, l'après-midi, non seulement la Banque de France ne répondait pas aux espoirs des opérateurs, mais encore elle renonçait carrément à son adjudication, estimant que les liquidités étaient suffisantes sur le marché et qu'il n'y avait nul besoin de l'alimenter. Du coup, les cours du MATIF retombaient aux environs de 109. Vendredi matin, après l'annonce d'une inflation ramenée à 0,2% en mai, l'échéance décembre remontait à 110,60, mais ne pouvait s'y maintenir. Elle finissait la semaine à 110, à un point seulement au-dessus des cours du vendredi précédent et sans avoir pu retrouver celui de lundi 6 juin.

Nous voilà donc aux environs de 8,30 % pour cet emprunt d'Etat, le niveau de fin mars dernier. D'où vient donc cette subite défiance ou plutôt ce manque de confiance ? Du manque de liquidités ? Point du tout, et même au contraire. Selon les pronostics des techniciens de gestion financière (TGF), l'encours global des SICAV court terme a encore augmenté en mai de 15,3 milliards de francs (+ 5,9 %) pour atteindre 275,9 milliards de francs, auxquels s'ajoutent les 120 milliards de francs des fonds communs de placement court terme, soit, déduction faite des participations croisées, environ 380 milliards de francs au total. Il y a donc de l'argent actuellement d'autant que, depuis le début du mois, les SICAV et fonds communs de placement ne peuvent plus employer leurs liquidités sur le marché monétaire.

Il va leur falloir se retourner vers d'autres placements, notamment ces nouveaux produits que sont les bons du Trésor négociables, dont l'encours, parti de rien au début de l'année, atteignait 103,4 milliards de francs fin mai et 120 milliards de francs maintenant. Autres placements, les billets de trésorerie des entreprises (22 milliards de francs fin mai), les certificats de dépôt de banque (26,6 milliards de francs), selon les estimations des TGF. La Banque de France, toujours prévoyante, va même leur offrir, mardi 17 juin, l'adjudication de 11 milliards de francs de bons du Trésor, la plus grosse jamais effectuée, ouverte aux entreprises et aux banques à échéance de treize, vingt-six et cinquante-deux semaines, avec des soumissions exprimées pour la première fois en taux et non plus en prix : ceux qui offrent les taux les plus faibles sont servis les premiers.

Mais les gérants de SICAV n'ont plus tous, et il s'en faut, l'habitude de gérer les bons du Trésor, d'où un flottement. En outre, et c'est là leur vrai problème, les gestionnaires, jeunes pour la plupart, habitués depuis l'automne 1981 à raisonner en termes de baisse des taux et de hausse des cours des obligations, vont maintenant devoir se battre avec des cours plus variables et peut-être même avec des taux en hausse.

Sans doute n'est-il pas défendu d'envisager, d'ici à la fin de l'année, encore un peu de baisse des taux, peut-être un demi-point en dessous de 7,50 %, taux d'il y a trois semaines, pour le long terme, et un point ou un point et demi en dessous de 7,25 % pour le court terme, surtout si la désinflation se confirme ou se maintient. Ce sera vraisemblablement la dernière fois avant d'entrer dans une zone agitée, avec des fluctuations où la science des gestionnaires devra se déployer, comme aux Etats-Unis, par exemple. Une véritable mutation intellectuelle pour certains de ces gestionnaires, et en tout cas un déplacement des capitaux vers les placements à court terme garantis contre les pertes en capital, mais sur lesquels les marges de gain sont réduites.

De janvier à mai, sur certaines SICAV, les plus-values ont atteint une moyenne de 10,7%, pour les SICAV de courte durée « sensibles », avec des pointes à plus de 13%, la moyenne étant de 16% pour les SICAV d'obligation classique. Dès maintenant, toutefois, on assiste à un glissement vers les SICAV monétaires (à vraiment court terme), moins performantes mais plus sûres. Quant aux émissions à taux variable, protection contre une hausse des taux, elles font prime en ce moment. L'heure de vérité aura déjà sonné sur le marché financier de Paris.

En attendant, le marché primaire a été mis à la diète, normalement applicable à un malade souffrant d'indigestion. Cette semaine, il n'y a eu rien pratiquement, sauf 350 millions de francs pour Finextel et des émissions fermées ou placées dans les réseaux comme Unicrédit (1 milliard de francs) avec le Crédit agricole, et le Crédit général industriel avec le Crédit commercial de France.

Signalons, enfin, une opération fort intéressante, première du genre pour une telle ampleur du moins, qui va permettre à Gaz de France d'amorcer le réaménagement de sa dette. L'établissement, qui l'an dernier avait, sous la houlette de la BNP, échangé des obligations contre des titres participatifs, va, toujours avec la BNP et la Banque Stern, la société financière du Gaz, lancer une offre de rachat sur un emprunt obligataire de 2,5 milliards de francs lancé en 1983 à 15,20 % et cotant en Bourse 130 F pour 100 F de nominal. En même temps, il lance une offre publique d'échange permettant aux détenteurs de cet emprunt de souscrire en décembre prochain un autre emprunt de 1,5 milliard de francs seulement à 8,25 %. Ce genre d'opération, destiné à convertir des emprunts contractés à taux très élevés et dont le poids s'alourdit avec la désinflation, devrait être imité par le Trésor, qui va sans nul doute se pencher avec beaucoup d'intérêt sur l'initiative de Gaz de France.

F. R.

Le Monde

Un quatrième cas de cancer à l'Institut Pasteur ?

La rumeur contagieuse

La direction de l'Institut Pasteur refusait, samedi 14 juin, de confirmer un quatrième cas de cancer parmi ses chercheurs.

De bonnes sources indiquent toutefois que ce chercheur, toujours en activité, est bien atteint d'un cancer. *Des spécialistes précisent, d'autre part, que* depuis une dizaine d'années une série anormalement élevée de chercheurs — à l'Institut Pasteur ou ailleurs — sont morts de cancer, notamment de cancer du sang (leucose).

Pour sa part, la Sécurité sociale a reconnu le caractère de maladie professionnelle du cancer de l'os de M. Yves Malpièce. (*le Monde* du 13 juin.)

Au-delà de ces informations et de ces rumeurs, c'est la désagréable autant que persistante impression de ne pas comprendre qui dérange, dans ce temple de la raison et de la science. En fait, l'affaire a commencé beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait pensé jusqu'à présent. Au début de 1983, précisément, lorsqu'on a diagnostiqué d'abord un cancer de l'os, un ostéosarcome, chez M. Yves Malpièce, puis un autre cancer chez un second chercheur travaillant dans un laboratoire voisin, M. Maurice Hofnung, directeur de l'unité de programmation moléculaire et de toxicologie génétique.

Dès ce moment, l'inquiétude monta. Des contacts furent alors pris avec des spécialistes de cancérologie. Pour troublants que les faits aient été on ne retient qu'une coïncidence. M. Malpièce arrêta bientôt de travailler, fut hospitalisé à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif et mourut en novembre 1985. Le second chercheur travaille toujours dans son laboratoire.

Tout en serait peut-être resté là. Mais en janvier 1986 une rumeur laissait entendre qu'un troisième cas de cancer — un cancer des os, pensait-on cette fois encore — avait été diagnostiqué chez un chercheur du même laboratoire. En dépit d'une série d'investigations, on ne put savoir immédiatement de qui il s'agissait. « *Mme Kelly*, aujourd'hui directeur de recherche au CNRS, assurent des responsables de l'Institut, *ne nous avait pas tenus informés de son état de santé.* » Elle s'en était toutefois ouverte à M. Lazare Goldzahl, comme elle directeur de recherche au CNRS (*le Monde* du 7 juin).

Le décès de Mme Kelly, survenu le 4 mai, précipita les événements. La direction de l'Institut Pasteur ne pouvait raisonnablement plus faire comme si elle ignorait l'ensemble des éléments dont elle disposait depuis un certain temps déjà. La situation était d'autant plus complexe que les chercheurs ne se sentaient que fort peu concernés par les risques du métier. Non, bien évidemment, qu'ils ne respectent pas les règles élémentaires qu'impose le travail de laboratoire, mais à cause d'une volonté diffuse de ne pas en savoir trop.

Il est remarquable que certains des chercheurs qui, à Pasteur, travaillent avec ces mêmes produits mutagènes parlent aujourd'hui encore de « rumeurs », et tout aussi étonnant d'apprendre de la bouche de ces mêmes chercheurs concernés que les trois derniers cas de cancers de Pasteur ne sont pas les seuls connus.

On cite notamment trois ou quatre cas de cancers ou de leucémies aiguës diagnostiqués il y a quelques années chez les scientifiques travaillant dans les laboratoires de Pasteur ou d'ailleurs. « *J'ai été amené*, raconte aujourd'hui un directeur d'unité de recherche, *à rencontrer un célèbre cytogénéticien étranger parce qu'il travaillait avec une substance — la benzidine — bien connue pour déclencher des cancers de la vessie. Surpris par les conditions dans lesquelles il travaillait, je lui ai rappelé le caractère potentiellement dangereux de ce produit. Il l'ignorait et m'a appris qu'il était atteint... d'un cancer de la vessie.* »

Comment expliquer un tel phénomène ? Faut-il voir là une classique situation de refus du réel, liée à la trop grande proximité d'un risque connu mais invisible ? « *La collectivité*, explique un observateur, *exclut le risque et oublie celui qui y succombe, dans la mesure où il devient la preuve que ce risque existe.* »

Prenant conscience des dimensions de l'affaire, l'Institut Pasteur décida en définitive de s'en remettre à un comité d'experts extérieurs réuni pour la circonstance, présidé par le professeur Jean Bernard, par ailleurs président du Comité consultatif national pour les sciences de la vie et de la santé. Entre-temps, spontanément ou à l'instigation du comité d'hygiène et de sécurité, les chercheurs étaient amenés à mieux observer certaines règles de sécurité.

Dans l'attente des conclusions du comité, la reconnaissance du cancer de M. Malpièce comme maladie professionnelle ne manquera pas de relancer le débat. Les chercheurs de laboratoire de biologie moléculaire sont-ils suffisamment protégés contre les dangers auxquels ils s'exposent ? « *Comment savoir ?* », rétorque le professeur François Rougeon, directeur de l'unité génétique et biochimie du développement à l'Institut Pasteur et président de la Commission nationale de classement des recombinaisons génétiques *in vitro*, une commission composée de quinze spécialistes et chargée d'évaluer les risques encourus par les chercheurs et de proposer des niveaux de protection : « *Les premières réglementations*, explique le professeur Rougeon, *ont été prises après la vague de panique des années 75-76. L'expérience a montré qu'il n'y avait jamais eu de raison de mettre en cause cette réglementation. Entre-temps, le génie génétique a évolué, les techniques ont progressé et se sont extraordinairement diffusées.* »

L'affaire de Pasteur survient donc en pleine crise de croissance des manipulations génétiques et de la biologie moléculaire. « *Tout cela est très troublant*, confie le professeur Rougeon. *D'autant que les gens concernés n'ont pas été particulièrement exposés à de grands risques. On aurait encore pu comprendre s'il s'était agi de « vieux routiers », ceux qui dans les années 60 travaillaient avec du carbone 14 ou du tritium. Or, là, nous n'avons pas de début d'explication. Nous avons l'impression d'être dans un roman policier, avec trois suspects qui nous sont proposés dès le départ. Si vraiment les techniques de génie génétique étaient en cause, c'est sûr, il y aurait déjà un autre accident autre part.* »

J.-Y. NAU.

Les échecs

Karpov grand vainqueur du tournoi de Bugojno

Anatoli Karpov a remporté le jeudi 12 juin à Bugojno (Yougoslavie) *le plus grand tournoi d'échecs* organisé depuis la dernière guerre, classé en catégorie 16. L'ancien champion du monde a facilement devancé ses sept rivaux, tous grands maîtres, avec quatre victoires, neuf nulles et une seule défaite devant Sokholov.

C'est la soixante-quatrième victoire en tournoi de Karpov, qui a déclaré : « *Je suis heureux d'avoir pris la première place bien que je me sois employé à dissimuler les variantes en prévision de mon match contre Garry Kasparov.* » Ce dernier n'a pas caché, quant à lui, la haine vivace que lui inspire toujours M. Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

A Londres, où il visitait récemment les lieux où se déroulera, à partir du 28 juillet, la première partie de son troisième match contre Karpov, *le champion du monde* a accusé M. Campomanes d'être au centre d'une « *mafia internationale des échecs* », de favoriser systématiquement Karpov dans ses décisions concernant l'organisation du championnat du monde. Kasparov a ajouté : « *Certaines fédérations nationales, et même des éléments de la fédération soviétique, font partie de cette mafia qui ne cherche qu'à se cramponner au pouvoir.* »

Classement du tournoi de Bugojno. — Anatoli Karpov (URSS), 8,5 points ; Ljubomir Ljubojevic (You.), 7,5 points ; Andrei Sokholov (URSS), 7,5 points ; Artur Yousoupov (URSS), 7,0 points ; Boris Spassky (Fr.), 7,0 points ; Lajos Portisch (Hon.), 7,0 points ; Anthony Miles (G.-B.), 6,0 points ; Jan Timman (Hol.), 5,5 points.

Le Conseil de sécurité demande la levée immédiate de l'état d'urgence en Afrique du Sud

Vingt-quatre heures après l'instauration de l'état d'urgence en Afrique du Sud, les divergences entre pays occidentaux quant à l'opportunité de sanctions contre Pretoria se confirment nettement. Le Conseil de sécurité des Nations unies a cependant demandé, vendredi soir 13 juin, à l'unanimité, la levée immédiate de l'état d'urgence, afin de permettre la célébration, lundi 16 juin, du dixième anniversaire des émeutes de Soweto, et a, en outre, averti les autorités sud-africaines qu'elles seraient « *entièrement responsables de toute violence, effusion de sang, perte de vies humaines, blessures ou dommages matériels* » qui pourraient avoir lieu ce jour-là. L'ONU a également demandé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus. L'élaboration de ce texte a donné lieu à de longues tractations, la Grande-Bretagne voulant y inclure un paragraphe exprimant l'engagement du Conseil de sécurité à « *œuvrer à des solutions justes et pacifiques pour empêcher davantage de souffrances en Afrique du Sud* », et l'Union soviétique s'y opposant.

Le clivage demeure entre partisans et adversaires de sanctions économiques. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne y restent opposés, alors que, pour la plupart des autres pays, seules des mesures de rétorsion pourraient modifier l'attitude du régime de Pretoria. La France, de son côté, adopte une position médiane. M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, a indiqué vendredi que Paris était « *réservé sur des sanctions obligatoires totales, dans la mesure où il nous semble que ce serait nous priver d'un certain nombre de possibilités d'action et de possibilités de dialogue* ». La France préfère l'imposition de « *mesures graduelles* », a-t-il précisé, ajoutant : « *Devant la situation actuelle en Afrique australe, nous sommes décidés à dire clairement au gouvernement sud-africain que nous ne pouvons pas cautionner ce genre de choses, que nous voudrions que le dialogue reprenne.* » Le secrétaire d'Etat a annoncé que Paris proposera à ses partenaires européens, lundi à Luxembourg, de *prendre de nouvelles mesures contre* Pretoria, visant l'importation de produits alimentaires sud-africains.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a, pour sa part, réaffirmé vendredi, en termes passionnés, sa totale opposition à l'adoption de sanctions économiques qui, de son point de vue, pourraient avoir pour effet de « *décupler la violence* » en Afrique du Sud, accroître l'agitation, ajouter à la pauvreté des Noirs, créer des problèmes avec les Etats voisins de l'Afrique du Sud et mettre près de 120 000 personnes au chômage au Royaume-Uni. Interrogée sur son attitude au cas où l'adoption de sanctions serait le seul moyen d'éviter un éclatement du Commonwealth (dont tous les autres membres sont partisans de sanctions), Mme Thatcher a répondu : « *Si je devais être seule à avoir raison contre tous, cela n'aurait pas d'importance.* »

L'« engagement constructif des Etats-Unis »

Rejetant de nouveau l'idée de sanctions, le président Reagan, pour qui l'on assiste en Afrique du Sud à une « *véritable guerre civile* », a déclaré que les Etats-Unis « *veulent continuer à faire tout ce qu'ils peuvent pour aider la faction du gouvernement* (sud-africain) *qui a accompli des progrès* » face à « *l'opposition d'une autre faction du même gouvernement* ». Cette idée a également été exprimée par le vice-président Bush. A ses yeux, la situation ayant connu « *un certain progrès* », les Etats-Unis sont fondés à maintenir leur politique dite d'« *engagement constructif* » envers Pretoria. M. Reagan a, d'autre part, fait parvenir un message au président Pieter Botha, dans lequel il demande au gouvernement sud-africain et à la majorité noire d'éviter toute violence lors de la commémoration des émeutes de Soweto. Le président américain indique notamment : « *Le peuple américain est fermement convaincu que l'autorisation de rassemblements non-violents constitue la marque des gouvernements civilisés dans la meilleure tradition des démocraties occidentales.* »

En France, où la plupart des organisations syndicales ont protesté contre l'instauration de l'état d'urgence, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, estime que de nouvelles sanctions « *s'imposent contre Pretoria* ». Le Parti communiste, qui demande le rappel de l'ambassadeur de France, dénonce « *l'escalade cynique de la répression et la brutalité sanglante du pouvoir raciste* ». — (*AFP, Reuter, UPI, AP.*)

● **ALGÉRIE : libération de Me Ali Yahia.** — Le *président* de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), toujours interdite, Me Abdenour Ali Yahia, a été libéré mardi 10 juin, après avoir purgé sa peine. Arrêté le 9 juillet 1985 à la sortie de son cabinet, il avait été condamné, le 19 décembre par la Cour de sûreté de l'Etat, à onze mois d'emprisonnement, au terme d'un procès de cinq jours au cours duquel avaient comparu les membres de la LADH *et des Comités des Fils de* Chouada (martyr de la guerre d'indépendance). Les peines prononcées s'étalaient de six mois à trois ans de prison ferme. M. Nourredine Aït Hamouda, fils du colonel Amirouche, héros de la guerre de libération mort au combat, condamné à la même peine que Me Ali Yahia, a été libéré lundi. — *(Corresp.)*

La CGE renégocie son projet d'accord avec ATT

La Compagnie générale d'électricité (CGE) a-t-elle perdu tout espoir de vendre à grande échelle des centraux téléphoniques aux États-Unis ? Le groupe nationalisé a entamé des négociations avec American Telephone and Telegraph (ATT) pour modifier l'accord intervenu avec le géant américain en juillet dernier, et jusqu'ici suspendu par les gouvernements français, en vue d'abandonner la partie commutation (les centraux) de cet accord et de renforcer la partie transmission.

Le projet d'accord entre ATT et la CGE prévoyait, en échange du rachat par ATT de 70 % du capital de la CGCT, autre entreprise française nationalisée, l'acquisition par ATT de 200 millions de dollars sur quatre ans d'équipements de transmissions (faisceaux hertziens) fabriqués en France par une société commune créée entre Alcatel, filiale de la CGE, et TRT, filiale de Philips. Il prévoyait aussi une aide d'ATT pour la vente aux États-Unis de 100 millions de dollars en trois ans de centraux téléphoniques E 10 S du groupe français. Les nouvelles discussions ont pour objet de remplacer cette aide par des achats par ATT d'équipements de réception spatiale. A la CGE, on confirme ces négociations en précisant toutefois qu'il ne s'agit que d' « *une des hypothèses envisagées* » et que rien n'est encore conclu.

En réalité, le groupe français de télécommunications est en train de redéfinir sa stratégie dans les centraux téléphoniques. La gamme des produits est réexaminée en faveur du central MT, hérité de Thomson. Il est question de « remotoriser » ce central (lui donner une capacité supérieure) pour en faire le modèle de haut de gamme dont les P et T françaises auront besoin dans les années qui viennent pour équiper les grandes villes.

Il s'agit d'un complet revirement puique, à l'issue de la fusion entre Alcatel et Thomson de 1983, ce central avait été abandonné au profit du E *10* d'Alcatel... *Le* petit central E 10 S, conçu pour le marché américain, doit, de son côté, faire encore l'objet de développements et d'une mise aux normes américaines qui devraient durer deux ans au minimum. D'ici là cette activité aux Etats-Unis restera très déficitaire pour la CGE — on parle de 300 millions de francs par an, — et nombreux sont ceux au sein du groupe qui souhaitent tirer un trait sur « *le rêve américain* » de M. Pébereau, PDG de la CGE. « *Le central E 10 S restera de faible puissance, il est mal adapté au marché et arrivera en retard. Les concurrents ATT, GTE, Northern Telecom, Siemens, NEC, voire Ericsson, ont pris de l'avance, il ne reste plus de place pour nous* », expliquent-ils. L'abandon du E 10 S et la remotorisation du MT qui sont examinés signifient que la CGE envisage désormais de se reconcentrer sur le marché mondial hors Etats-Unis après avoir beaucoup dépensé — et beaucoup reçu — pour son aventure américaine.

Même si cette « hypothèse » est désormais très probable, tout dépendra de la décision qui sera prise sur l'accord de la CGE avec ATT, mais aussi sur un second accord, qu'elle négocie avec ITT. La CGE souhaite en effet acquérir tout ou partie d'ITT-Telecommunications à l'occasion de sa privatisation. M. Madelin, *ministre de l'industrie et des P et T*, a indiqué la semaine passée qu'il allait étudier les autres solutions offertes par Ericsson, Siemens, etc. Comme les zigzags de la CGE sont nombreux et que la situation dans le secteur est rendue particulièrement confuse, la réponse ne pourra être prise avant plusieurs semaines. Mais tout dépendra surtout de la confirmation ou non de M. Pebereau à la tête de la CGE nationalisée.

E. L. B.

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1986 a été tiré à 507 578 exemplaires

A B C D E F G

La conférence désarmement-développement est reportée d'un an

New-York (*AFP*). — Le comité préparatoire de la conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement a *accepté, vendredi 13 juin*, de repousser la tenue de cette conférence à l'an prochain comme la France l'avait récemment demandé (*le Monde* du 15 mai).

Cette conférence devait se tenir du 15 juillet au 2 août prochains à Paris, mais le gouvernement français, qui en avait lancé l'initiative à l'ONU il y a trois ans, avait préconisé son ajournement le mois dernier en raison du manque de progrès dans les travaux préparatoires.

L'objet de la conférence sera d'examiner les moyens de dégager des ressources supplémentaires pour des activités de développement par les économies réalisées dans la réduction de la course aux armements.

Après quinze jours de délibérations à huis clos, les autres pays membres du comité préparatoire ont fini par se rallier, vendredi, mais à contrecœur, à cet ajournement, faute de pouvoir envisager une autre solution. La France avait indiqué qu'elle n'était plus prête à prendre en charge la conférence aux dates fixées.

En Nouvelle-Zélande

La loi sur l'escale des navires équipés d'armes nucléaires va être modifiée

Wellington. — Le projet de loi néo-zélandais sur l'interdiction faite aux navires équipés d'armes nucléaires de faire escale dans les ports du pays va être modifié pour en « *améliorer les termes* », a déclaré, jeudi 12 juin, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, à son retour d'une tournée en Europe. M. Lange a souligné qu'il n'y aurait cependant aucun changement sur le principe d'interdire la présence d'armes nucléaires en Nouvelle-Zélande.

Aux Philippines

Le Père de Gigord est libéré

Le missionnaire catholique français enlevé le 4 juin par des opposants philippins musulmans (*le Monde* du 11 juin), le Père Michel de Gigord, âgé de quarante-six ans, a été libéré par ses ravisseurs qui le détenaient dans l'île de Mindanao (sud du pays), a annoncé samedi le journal *Midday*. Le Père de Gigord, libéré vendredi matin, devait prendre samedi un avion pour Manille, ajoute le journal, citant le responsable militaire de Mindanao, le général Jose Magno. — (*AFP.*)

Au Liban

Poursuite des combats

Beyrouth (*AFP*). — Les duels d'artillerie entre miliciens du Parti social national syrien (PSNS, laïque *pro-syrien) et du Hezbollah (Parti* de Dieu, intégriste chiite pro-iranien) ont augmenté de violence, vendredi soir 13 juin, dans l'ouest de la Bekaa libanaise sous contrôle syrien.

Toutefois, une médiation des dirigeants locaux du Parti socialiste progressiste (PSP de M. Walid Joumblatt) a réussi à circonscrire dans l'après-midi la zone des combats en neutralisant le village de Sohmor, plus au sud, où des chutes d'obus avaient, en milieu de journée, tué une fillette et blessé cinq habitants. En outre, Radio-Liban (officielle) fait état d'« *enlèvements réciproques* », sans en préciser le nombre.

A Beyrouth, sept habitants des camps de réfugiés palestiniens de la banlieue sud ont été tués vendredi soir par des obus, quelques heures *après l'appel lancé à Damas par* les dirigeants de la communauté musulmane de Beyrouth pour un arrêt immédiat des hostilités dans ce secteur.